

Fuir, résister, contourner.

**Genre et photographie comme outils d'analyse des parcours et
expériences des femmes en demande d'asile à Lyon**



Mémoire de recherche en vue de l'obtention du Master EGALITES

Bénédicte de la Taille

Sous la direction de Spyros Franguiadakis

Jury :

Cécile Favre

Laurence Tain

Soutenu le 6 septembre 2019

Table des matières

INTRODUCTION	7
PREMIERE PARTIE : L'EXPERIENCE DES FEMMES EN DEMANDE D'ASILE AU REGARD D'UNE DEMARCHE FEMINISTE INTERSECTIONNELLE ET COLLABORATIVE	11
I. Pertinence d'une approche théorique féministe matérialiste, intersectionnelle et postcoloniale	11
A. Quelques repères sur les approches matérialistes, intersectionnelles et postcoloniales....	12
B. La notion d'agency, comme outil d'analyse des parcours et des expériences individuelles et singulières	14
C. Quels liens avec la sociologie des parcours et la sociologie interactionniste ?	15
D. La dimension genrée de l'asile	17
Des femmes au genre en migration.....	17
Genre et asile.....	19
Les femmes en demande d'asile arrivées seules en France, peu étudiées et pourtant présentes	21
Catégories femmes en demande d'asile et vulnérabilité	23
E. Pourquoi s'intéresser à l'espace CADA ?	25
F. La problématique posée	26
II. Quand le dispositif méthodologique cherche à décentrer et collaborer	27
A. Le dispositif méthodologique : <i>photovoice</i>, <i>photo elicitation</i> interview et entretiens compréhensifs	28
Quelques repères sur la sociologie visuelle	28
Mon dispositif méthodologique : à mi-chemin entre <i>photovoice</i> , la <i>photo elicitation interview</i> et l'entretien compréhensif	29
Quels avantages à l'utilisation de la photographie par rapport aux entretiens classiques ?.....	31
B. Un choix méthodologique motivé par une approche féministe, intersectionnelle et collaborative de la recherche	32
C. Cadre contextuel de la recherche.....	34
Le CADA de Nicolas Garnier, un CADA spécifique et « privilégié »	34
Accès au terrain et recrutement des femmes participant à l'enquête.....	35
Déroulé de l'enquête	38
III. Le dispositif méthodologique : entre épreuve et espace de parole privilégié.....	42
D. Retour sur ma posture et mon positionnement	43
Apprentie-chercheuse, étudiante, professionnelle de l'humanitaire, bénévole ou photographe : trouver la bonne distance	43
La place de l'engagement et des émotions	44
La question des rapports de pouvoir au cœur du dispositif	46
Conclusion du deuxième chapitre	47
DEUXIEME PARTIE : LES IMAGES ET LEURS MISES EN LIEN : LA REAFFIRMATION DE SON PARCOURS MIGRATOIRE, ENTRE CONTRAINTES ET AUTONOMISATION.	48
I. Le contexte de l'asile dans une perspective genrée en France	49
A. Quelques données sur l'asile en France	49

B.	Une prise en compte parcellaire du genre dans le contexte international et national de l'asile	52
C.	Une procédure de demande d'asile marquée par des stéréotypes de genre.....	55
II.	Des parcours migratoires multiples : entre contraintes, agentivité et autonomisation	56
A.	La rupture familiale et la résistance aux persécutions liées au genre comme motifs de départ.....	57
	Fuir la menace d'un mariage forcé : le récit de Fatoumata	57
B.	Fuir la crainte d'un kidnapping de son enfant dans un contexte de mariage forcé : le récit de Lucia	60
C.	Fuir des violences conjugales : les récits de Miranda et Adana	62
D.	Les motifs politiques : les lieux familiaux et la dimension genrée de la fuite : le récit d'Aïcha	67
E.	La contrainte d'un réseau de traite et d'exploitation sexuelle et les possibles formes d'autonomisation au cours du parcours migratoire : le récit de Gloria	70
	Conclusion de la deuxième partie	73
	TROISIEME PARTIE : HABITER LE CADA, HABITER LA VILLE : UNE EXPERIENCE GENREE ? ...	74
I.	Accéder et vivre au CADA	75
A.	De la rue au refuge : un « chez soi » fragile	75
	L'expérience de la rue comme expérience commune	75
	Accéder au CADA parce que catégorisée « vulnérables »	79
	Le CADA comme refuge et soulagement	80
	Le CADA comme « chez soi » ?	83
	Le CADA comme fuite et ruptures : les expériences de Miranda et Adana	83
B.	Les dimensions genrées du CADA : quand l'espace produit isolement et solitude	84
	Isolement et solitude	84
	L'expérience de l'insécurité et des risques de violences	85
	Le CADA en zone rurale ou la double expérience de l'isolement	88
C.	« Un pied dehors, un pied dedans » : le temps disloqué.....	90
	L'attente liée à la procédure	90
	L'expérience de l'inactivité et du déclassement social et économique.....	91
	Du déclassement au stigmat: « <i>they don't treat us like human</i> »	92
	La maternité en exil ou le temps vide rempli par son enfant	93
II.	L'expérience de la ville et des services : les vécus des triples discriminations et violences symboliques comme femme, racisée et en demande d'asile	95
A.	L'expérience du sexisme et du racisme dans les espaces publics	95
B.	Le port du voile dans le contexte français : une discrimination supplémentaire	97
C.	Les risques de violences sexistes en tant que femme sans papier.....	98
D.	Conclusion de la troisième partie.....	98
	Quatrième partie : mobiliser, contourner, résister : agentivité et contournement des catégories assignées	100
I.	Agentivité et puissances d'agir	100
A.	Agentivité relationnelles.....	102

La mise en conjugalité	102
Surinvestir sa maternité : rester debout parce que mère	103
« Solidarité des ébranlés » ou formes d'entraide ponctuelle ?	104
B. Agentivité économique et culturelles.....	104
La débrouille du quotidien.....	104
Agentivité culturelles et créatives	105
C. Agentivité symbolique : les « modes mineurs » de l'habiter.....	105
Les détails du quotidien.....	106
Distanciation émotionnelle et reconnaissance de sa force intérieure	107
II. Présentation de soi ou le contournement du stigmate : entre refus et revendication des catégories assignées	109
A. Trois niveaux de présentation de soi.....	109
Le contexte de la preuve et de la crédibilité dans lequel s'inscrit le dispositif.....	109
Décentrement et réflexivité.....	110
B. Le paradoxe de la revendication et du contournement	112
C. Performer des catégories pré formés : l'exemple d'Aïcha	113
Conclusion de la quatrième partie	114
Conclusion générale.....	116
Bibliographie	120
Annexes.....	128
Annexe 1 – Tableau de préparation des ateliers collectifs	128
Annexe 2 - Guide d'entretien individuel complémentaire des ateliers collectifs	129
Annexe 3 – Extrait de séances collectives retranscrites partiellement	133
Annexe 4 – Entretien individuel retranscrit	134
Annexe 4 – Tableau d'analyse thématique	146
Annexe 5 – Analyse thématique des images.....	148
Annexe 6 – Images de l'exposition finale au CADA	148

Remerciements

Je remercie en premier lieu l'ensemble des femmes qui ont accepté de participer à ce projet de recherche, et de partager avec moi une part de leurs histoires et de leur intimité. Merci pour votre disponibilité, votre investissement, votre confiance et tout ce que nos échanges m'ont apporté.

Je souhaite également remercier Spyros Frangiadakis pour sa grande disponibilité, son suivi et l'ensemble de ses conseils.

Je remercie également les membres du jury, Cécile Favre et Laurence Tain.

Je remercie l'ensemble de l'équipe du CADA de Villeurbanne, qui m'a accueillie avec intérêt, soutien et enthousiasme et sans qui ce travail n'aurait pu être réalisé. Un merci particulier à Fanny, pour nos échanges riches et réguliers, Bertrand pour sa disponibilité, Aurélie et Alexandra pour les discussions informelles et tout autant passionnantes.

Merci aux amies et relectrices pour leurs précieuses relectures, et aux amies sociologues pour leurs conseils avisés et rassurants. Un merci particulier à Verena, Hélène, Claire, Léna, Aglaé.

Je remercie enfin mes proches pour leurs soutien et encouragements.

Avant-propos et protocole rédactionnel non discriminant

Pour écrire ce moment, j'ai fait le choix d'une écriture non discriminante, qui n'exclue pas une partie des membres de la société. Le point de départ de ce mémoire est une volonté de rendre visible les femmes en demande d'asile. Par ailleurs, la figure dominante des études des migrations a longtemps été l'homme migrant comme vivier de main d'œuvre, tandis que les femmes étaient assignées à leurs rôles de mères ou d'épouses. Parce que je considère que le langage est performatif, il me semble donc essentiel que l'écriture choisie soit en adéquation avec mon objet d'étude et l'ancrage théorique dans lequel il se situe. C'est pourquoi j'utiliserai le protocole suivant :

- Si "+e", alors ".e" = étudiant·e
- Si consonne double avec l'ajout d'un e alors ·consonne : collégien·ne
- Si alternance de syllabe, alors /syllabe = lecteur/trice - danseur/euse
- Pluriel : étudiant·es, collégien·nes, lecteur/trices, danseur/euses
- Féminisation des noms de métiers quand cela serait pertinent

Introduction

2014. Nord de la Jordanie. Organisations Non Gouvernementales, Agences des Nations Unies, bailleurs de fonds se pressent pour répondre à la « crise syrienne », et plus particulièrement aux besoins des réfugié·e·s dont le nombre atteint presque le million dans le nord du pays, dans les principales villes, et le camp de Zaatari, alors le second camp de réfugié·e·s le plus grand au monde. Dans les réunions de coordinations, dans les appels de fonds, dans les lignes directrices sur les bonnes pratiques humanitaires : les discussions sur les « besoins spécifiques » des femmes et des filles réfugiées sont au cœur des débats. Comment mettre en place une approche spécifique, comment répondre aux violences qu'elles ont subies pendant la guerre et qu'elles continuent de subir ? Viols comme arme de guerre, violences sexuelles, violences conjugales, prostitution, mariage forcé. Genre, intégration du genre, violences liées au genre, vulnérabilité. Ces mots clés sont partout et ne posent pas question, si ce n'est pour assurer que des financements plus importants soient mobilisés. Je travaille alors pour une Organisation Non Gouvernementale (ONG), comme coordinatrice d'un programme d'accompagnement psychologique, social et économique des femmes et adolescentes réfugiées syriennes. Je fais ce métier depuis plusieurs années. République Démocratique du Congo, Centrafrique, Sierra Leone, Côte d'Ivoire. Dans l'ensemble des pays où je travaille, la question des violences de genre et de l'intégration du genre dans les programmes humanitaires à destination des personnes déplacées internes, réfugiées, ou retournées dans leur pays après l'exil, prend de plus en plus de place dans les débats et les programmes et devient centrale.

A mon retour en France je m'engage comme bénévole dans deux associations, à la Cimade¹ et à Médecins du Monde, auprès des personnes migrantes. Dans les locaux de ces associations, dans les réunions de bénévoles, ces questions sont absentes. Malgré l'existence du « groupe femmes » de la Cimade, qui fournit des informations aux femmes migrantes sans papiers sur leurs droits sociaux, mentionner les femmes migrantes de manière spécifique, ou même parler

¹ La Cimade (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués) est une association loi de 1901 de solidarité active et de soutien politique aux migrants, aux réfugiés et aux déplacés, aux demandeurs d'asile et aux étrangers en situation irrégulière. Elle a été créée en 1939. D'envergure nationale, elle dispose d'antennes régionales et locales, comme le bureau de Lyon.

des questions de genre fait naître des regards plutôt suspicieux. De quoi parle-t-on ? Pourquoi parler des femmes exilées de manière spécifique ? Les migrant·e·s ne vivent-ils/elles pas toutes et tous et toutes les mêmes expériences de l'exil, du déracinement, des procédures administratives, de la vie à la rue, de l'illégalité, de l'interdiction de travailler ? Alors que la question du genre et de la migration était au cœur de mon travail de professionnelle à l'étranger, elle devient presque gênante, invisible, dans mon engagement bénévole.

C'est de cet étonnement qu'est né ce projet de mémoire. Mon questionnement initial était plutôt centré sur le « pourquoi » de cette non prise en compte, voire de ce que je considérais comme une forme de résistance dans le secteur associatif français. Je continuais néanmoins de rencontrer lors des permanences de la Cimade des femmes aux parcours multiples et divers, et qui pour beaucoup d'entre elles étaient arrivées seules avec ou sans enfants. Une grande partie étaient à la rue sans hébergement, en procédure de demande d'asile ou déboutées. De plus en plus de femmes dévoilaient les violences qu'elles avaient vécu chez elles ou sur leurs parcours d'exils, mais également et surtout les différents obstacles sociaux et économiques qu'elles rencontraient une fois arrivées à Lyon. Mes questionnements émanent donc d'une approche inductive et de certaines observations en tant que bénévole associative, au sein d'une permanence d'accès aux droits dont la temporalité ne permettait pas une écoute et un accompagnement dans la durée. Qui sont-elles ? Quels sont leurs parcours en France ? En quoi chercher à comprendre leurs parcours et expériences sous l'angle du genre et dans une approche intersectionnelle est-elle pertinente ? Et comment cela peut-il contribuer à rendre « visible » une catégorie ou des catégories peu prises en compte ?

Jusque dans les années 1980, la figure dominante dans les recherches en sciences sociales sur les migrations est l'homme migrant, figure de la migration économique, tandis que les femmes sont renvoyées à la famille et au regroupement familial. Il faut donc attendre les travaux des chercheuses comme Mirjana Morokvasic (2008, 2011), Adelina Miranda (2012), Nouria Ouali (2012) ou Nassima Moujoud (2007, 2008) pour d'une part sortir les femmes de l'invisibilité, et d'autre part analyser le rôle des rapports sociaux de sexe dans le phénomène des migrations. Ces travaux s'intéressent plus spécifiquement aux articulations entre genre, migration, travail et *care*. Ce sont surtout les recherches de la sociologue Jane Freedman (2007, 2008, 2015, 2017, 2018) et plus récemment d'Estelle Soudant-Depelchin (2016) qui s'intéressent d'une part aux persécutions liées au genre et aux violences de genre subies sur le parcours d'exil, et d'autre part aux politiques d'accueil des réfugié·e·s dans une perspective de genre. Outre les apports

très riches de ces travaux sur les dimensions genrées des persécutions, et les expériences des femmes sur les routes migratoires, la recherche nous informe relativement peu sur les expériences et les vécus des femmes en demande d'asile pendant la procédure d'asile et lorsqu'elles sont hébergées dans un CADA. Jane Freedman elle-même invite à redonner une voix à celles qui sont considérées comme marginales et à reconsidérer la pluralité des parcours et des expériences de l'exil (Freedman, 2015).

Par ailleurs, les femmes parties seules, avec ou sans enfants et en procédure d'asile en France sont peu prises en compte par les recherches en sciences sociales et humaines. Elles sont pourtant présentes. En France, le nombre de demandes d'asile déposées par les femmes n'a cessé d'augmenter depuis 2007, passant d'un peu moins de 10 000 à plus de 20 000 en 2016.² Depuis 2007, la proportion de femmes célibataires entrées seules sur le territoire a augmenté, passant de 40% à 45,8% des femmes demandeuses d'asile contre 44,2% des femmes en couple. Si on ajoute aux femmes célibataires les veuves, les divorcées et les séparées, ce chiffre augmente encore pour atteindre 55,8% en 2016³. En 2018, les femmes représentent 33,2 % des demandes d'asile, 36,8% des protections reconnues par l'OFPRA, et 40% des personnes sous protection⁴. Par ailleurs, les différentes formes de violences faites aux filles et aux femmes demeurent, largement exprimées dans les demandes d'asile. La Convention de Genève, texte originel du droit d'asile, ne mentionne ni le sexe, ni le genre⁵, et a donc historiquement été « *interprétée dans un cadre d'expériences masculines, ce qui signifie que de nombreuses demandes émanant de femmes ou d'homosexuel(le)s n'ont pas été reconnues* »⁶. La question du genre ou des persécutions spécifiques aux femmes n'a été mise à l'agenda international qu'à la suite d'une importante mobilisation féministe, couplée d'une médiatisation des violences spécifiques contre des femmes réfugiées. Au niveau national, les procédures d'asile et d'accueil sont encore relativement aveugles au genre et sont imprégnées de stéréotypes de genre. Jane Freedman souligne une forme de résistance française spécifique quant à la traduction nationale

² Rapport OFPRA, année 2016

³ Rapport OFPRA, 2018

⁴ *Idem*

⁵ Rodger HAINES QC, « La persécution liée au genre (article 1A2) », Document de travail pour les discussions de la Table ronde d'experts de San Remo portant sur la persécution liée au genre dans le cadre des Consultations mondiales sur la protection internationale, 6-8 septembre 2001.

⁶ UNHCR, Principes Directeurs sur la Protection Internationale : La persécution liée au genre dans le cadre de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 et/ou son Protocole de 1967 relatifs au Statut des réfugiés, Mai 2002, §5. Le HCR avait déjà amorcé cette évolution en publiant en juillet 1991 des Lignes directrices pour la protection des femmes réfugiées.

des normes internationales (Freedman, 2017). Les questions de l'asile dans une perspective de genre restent donc relativement marginales, que ce soit du point de vue du droit et donc de la procédure d'asile, des politiques d'accueil, de l'accompagnement associatif, ou encore au sein des recherches en sciences sociales.

Ce sont donc ces différents constats qui m'amènent à tenter de comprendre et « rendre visibles » les parcours et expériences des femmes en procédure de demande d'asile, arrivées seules, en France et à Lyon en particulier. Pour « rendre visibles », et valoriser les perspectives et expériences des principales concernées à partir de leur point de vue, il me semblait intéressant d'avoir recours à une méthodologie qui décale les formes de récits de soi, et qui permette une forme de collaboration des personnes dites « enquêtées ». Pour favoriser cette collaboration, j'ai fait le choix de mener ce travail auprès de femmes disposant d'un hébergement. En effet, d'un point de vue éthique, il me semblait peu judicieux de proposer à des femmes en situation de grande précarité de participer à ce type de dispositif. C'est pourquoi cette recherche a été menée en collaboration avec l'association Forum Réfugiés et a fait participer d'avril à Juin 2019 neuf femmes hébergées dans le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) de Villeurbanne, à travers un dispositif méthodologique collaboratif, et utilisant notamment la photographie comme outil de recherche. Plusieurs questions ont ainsi été centrales : en quoi le genre, dans une approche intersectionnelle est-il un outil pertinent d'analyse de leurs parcours et expériences ? Comment les femmes perçoivent, s'approprient et négocient les catégories et les espaces assignés ? Quelles sont leurs marges de manœuvre et d'action et comment les mobilisent-elles ? Et en quoi une méthodologie mobilisant la photographie comme outil de recherche peut-elle permettre d'autres formes de présentation de soi ?

Une première partie permettra de mettre en perspective ce travail et s'articulera autour de deux dimensions. D'une part, il s'agira de revenir sur les courants théoriques et les recherches existantes dans lesquels s'ancrent ce mémoire et sa problématique. D'autre part, je reviendrai sur le dispositif méthodologique développé et ses enjeux, en lien avec les approches théoriques. Une deuxième partie s'intéressera à la manière dont les femmes participant à la recherche ont pu, à travers l'usage de la photographie mettre en lumière leurs parcours migratoires avant leur arrivée en France, entre contraintes, agentivité et autonomisation. Puis, une troisième partie s'intéressera aux dimensions genrées de leurs expériences au sein du CADA et dans la ville. Enfin, il s'agira dans une quatrième et dernière partie d'analyser les ressources et formes d'agentivité mobilisées par les femmes participant à la recherche pour contourner les catégories

et les espaces assignées, en se demandant comment le dispositif méthodologique mis en œuvre permet de faire émerger d'autres formes de présentation de soi.

Première partie : l'expérience des femmes en demande d'asile au regard d'une démarche féministe intersectionnelle et collaborative

« Sidérer/ considérer donc, comme un battement, une respiration qui conjoigne la colère et l'attention, l'être-affecté et le scrupule. Ou, comme le dit mieux encore Georges Didi-Huberman devant les situations de violence et de précarité : « exercer deux fois sa patience, une fois pour le pathos, une fois pour la connaissance ».

Marielle Macé

I. Pertinence d'une approche théorique féministe matérialiste, intersectionnelle et postcoloniale

Je m'intéresse aux parcours et aux expériences des femmes en demande d'asile. Cette approche rend pertinente une perspective féministe valorisant le point de vue des femmes et les considérant comme des sujets actifs et des détentrices de savoirs (Ollivier et Tremblay, 2000). Ainsi, bien que leurs parcours et expériences s'inscrivent au cœur de plusieurs rapports de dominations, il est essentiel de mettre en lumière leur « agentivité », les tactiques ou les ressources qu'elles mobilisent, sans pour autant effacer les contraintes systémiques auxquelles elles sont confrontées. De plus, la dimension racisée de l'expérience de ces femmes, associée à leurs statuts de demandeuses d'asile me semble incontournable. C'est pourquoi je m'appuierai sur des écrits de féministes associées aux courants matérialistes, intersectionnels et postcoloniaux, de même que sur les contributions de chercheurs et chercheuses s'intéressant aux phénomènes des migrations des femmes dans une optique matérialiste et postcoloniale. Par ailleurs, la sociologie interactionniste et des parcours permettra d'affiner mes analyses.

A. Quelques repères sur les approches matérialistes, intersectionnelles et postcoloniales

Au cœur de cette réflexion, on retrouve tout d'abord l'impératif matérialiste : le sexe et la race comme des constructions sociales ayant une portée matérielle, et des rapports sociaux comme des rapports de production et d'appropriation (Guillaumin, 1978). Il s'agit d'abord de refuser tout essentialisme et de penser les rapports de sexe et de race comme des constructions sociales, issues des processus sociaux et historiques qui ont consisté à hiérarchiser les sexes et les races. Il s'agit ensuite de montrer comment ces rapports sociaux sont aussi des rapports de domination et d'exploitation. Ainsi, Colette Guillaumin nous le rappelle de manière très claire : « *l'exploitation des femmes est la base de toute réflexion sur les rapports entre les classes des sexes, quelle que soit son orientation théorique* » (Guillaumin, 1978 : 8). L'exploitation n'est pas seulement de l'ordre de la sphère économique : elle ne s'arrête pas aux portes du foyer. Avec son texte « Pratiques du pouvoir et Idées de Nature (1) l'appropriation des femmes », l'autrice développe le concept de « sexage », qui est non seulement l'exploitation économique de la classe des femmes par la classe des hommes, mais également leur appropriation et leur usage par ceux-ci, qui renvoie à une appropriation physique absolue, non rémunérée et non limitée. Si les pensées matérialistes et particulièrement celle de Guillaumin, me semble essentielles, celles-ci peuvent être complétées par les courants intersectionnels et postcoloniaux.

Le concept de l'intersectionnalité développée par Kimberley Crenshaw en 1989 va apporter un nouveau regard et un nouvel outil pour comprendre les multiples niveaux d'oppression que subissent les femmes en exil. La juriste américaine a cherché à construire un outil théorique pour penser l'imbrication de plusieurs motifs de discrimination - le genre, la race, et la classe sociale - et montrer comment leur interaction façonne l'expérience spécifique des femmes noires. Dans son texte « *Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur* », elle divise l'intersectionnalité en deux niveaux : dans un premier temps, une intersectionnalité structurelle qui explique la manière dont le positionnement des femmes de couleur, à l'intersection de la race et du genre, rend leur expérience concrète de la violence conjugale, du viol et des mesures pour y remédier, qualitativement différente de celles des femmes blanches. Puis dans un second temps l'intersectionnalité politique où elle constate que la marginalisation de la question de la violence contre les femmes de couleur est induite par des politiques féministes et antiracistes qui ne

prennent pas en considération la question spécifique des femmes noires, au confluent des deux. La théorie intersectionnelle trouvera ensuite écho en Europe et en France et amènera à plusieurs débats, notamment sur la primauté d'une oppression sur une autre, ou sur l'autonomie des systèmes de domination (Dorlin, 2009). En ce qui concerne l'étude des femmes exilées, il faut noter que le concept de race peut renvoyer à la couleur de peau, mais également au statut administratif de femme sans titre de séjour, ou en demande d'asile. Ce qui me semble particulièrement essentiel à retenir est le caractère mouvant et contextuel de ces imbrications de rapports de domination. Ainsi, une approche intersectionnelle des parcours et expériences des femmes en demande d'asile me semble essentielle, mais sans les enfermer dans une analyse figée de ces rapports de domination.

C'est en cela que le courant postcolonial peut aussi m'aider à nuancer et affiner mon ancrage théorique. Tout en faisant écho et en complétant les courants féministes et intersectionnels, le courant postcolonial nous invite à penser les femmes comme des sujets matériels ancrés dans un contexte particulier, celui de l'héritage postcolonial. Cela me semble pertinent dans le sens où plusieurs des femmes participant à la présente recherche sont issues de pays colonisés. Jules Falquet appelle ainsi à prendre en compte leurs inscriptions dans un contexte colonial et néocolonial. Le féminisme post colonial vient interroger de manière beaucoup plus profonde sa dimension Nord-Sud, comme le soulève Gayatri Spivak (1988) dans son article : « *Can the Subaltern Speak ?* » Ainsi, contextualiser ne consiste pas seulement à tenir compte des expériences diversifiées des femmes, mais aussi et surtout à repenser la façon de les appréhender à partir de leurs propres mots et points de vue, d'où l'importance des concepts de *standpointtheory* et de *situated knowledge* (Harding, 2004). Enfin, ce courant peut permettre d'élargir l'analyse des parcours et expériences des femmes participant à cette recherche et de dépasser la binarité domination / émancipation. A la croisée des études subalternes et féministes, entendons Saba Mahmood :

« L'attachement à localiser la capacité d'agir des femmes, a d'abord joué un rôle tout à fait essentiel, permettant de complexifier les débats sur le genre dans les sociétés non-occidentales et de les élargir au-delà des registres de la soumission et du patriarcat. [Ces études ont ainsi] permis de restituer dans les analyses des sociétés moyen-orientales la voix absente des femmes, qui sont dès lors apparues comme des agents actifs menant une existence bien plus riche et plus complexe que ne le suggéraient les narrations passées. ». (Mahmoud S., 2011).⁷

⁷ Cité in Clyde P., Rossignaux-Méheust M. 2014, « Le stigmate ou « La différence comme catégorie utile d'analyse historique », Hypothèses, vol. 17, no. 1, pp. 215-228.

L'articulation entre courants matérialistes, féministes et postcoloniaux nous permet de combiner une analyse macrosociologique, celle de l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de race et de classe, comme constitutifs dans l'analyse des parcours et expériences des femmes en demande d'asile, à une analyse micro sociologique, qui laisse une place aux questions d'agentivité, et capacités à résister, négocier, se réapproprier. Ainsi, si une analyse matérialiste et intersectionnelle me semble essentielle pour penser les parcours et les expériences des femmes en demande d'asile, une approche pensée uniquement sous le prisme de la domination serait insuffisante pour penser les parcours et expériences des femmes en demande d'asile.

B. La notion d'agency, comme outil d'analyse des parcours et des expériences individuelles et singulières

Dans un article définissant l'*agency* comme un nouveau paradigme pour les recherches de genre, Monique Haicault, indique que la traduction française de ce terme n'est pas aisée et pourrait renvoyer à plusieurs termes : capacité d'agir, puissances d'agir, agence, agentivité. Elle y explique que ce concept permet d'envisager les individu·e·s comme producteurs de normes sociales : ces normes n'agissent pas de l'extérieur, ce sont les individu·e·s qui les activent et les reproduisent dans leurs actions. Mais les individu·e·s peuvent aussi trouver de nouvelles marges de liberté et d'actions. Le concept d'*agency* permet donc d'appréhender les marges d'actions par-delà les déterminismes sociaux puisqu'il permet d'appréhender les actions des individu·e·s comme productrices de marges de liberté, d'actes de résistance mais aussi comme productrices des normes sociales :

« Selon Butler, les normes quant à elles ne sont pas conçues comme un déjà-là, agissant de l'extérieur sur un acteur qui les subirait, elles sont activées et reproduites sans cesse par les acteurs eux-mêmes dans tous leurs agir. En tant que capacités à performer, *agency produit* donc à la fois la norme et le sujet, celui-ci devenant lui-même sa propre causalité. [...] Dans ce mouvement, l'agent peut trouver une marge d'agir en performant autrement. Performer c'est donc aussi agir en changeant, trouver la liberté dans une marge de manœuvre à déployer face aux prescriptions, notamment face à celles de genre. Agency a été réduit à tort à résister, ce qui ne résume pas, tant s'en faut, toute la pensée de Butler. » (Haicault, 2012 : 14).

Dans le cadre de ce mémoire, il me semble que la notion d'*agency*, que je traduirais à la fois comme capacité d'agir et agentivité, me semble un concept pertinent et incontournable pour analyser d'une part les parcours migratoires de femmes en demande d'asile participant à la recherche, et d'autre part pour l'analyse de leurs expériences au sein du CADA en tant que femmes seules en demande d'asile. Cette notion permet ainsi de mettre en lumière les individu·e·s comme acteur et actrices agissant·e·s et non comme un·e agent·e passive subissant de plein fouet les structures sociales. Cette notion s'ancre ainsi dans la sociologie interactionniste, et permet de prendre en compte les situations, les expériences sans enfermer les individu·e·s dans des systèmes de dominations. Si les notions de ressources ou de tactiques mobilisées par Goffman ou Michel de Certeau pourront également être utiles pour analyser les différentes manifestations de ces capacités d'agir, la notion d'*agency* me semble plus large et plus adaptée aux réalités étudiées. Il s'agira ainsi de se demander en quoi la notion d'*agency* est pertinente dans les motifs de départs du pays d'origine et la manière dont les parcours de ces femmes se sont faits, mais également comment ces femmes mobilisent l'*agency* dans leurs expériences du quotidien au CADA. Plusieurs questions sous-tendent ainsi cette étude : comment ces femmes vivent-elles dans les catégories « femmes seules en demande d'asile hébergées au CADA ? », quelles sont leurs marges de manœuvres pour se réapproprier cette catégorie ?

C. Quels liens avec la sociologie des parcours et la sociologie interactionniste ?

Il est aisé d'établir des liens entre ma posture féministe et une perspective interactionniste de la sociologie des parcours. Emmanuelle Santelli définit le « parcours » comme :

« Le résultat à la fois des logiques structurelles et des actions individuelles, à partir des ressources dont les individus héritent, qu'ils parviennent à mobiliser, à transmettre, ou qui leur font défaut, et ce à travers le temps. Car, en même temps que les individus disposent d'une capacité d'agir, ils demeurent tributaires d'un ordre social, d'une « distribution » inégale des ressources, d'un milieu familial... de tout ce qui peut entraver un parcours. » (Santelli 2014 : 333).

Le parcours d'un individu est la trajectoire qui se déroule dans un contexte temporel et au cours du temps ; cette trajectoire se construit en interaction entre les choix et actions des individus et les normes structurant leur environnement. En découle une sociologie des parcours développée par Emmanuelle Santelli, qui repose sur une approche interactionniste. Elle aboutit à un cadre d'analyse théorique qualifiée d'« individualisme contraint » afin de mettre l'accent

sur l'approche microsociologique et, tout en indiquant que le point de départ sont les actions individuelles, de considérer l'influence des contraintes sociales présentes tout au long du parcours, car les actions individuelles ne se déroulent pas dans un vide social.

« Mon approche est en ce sens interactionniste : la vie sociale est un processus continu d'actions qui, reflétant les interactions entre individus et entre individus et institutions, définit l'individu comme étant à l'intersection de différents cercles sociaux. Doté d'une autonomie réflexive et d'une capacité d'action, il n'en est pas moins tributaire d'un ordre social puisque par définition, il vit en société. » (Santelli, 2014 : 13).

Emmanuelle Santelli définit la sociologie des parcours comme une sociologie multidimensionnelle dans le sens où elle permet d'étudier à la fois les déterminismes sociaux — niveau macro —, les actions et stratégies des individus — niveau micro —, mais aussi l'interaction entre ces deux niveaux — niveau méso. Cette imbrication des différents niveaux d'analyses me permet ainsi de prendre en compte les différentes interactions entre les femmes participant à la recherche et à leur environnement à différents moments de leurs parcours migratoires, mais aussi dans la temporalité présente du CADA.

Par ailleurs, l'analyse Goffmanienne du stigmaté et des interactions résonne fortement avec mes questionnements sur les parcours et expériences des femmes en demande d'asile. En effet, Goffman définit le stigmaté comme ce qui, lors d'une interaction, affecte, en le discréditant, l'identité sociale d'un·e individu·e. L'expérience du/de la « stigmatisé·e » est-elle restituable ? « *Si les opérations de stigmatisation permettent de renouer avec une histoire de l'infra-ordinaire, elles offrent aussi la tentation d'accéder à une notion chère à Goffman, celle de l'expérience et, en particulier, l'incertitude et la vulnérabilité de l'expérience des individus stigmatisés* » nous rappellent Plumauzille, Clyde, et Mathilde Rossigneux-Méheust dans un article sur la notion de stigmaté chez Goffman, et ses liens avec l'agentivité (Plumauzille, Rossigneux-Méheust, 2014). Ainsi, les typologies de présentations de soi que dressent Goffman pourront constituer un cadre analytique intéressant pour l'étude des manières de se représenter, de se dire, de s'appropriier les images et les récits, comme formes d'agentivité.

Par ailleurs, Goffman « *fait du contrôle de l'information sur son stigmaté une arme pour le stigmaté : dans les cas où l'attribut est discréditable, mais pas immédiatement discréditant, ce dernier peut, par des stratégies de faux-semblants, ou, au contraire, de surexposition, jouer*

socialement avec ce qui le disqualifierait s'il était immédiatement visible. » (Plumauzille, Rossigneux-Méheust, 2014). Plus récemment, les analyses de Didier Fassin sur la souffrance⁸ s'intéressent à ce qu'il appelle le « retournement du stigmat » chez les personnes dites stigmatisées. Ces auteurs/trices me permettront de fournir un cadre d'analyse aux manières dont les femmes participantes à l'enquête contrôlent l'information : des images qu'elles prennent, des images qu'elles choisissent de montrer, et ce qu'elles en disent. En sélectionnant les images montrées et la narration, elles peuvent ainsi contrôler le récit sur leurs parcours et expériences, et ainsi contourner le « stigmat », ou du moins ce que j'appellerai plutôt « l'épreuve de la catégorie ». Je pourrai également tenter de comprendre, à la lumière des analyses de Fassin, comment le traumatisme ou les formes de traumatismes vécues par ces femmes peuvent être appréhendés comme des ressources et non plus comme une souffrance.

D. La dimension genrée de l'asile

L'ancrage théorique et conceptuel étant posé, un retour sur les sociologies des migrations, et plus particulièrement des dimensions genrées des migrations permet de mettre en lumière les fondements et questionnements dans lesquels s'ancre cette recherche.

Des femmes au genre en migration

Jusque récemment, les recherches en sciences sociales et humaines n'ont accordé que peu d'importance au phénomène de la migration féminine, soit en négligeant l'existence et la place des femmes migrantes, soit en limitant le rôle des femmes à celui d'épouses, au foyer, dépendantes financièrement de leurs conjoints. Ainsi, l'androcentrisme des sciences sociales considéraient la migration comme un phénomène essentiellement masculin. Comme nous le rappelle, Sylvie Mazella, dans son ouvrage *Sociologie des Migrations* :

« Pendant longtemps, alors même que les femmes constituaient déjà près de la moitié des migrants dans le monde, la question des femmes et des rapports sociaux de sexe dans la migration fut ignorée aussi bien dans la recherche académique que dans les objectifs de politiques publiques. » (Mazella, 2014 : 85).

⁸ Fassin D. et Rechtman R., *L'Empire du traumatisme : enquête sur la condition de victime*, Paris, 2007.

La question des femmes migrantes, n'était alors pas traitée ni par la sociologie, ni par les chercheuses sur les questions de genre. Comme le rappelle, Mirjana Morokvasic :

« Les deux discours, celui sur l'immigration privilégiant l'homme comme le référent universel, et celui sur les femmes et les rapports sociaux de sexe, ont pendant longtemps évolué indépendamment, sans se croiser et se connaître (Morokvasic, 2008 : 3).

Il faut ainsi attendre 1984 et la publication de son article « Birds of passage are also women » publiée dans *l'International Migration Review*. (Morokvasic, 1984). La figure de la femme femme-migrante-travailleuse s'est construite au cours des années 1980 et, à partir des années 1990, les recherches se sont fixées sur le travail du *care* et le travail domestique dans sa dimension économique et culturelle. Les femmes migrantes étaient en effet largement invisibilisées au travail et sont progressivement devenues particulièrement visibles dans le service domestique, les emplois du *care*, la prostitution et la traite des femmes. Les chercheuses font ensuite évoluer les réflexions en passant des recherches sur les femmes à une prise en compte des rapports sociaux de sexe, et donc du genre dans la migration. Morokvasic montre ainsi que cette question n'est plus en marge des sciences sociales mais qu'elle reste néanmoins partielle :

« Leur visibilité demeure sélective, partielle et partiale : elles sont plus visibles comme dépendantes, souffrantes et victimes, qu'en tant que protagonistes actives et indépendantes des migrations. Et ceci malgré (mais aussi peut-être, paradoxalement, grâce à) la formidable accumulation des connaissances et en dépit de la présence continue des migrantes sur le marché du travail, de leur mobilisation et de leur prise de parole dans l'espace public. » (Morokvasic, 2011 : 28).

L'autrice met ainsi en lumière comment cette mise en visibilité s'est accompagnée d'une réduction autour de certaines figures de la femme migrante. Tout d'abord, avec construction de catégorie de la femme migrante victime à protéger, plutôt que de les penser comme des « sujets agissants », notamment les femmes victimes de traite et d'exploitation sexuelle. Puis, vient celle de la femme travailleuse domestique et de la « mère sociale ». On constate donc une prise en compte partielle des formes de migrations féminines, et c'est notamment le cas pour les femmes qui quittent leurs pays pour fuir des persécutions.

Si les frontières entre migration économique et migration forcée ne sont pas nécessairement pertinentes, il s'agit ici d'inscrire mon étude dans le cadre de l'asile, c'est-à-dire que les personnes participant à la recherche ont demandé une protection internationale en France pour des motifs de persécutions dans leurs pays d'origine. D'un point de vue administratif et juridique, elles sont à distinguer des « réfugié·e·s », c'est-à-dire celles et ceux qui bénéficient déjà d'une protection internationale au titre de la Convention de Genève de 1951 et des « migrants économiques » qui viennent en France pour fuir des difficultés économiques ou dans l'espoir d'atteindre un niveau de vie meilleur, motifs qui ne sont pas jugés suffisants pour l'octroi du statut de réfugié dans la Convention de Genève. Si le droit distingue le migrant, du demandeur d'asile et du réfugié, il s'agit bien de catégories arbitraires et définies par un cadre légal et administratif. Ces trois groupes peuvent toutefois être amenés vivre des expériences similaires, dans lesquelles leur statut n'est pas pris en compte ou dans lesquelles il n'est pas pertinent de les différencier, sauf lorsqu'il s'agira de souligner sa catégorie juridique spécifique. La question du titre de séjour, et donc du droit à travailler constituent des éléments communs pour les personnes en attente de régularisation, que cette régularisation soit de l'ordre de l'asile ou d'autres titres du séjour vie privée et familiale.⁹ S'il ne me semble pas pertinent de tracer des frontières entre ces catégories, il est néanmoins essentiel de mettre en lumière que les enjeux de persécutions et d'insécurité dans le pays d'origine, et donc l'impossibilité d'y retourner sans y risquer sa vie, ainsi que la notion d'attente et d'incertitude liée à l'octroi de la protection internationale caractérisent également ce groupe. La possibilité d'être hébergé en CADA et de prétendre à certaines aides de l'État sont également des éléments spécifiques à cette catégorie.

La mise en lumière des dimensions genrées de l'asile se fait d'abord à travers des études sur les persécutions genrées de femmes. Comme le rappellent Jane Freedman et Jérôme Valluy dans leur introduction à l'ouvrage collectif « *Persécutions des femmes, savoirs, mobilisations et protections, 2007* », on peut distinguer les persécutions des femmes en général, des persécutions liées au genre. Les femmes persécutées en raison de leur croyance, de leurs engagements politiques, de leurs appartenances à des ethnies ou des groupes minoritaires, ou

⁹ En droit français, le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ou CESEDA, parfois surnommé code des étrangers, est le code regroupant les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des étrangers.

par leur proximité familiales ou amicales avec des personnes persécutées pour les mêmes raisons. Elles sont ainsi persécutées en tant que femme associée à un autre critère, et non parce qu'elles sont femmes soumises à des normes sociales régissant la féminité et la masculinité. Les persécutions liées au genre renvoient ainsi à ces normes sociales : les femmes qui échappent à ce contrôle et aux formes de violences, comme la fuite d'un mariage, d'une grossesse, d'un avortement forcé ou d'une mutilation génitale féminine. Les auteurs/trices mettent ainsi en lumière plusieurs aspects intéressants pour mon étude : d'une part, ils/elles soulignent l'insuffisance des connaissances en sciences sociales et humaines relatives aux liens entre les persécutions et les systèmes de domination dans les sociétés d'origine, et des liens entre persécutions et les phénomènes d'exil. En replaçant violences et persécutions liées au genre, deux termes à la fois distincts et à regrouper, les auteurs/trices invitent à prendre en compte la dimension structurelle, systémique des violences subies, et le « *continuum sous-tendu par les rapports de genre qui imposent des rôles et des comportements particuliers et placent souvent dans une dépendance économique et politique par rapport aux hommes, faisant de ces violences des persécutions à proprement parler* », s'inscrivant dans un féminisme matérialiste. Plusieurs travaux de cet ouvrage collectif permettent ainsi de mettre en lumière, dans cette perspective matérialiste et systémique les différentes formes de violences faites aux femmes au Salvador, Afghanistan, Mali, Côte d'Ivoire notamment, analysent enjeux juridiques relatifs aux persécutions liées au genre, étudient également les formes de résistances et les mobilisations liées à cette question. Ils-elles appellent par ailleurs à réfuter toute lecture essentialiste et culturaliste des violences dans les pays d'origine, qui consisteraient à opposer les violences des « sociétés d'origine » aux violences des sociétés d'accueil. En effet, cette dichotomie consisterait à mettre en opposition « le monde barbare » des sociétés d'origine, et particulièrement africaines, au monde « civilisé », le nôtre qui les protégeraient de ces violences. Dans un autre écrit, Freedman, montre comment les campagnes de mobilisation et la communication des ONG internationales usent de ce stéréotype, en mettant en avant des femmes victimes de violence, ayant besoin d'être uniquement protégées. Par ailleurs, les femmes sont principalement représentées avec des enfants, donc comme des mères. Ce stéréotype s'inscrit jusque dans la réalité de l'accès juridique à l'asile, puisque l'on constate, selon Freedman, que les femmes ont une plus grande facilité à obtenir l'asile lorsqu'une mère protège sa fille de l'excision car celle-ci est vue comme une femme qui protège son enfant. Mais les représentations des politiques d'asile font également recours au stéréotype inversé, accusant les femmes exilées de jouer de leur maternité et de leur prétendue vulnérabilité pour avoir un plus grand accès au droit d'asile. Ce faisant, ces représentations dépolitisent les

expériences, essentialisent les rôles de genre et ignorent les voix de ces femmes. Cette déconstruction et cet appel constituent un fil important de ma réflexion sur le terrain et font écho à une tension qui sous-tend mes questionnements : alors que la dimension genrée de la demande d'asile semble essentielle pour la reconnaissance de la protection internationale, cette reconnaissance ne risque-t-elle pas d'essentialiser ces femmes dans la catégorie « femmes vulnérables victimes de violences dans leurs pays d'origine » ? Comment catégoriser sans essentialiser ? Et comment cette catégorisation est-elle perçue par les principales concernées ?

Par ailleurs, plusieurs écrits s'intéressent également aux persécutions liées au genre sur les routes de l'exil ou dans certains pays de transit (Freedman, 2015, Soudant-Delpechin, 2016), soulignant ainsi l'omniprésence de la violence tout au long du voyage, et la manière dont les politiques restrictives de contrôle des frontières dans les pays de transit et de destination exacerbent les violences subies par ces femmes.

Outre les apports très riches de ces travaux sur les dimensions genrées des persécutions, et les expériences des femmes sur les routes migratoires, la recherche en sciences sociales nous informe relativement peu sur les expériences et les vécus des femmes en demande d'asile pendant la procédure d'asile et lorsqu'elles sont hébergées dans un CADA. Freedman elle-même invite à redonner une voix à celles qui sont considérées comme marginales et à reconsidérer la pluralité des parcours et des expériences de l'exil. Par ailleurs, la catégorie femmes arrivées seules, avec ou sans enfants reste peu prise en compte par les recherches en sciences sociales et humaines.

Les femmes en demande d'asile arrivées seules en France, peu étudiées et pourtant présentes

Nous l'avons vu, les études sur les migrations sont ainsi imprégnées de stéréotypes de genre importants. En témoigne l'idée que la « féminisation des migrations » est corrélée à l'augmentation des migrations féminines provoquées par la loi du regroupement familial en 1976. Cette lecture occulte un élément important : l'augmentation des migrations féminines à partir des années 1970 n'est pas uniquement le fait du regroupement familial, mais également de la progression de migrations dites « autonomes ». Ainsi, expliquer l'augmentation des flux migratoires féminins en se centrant uniquement sur le regroupement familial témoigne d'une vision stéréotypée de la femme migrante partie rejoindre son mari, alors qu'au même moment la progression des migrations autonomes féminines laisse entrevoir une figure nouvelle des femmes migrant seules. Cette « féminisation des migrations » imputée au regroupement familial

limite le rôle de la femme migrante à celui de « femme d'immigré » dans un statut de dépendance par rapport à son mari, pourvoyeur de ressources. Ainsi les femmes parties et arrivées seules sont peu étudiées par les sciences sociales. Pourtant, ces femmes qui partent constituent souvent une rupture par rapport aux profils migratoires traditionnels, et apparaît comme un élément de changement important dans les mobilités internationales. Entendons à ce sujet Laurence Roulleau-Berger :

« Les femmes en migration construisent leurs identités à partir d'une multiplicité de rôles et d'appartenances elles-mêmes fonctions d'espace de socialisation liées à des contextes sociétaux divers. L'épreuve migratoire montre combien les biographies individuelles se sont brouillées, comment elles sont apparues de moins en moins linéaires ; les clivages liés aux différences sociales semblent atténués alors que les inégalités ne sont pas affaiblies mais se sont plutôt renforcées ». (Roulleau-Berger L., 2010 : 25).

Estelle Soudant-Depelchin, dans son étude sur les femmes migrantes à Calais, montre également que le motif qui encourage le départ est souvent lié à une volonté d'émancipation loin du contrôle social. Il s'agit pour certaines femmes de « faire leur révolution personnelle face à l'oppression traditionnelle ». Partant d'une observation des femmes isolées à Calais, la chercheuse a montré que ces femmes étaient pour la plupart dans une volonté d'émancipation par rapport à leur pays d'origine où l'infériorité du statut et des droits des femmes par rapport à ceux des hommes est inscrite dans le code de la famille. De nombreuses femmes seules partent pour fuir une violence genrée quotidienne : « *Les violences contre les femmes s'inscrivent dans la vie quotidienne (répétition), dans la proximité (elles sont le plus souvent le fait des proches de la victime) et bien souvent dans la sphère privée (au domicile de la victime)* ». (Soudant-Depelchin, 2016 : 126). Nous pouvons ainsi nous demander si les parcours des femmes participant à notre étude répondent en effet à une forme d'autonomisation par rapport aux oppressions patriarcales vécues dans les pays d'origines.

Néanmoins, on ne saurait résumer l'analyse des migrations des femmes seule à une simple binarité domination dans les pays d'origine et émancipation dans les pays d'arrivées. Ainsi, Nassima Moujoud critique bon nombre de travaux qui s'inscrivent dans une conception binaire de la réalité, opposant les sociétés de départ et les sociétés d'accueil sur l'axe tradition/modernité. Cette vision contribue à représenter les femmes immigrantes, et notamment celles qui proviennent de pays du Sud, comme étant soumises, dominées et aliénées, en opposition aux femmes de la société d'accueil, vues comme modernes et émancipées. Cela

véhicule également une image figée et homogénéisante des sociétés d'origine, sans égard aux dynamiques de changement qui y ont cours, particulièrement en termes de rapports sociaux de sexe, de même que de diversité linguistique, religieuse, sociale et ethnique. Ainsi, les femmes immigrantes sont représentées comme l'ultime altérité, amenant l'idée que c'est l'immigration en elle-même qui provoque leur émancipation. Or, selon Moujoud, la réalité est autrement plus complexe : ainsi, « *si la migration fabrique peut-être le changement, elle est aussi fabriquée par lui* », et les éléments que l'on tient ici pour des indices d'émancipation sont en fait déjà présents d'une certaine façon dans le contexte d'origine (Moujoud, 2008). En effet, le projet de départ des migrantes seules du Maroc vers la France résulte d'une quête d'autonomie commencée dans la société d'origine, où ces femmes envisagent le départ comme une alternative aux positions subalternes qu'elles subissent (Moujoud, 2007). Ce n'est donc pas ici, le pays d'arrivée qui est source d'émancipation, mais bien le projet migratoire développé dans le pays d'origine.

Cette analyse fait partiellement écho aux parcours de l'ensemble des femmes participant à ma recherche, et nous pourrions ainsi nous demander en quoi et comment ces femmes ont pu entamer une quête d'autonomie, même dans le cadre contraint qui est le leur : violences conjugales, refus d'un mariage précoce ou d'une excision par exemple. Plusieurs profils et type de parcours se profilent. Se pose ainsi ici une tension entre une migration forcée et la fuite du pays considéré comme non choix, comme seule alternative possible à la persécution, et désir d'émancipation et de résistance face à des normes oppressives patriarcales dans le pays d'origine. Néanmoins, et en accord avec les analyses de Moujoud, nous pensons que le parcours migratoire et la France comme pays d'arrivée ne constituent pas nécessairement une source d'émancipation, mais constituent également de lieux où peuvent se reproduire des formes de dominations et de violences sexistes, racistes et liées au statut de demandeuses d'asile. Citant Paola Tabet (2004), Nassima Moujoud souligne qu'il faut plutôt comprendre les migrations féminines comme un enchevêtrement complexe de facteurs, incluant l'état des rapports sociaux de sexe dans la société d'origine, la situation politique et économique au plan local et global, de même que des motivations et des objectifs individuels ou familiaux.

Catégories femmes en demande d'asile et vulnérabilité

Catégoriser, c'est ranger, différencier et comparer, mais c'est aussi hiérarchiser : classer et être classé. Ce classement se fait d'abord par les chercheurs et les chercheuses en sciences sociales

qui définissent leur objet d'étude. Ainsi, en m'intéressant aux femmes en demande d'asile arrivées seules et hébergées dans un CADA, je produis déjà une catégorisation qui associe et imbrique plusieurs formes d'assignation. Par ailleurs, cette catégorie renvoie à la dimension administrative et juridique, lié au sexe, mais également à la demande de protection internationale. D'un point de vue purement administratif, la catégorie femmes en demande d'asile n'existe pas, puisque nous l'avons vu, la dimension genrée n'apparaît pas dans la Convention de Genève. Ce sont donc les motifs de persécutions qui peuvent être reconnus ou non comme ayant une dimension genrée qui crée la catégorie. Par ailleurs, en termes de politique d'accueil, ce sont les critères de vulnérabilité qui produisent des catégories. En France, c'est l'article 21 de la directive d'accueil qui établit les situations particulières de personnes vulnérables. Parmi elles, les femmes enceintes, les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, par exemple les victimes de mutilation génitale féminine.¹⁰ Des besoins particuliers, garantis par Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), sont ainsi établis en matière d'accueil : « L'OFII est chargé de procéder à une évaluation de la vulnérabilité de ce dernier afin de déterminer, le cas échéant, ses besoins particuliers en matière d'accueil ». L'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) établit également des garanties procédurales spéciales. C'est donc cette catégorisation comme personnes vulnérables qui permet à ces femmes d'être hébergées et d'accéder à une chambre ou un appartement individuel au sein du CADA. Si cette catégorisation permet de sortir de la rue, et donc d'accéder à un hébergement et un accompagnement social spécifique, la catégorisation de la vulnérabilité reste ambiguë. De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de vulnérabilité ? Dans leur article sur « Vulnérabilité, soin et accueil des demandeurs d'asile », Elodie Boublil et Laure Wolmark mettent en lumière ces ambiguïtés. (Boublil E. et Wolmark L., 2018). Elles montrent que ce concept est rarement défini et pourtant fait référence dans les politiques de gestion de l'accueil. Elles soulignent ainsi comment le concept de vulnérabilité, dans la gestion européenne de l'asile est utilisé pour assurer la protection des personnes vulnérables, mais que la mise en œuvre au niveau européen semble nuire à la protection réelle des personnes en situation de vulnérabilité. Son utilisation semble ainsi poser des hiérarchies de la souffrance, et risque d'enfermer les personnes dans leur

¹⁰ La liste complète des catégories vulnérables est la suivante : les mineurs, les mineurs non accompagnés, les handicapés, les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes ayant des maladies graves, les personnes souffrant de troubles mentaux les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, par exemple les victimes de mutilation génitale féminine.

vulnérabilité, sans prendre en compte les situations et donc à la dimension dynamique de la vulnérabilité. L'introduction de la revue *Cahiers du genre* dédié à la notion de vulnérabilité dans une perspective féministe souligne également plusieurs aspects intéressants pour cette étude.

« Le recours à l'idée de vulnérabilité ainsi découpée suppose une évaluation morale : la vulnérabilité n'apparaît qu'en tant qu'elle entraîne un horizon d'obligations (remplies ou non, mais perçues par certain·e·s, et en tout cas par celui/celle qui use du vocable), de raisonnements normatifs et d'ordonnements et discours politiques. Elle appelle une forme d'action, de protection — une injonction qui peut être adressée aux institutions, à un groupe particulier, au système juridique, à tout un chacun. Enfin elle peut s'accompagner d'un blâme à l'endroit de celui qui tire profit de la fragilité ainsi composée. (Boehringer, Ferrarese, 2015 : 6).

En résonance avec cette analyse, je défends l'idée que la vulnérabilité n'existe qu'en situation, et qu'elle se définit par sa dimension profondément relationnelle. Le risque est grand d'enfermer les femmes considérées comme appartenant à la catégorie femmes en demande d'asile dans une vulnérabilité essentialisante et culturaliste. Cette réflexion pourra ainsi alimenter les questionnements autour de la manière dont les catégories sont perçues et appropriées par les principales concernées.

E. Pourquoi s'intéresser à l'espace CADA ?

Si les sciences sociales se sont emparées des questions de migrations forcées depuis plusieurs années, des recherches plus récentes se développent sur les modalités d'accueil des personnes exilées, plus particulièrement sur leurs lieux de vie en milieux urbains et s'intéressent notamment aux dynamiques spatiales, et aux manières dont les personnes exilées sont accueillies par les villes et recomposent les espaces urbains à travers les camps de réfugiés formels et informels, les squatts, les centres d'accueils institutionnels ou encore les initiatives citoyennes (Valluy, 2007, Agier, 2018). Les travaux de Michel Agier autour des camps de réfugiés, lieux de vie et « hors-lieux », marges, interstices, aires mais également autour des nouvelles formes d'accueil et solidarité (Agier, 2015, 2017, 2018) ouvrent des perspectives intéressantes pour appréhender les dimensions spatiales des expériences des vécus des femmes participant à la recherche. Pour autant, le CADA est un espace encore différent des lieux informels étudiés par ces chercheurs. Il s'agit d'un lieu institutionnel, géré par une association,

mandatée par l'État, et ainsi régi par un cadre juridique et une réglementation oscillante entre espace de vie et contrôle des personnes hébergées. A cet égard, les travaux de Carolina Kobelinsky sur ce dispositif d'accueil spécifique d'un point de vue à la fois institutionnel, et du point de vue des expériences et des perceptions des personnes hébergées ont été particulièrement fécondes à ma réflexion. Elle souligne en effet plusieurs aspects que je vais pouvoir confronter à mon terrain. D'une part, le CADA est à la fois un lieu d'assistance et de contrôle, où se joue une sorte de « captivité bienveillante ». (Kobelinsky, 2010, 2014). Par ailleurs, elle montre en quoi le CADA cristallise l'attente et « *constitue l'espace et le temps où celle-ci devient palpable et constitue le cadre dans lequel les gens en font l'expérience* ». (Kobelinsky, 2014). Kobelinsky parle ainsi d'une forme d'incorporation d'un certain assujettissement, d'une autonomie rétrécie ». En ce sens, le CADA pourrait constituer une forme d'« hétérotopie de la déviation » tel que défini par Foucault, (Foucault, 2009) puisque il y règne une forme de rupture par rapport aux temps traditionnels. Le temps au CADA est un espace où le temps se suspend, et prend une forme autre, celle de l'attente et de l'incertitude.

Sans avoir l'ambition d'ancrer entièrement mon étude dans une analyse spatiale des rapports sociaux de sexe, on peut se demander ainsi en quoi les rapports sociaux de sexe, de race et de classe imprègnent les manières d'habiter cet espace spécifique du CADA. Ainsi se pose ici une tension entre un CADA refuge et espace de sécurité et de soulagement pour des femmes qui ont souvent un long parcours d'errance et de rue. En même temps, le CADA qui constitue le cadre de notre étude est aussi un lieu d'isolement ; d'insécurité, de ruptures. Le temps y devient à la fois insupportable et trop long, et en même temps contraint par le fait d'être une mère seule. On peut ainsi poser qu'une approche genrée de l'espace (Direnberger L., Schmoll C., 2014) peut permettre de comprendre la manière dont les femmes participant à la recherche habitent, négocient, s'approprient, se réapproprient cet espace du CADA.

F. La problématique posée

Ce projet de recherche vise ainsi à comprendre les expériences singulières et multiples des femmes en demande d'asile arrivées seules en France et hébergées dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Il permet ainsi de se demander comment s'imbriquent les rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans les parcours et les expériences de ces femmes hébergées dans le CADA ? Plusieurs tensions et questions sous-jacentes se posent alors.

Tout d'abord, alors que la catégorisation femmes en demande d'asile semble nécessaire pour assurer une plus grande protection et un accès à un hébergement, cette catégorisation peut à la fois enfermer dans une vision essentialiste et culturaliste. Par ailleurs, alors que le CADA constitue un espace de protection et de soulagement, il est aussi un espace d'isolement, et d'exclusion. Il est donc un espace de tension.

On peut alors se demander si les processus d'autonomisation à l'œuvre dans les parcours migratoires de ces femmes en demande d'asile se poursuivent une fois arrivée dans le pays d'accueil ? Au contraire, l'assignation aux catégories « femmes en demande d'asile » et à l'espace associé du CADA n'est-elle pas une autre forme de contrainte limitant l'autonomisation ?

En cherchant à dépasser la vision binaire femme dominée / femme résistante, il s'agit de penser comment ces femmes « catégorisées » perçoivent, s'approprient et négocient cette assignation aux catégories et aux espaces. Comment mobilisent-elles des marges de manœuvres, des formes de résistance dans leur quotidien ?

Enfin, parce que le dispositif méthodologique n'est pas qu'un outil mais participe de la réflexion, il s'agit de se demander en quoi il permet aux femmes d'autres formes de présentation de soi, et ainsi de contourner les catégories et espaces assignés.

II. Quand le dispositif méthodologique cherche à décentrer et collaborer

Les manières dont les femmes en demande d'asile perçoivent, s'approprient et négocient les catégories et les espaces assignés, ainsi que les différentes formes d'agentivité qu'elles mobilisent sont au cœur de ma démarche. Il m'est ainsi apparu pertinent de situer celle-ci dans une approche compréhensive, qualitative s'appuyant sur l'expression des points de vue des actrices concernées et la subjectivité de l'apprentie chercheuse. Dans cet esprit, ma démarche méthodologique répond à trois préoccupations clés, à la fois scientifiques et personnelles. Tout d'abord, par mon dispositif méthodologique, je tente de mettre en application des principes de la recherche féministe et intersectionnelle et ainsi d'allier théories et méthode (Clair, 2016). Par

ailleurs, avoir recours à une méthodologie qui décentre les formes de récit de soi, et qui ne recréent pas un cadre pouvant être assimilés aux entretiens administratifs liés à la procédure de demande d'asile me semblait essentiel. Enfin, puisque les enjeux de pouvoir dans la recherche me tiennent à cœur, j'ai choisi de mettre en œuvre un dispositif collaboratif, inspirée de la recherche-action, où les personnes dites enquêtées sont actrices et au cœur de la recherche. C'est d'ailleurs pour cette troisième raison que j'ai recours aux expressions « personnes participant à la recherche » ou « femmes participant à la recherche » qui semblent mieux correspondre à ma démarche que l'expression « personnes enquêtées. »

Il s'agit dans ce chapitre de présenter les motivations scientifiques à la base de mon dispositif méthodologique, avant de présenter le cadre contextuel et le déroulé de mon enquête. Enfin, j'apportera quelques éléments réflexifs sur les enjeux de posture et positionnement.

A. Le dispositif méthodologique : *photovoice*, *photo elicitation* interview et entretiens compréhensifs

Quelques repères sur la sociologie visuelle

Le dispositif méthodologique mis en place s'inscrit dans la sociologie visuelle. A l'inverse d'autres disciplines et notamment l'anthropologie où les liens entre la photographie, le cinéma et les dimensions scientifiques des recherches semblent plus apaisée, et ainsi plus institutionnalisée, la sociologie visuelle est plus récente et peine encore à se faire reconnaître. Becker le rappelait déjà en 2001, dans son article sur la sociologie visuelle, la photographie documentaire et le photojournalisme, lorsqu'il dit :

« C'est un peu comme si la présence de photographies et de films dans un rapport de recherche constituait une concession au goût bien peu scientifique du public ou une tentative pour persuader du public ou une tentative pour persuader les lecteurs, (...) d'accepter des conclusions peu fondées ». (...) Mais il ne suffit pas de convaincre les autres, il faut aussi qu'eux-mêmes soient convaincus qu'ils font de la « vraie sociologie » et pas seulement de jolies petites photos intéressantes. » (Becker, 2001 : 338).

De même le sociologue Daniel Vander Gucht, montre que :

« Le discrédit de l'image dans la sociologie universitaire est manifeste si l'on examine précisément l'attitude de Bourdieu dont il aura quasiment fallu attendre près de 40 ans pour qu'il exhume ces photos

(prises en Algérie) et accepte avec réticence qu'elles soient présentées au public, en veillant bien à ce qu'on ne le prenne surtout pas pour un artiste et en précisant que ces photos n'ont eu en tout état de cause aucune incidence sur ses recherches savantes. » (Vander Gucht, 2015 : 13).

C'est sans doute ce discrédit initial qui explique que les réticences à l'utilisation des images dans les recherches sociologiques. Malgré cela, la sociologie visuelle s'est largement développée, et plusieurs chercheur.es ont utilisé l'image comme méthodologie d'enquête. On peut citer Douglas Harper qui a observé et suivi les vagabonds du nord-ouest américain (2005 (1982), Mitchell Duneier qui s'est associé au photographe Ovie Carter pour comprendre et documenter le quotidien des *unhoused* de Greenwich Village qui vendent des livres, magazines et journaux sur le *sidewalk* (1999). En France, l'anthropologue Florence Weber, a travaillé avec le photographe Jean Robert Dantou, sur les objets de la folie,¹¹ ou encore Camillo Leon Quijano, doctorant en sociologie et photographe qui travaille sur une socio-ethnographie visuelle des pratiques urbaines à Sarcelles, et sur le genre dans la construction sociale de l'espace. (Leon Quijano, 2016). Ces travaux permettent de distinguer deux grandes manières de prendre des photos sur le terrain : soit l'ethnographe prend lui-même ses photographies, soit il s'associe à un photographe. Dans mon cas, je choisis de proposer une troisième perspective où ce sont les personnes participant à l'enquête qui prennent elles-mêmes les images. Cette démarche, relativement peu mise en place en France, est néanmoins utilisée par plusieurs chercheur.e.s. Le doctorant Gabriel Urribelarrea utilise à cette méthode dans son étude sur l'accès aux soins des personnes sans abri. (Urribalerra, 2015). La chercheuse Kobelinsky dans son étude sur l'attente dans un CADA explique aussi comment sur proposition d'un des demandeurs d'asile interrogé, celui-ci s'est mis à prendre des centaines d'images, utilisées pour son étude (Kobelinsky, 2010). Enfin, je peux citer la géographe Eva Bigando qui a recours à la *photo elicitation interview* lorsqu'elles s'intéressent aux pratiques des paysages par les habitant.es. (Bigando, 2017.)

Mon dispositif méthodologique : à mi-chemin entre *photovoice*, la *photo elicitation interview* et l'entretien compréhensif

Le dispositif que j'ai pu mettre en place est une articulation de trois méthodologies : la *photo elicitation interview*, *photovoice* et l'entretien compréhensif

¹¹ Elise Leclère, « Jean-Robert Dantou et Florence Weber (dir.), *The Walls don't speak. Les murs ne parlent pas* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2016, mis en ligne le 31 mars 2016, consulté le 04 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org.bibelec.univ-lyon2.fr/lectures/20500>

La *photo elicitation interview* est une méthode d'enquête particulière, où l'entretien de recherche est mené sur la base d'un support photographique considéré comme susceptible de provoquer ou susciter (du latin *elicere*) des réactions verbales et émotionnelles chez la personne interviewée. Les photographies utilisées lors de l'entretien peuvent soit correspondre à des documents photographiques déjà existants, soit avoir été réalisées pour l'occasion par l'enquêteur lui-même ou directement par l'informant. C'est le photographe et anthropologue américain John Collier, un des instigateurs de l'anthropologie visuelle aux États-Unis dès les années 1960, qui est reconnu comme le premier à avoir eu recours au terme de *photo elicitation* dans un article publié en 1957 (Collier, 1957). Il est également le premier à avoir formalisé et systématisé l'utilisation de la photographie comme technique de recherche et à avoir posé les principes de la *photo interview* dans un ouvrage publié en 1967. Par la suite, c'est principalement dans les champs disciplinaires de l'anthropologie et de la sociologie (visuelles) nord-américaines que l'usage de la *photo elicitation interview* s'est le plus développé, notamment porté par les travaux du sociologue américain Douglas Harper (2002). Un article publié en 2002 dans la revue *Visual Studies* est d'ailleurs l'occasion pour ce dernier, qui se considère lui-même comme « *a frequent photo elicitation researcher* », de dresser un tableau de l'usage qui est fait de cette technique d'enquête dans le champ des sciences sociales nord-américaines en ce début de XXI^{ème} siècle et de proposer un retour général sur la méthode (Harper, 2002). Dans la *photo elicitation interview*, la photographie est utilisée comme un médium à l'entretien, et donc au récit. Telle que je l'utilise, elle permet de produire des productions visuelles mais également et surtout verbales.

La méthodologie *Photovoice* ajoute des éléments supplémentaires, puisque les dimensions collectives et de changement social occupent une place centrale. Celle-ci est très peu utilisée en sociologie mais plutôt dans des disciplines connexes comme la psychologie sociale, la santé publique / santé communautaire, ou l'action sociale. Plusieurs recherches sur les jeunes femmes ou les jeunes sans abri (Douville, Lyne, 2017 ; Flynn, Damant, Lessard, 2015), sur les mères monoparentales (Vandette, Gosselin, Valiquette Tessier, 2014), ou encore les femmes des quartiers populaires irlandais (Mcyntre, 2003) ont eu recours à ce dispositif. À noter que les études auxquelles j'ai eu accès sont principalement américaines ou québécoises. *Photovoice* a été créé par Caroline Wang et Mary-Anne Burris de l'Université du Michigan dans les années 1990 (Photovoice Steering Committee, 2007 ; Gagné, Jamieson, & Ouimet, 2009). La méthode consiste ainsi à mener des ateliers de groupe où chaque personne y participant sont invitées à

photographies leurs réalités, et échanger sur les images prises. Les auteutrices se sont basées principalement sur les théories du développement de la réflexion critique, les théories féministes et la photographie documentaire pour développer leur approche. Elles ont également testé et bonifié elles-mêmes leur méthode au sein d'un programme de développement du bien-être chez les femmes dans la province du Yunnan en Chine. Ainsi, par rapport à la réflexion critique, Wang et Burris (1997) affirment que l'un des moyens les plus efficaces pour que les membres d'une communauté se préoccupent de certains enjeux sociaux est d'en montrer des images. Cela est cohérent avec la philosophie de la photographie documentaire qui insiste sur l'importance de montrer des réalités sociales à travers les images afin de toucher la conscience sociale et de susciter la réflexion critique. Finalement, puisque l'éducation, donc la lecture et l'écriture, sont parfois réservées aux hommes dans les communautés, comme dans la province rurale du Yunnan où elles menaient leur étude, elles se devaient de trouver une méthode d'évaluation permettant d'accéder à la pensée et à la connaissance des femmes. À cet égard, l'approche féministe qui vise à redonner du pouvoir aux femmes est cohérente avec l'utilisation d'une méthode qui peut être utilisée malgré une incapacité à lire et à écrire. J'y reviendrai.

Enfin, pour réaliser les entretiens individuels, je m'inspire de la méthodologie de l'entretien compréhensif décrite par Jean-Claude Kaufmann. En effet, l'entretien permet d'accéder à la compréhension des situation sociales et aux représentations qui leur sont données :

« Il est essentiel de saisir que les méthodes qualitatives ont d'avantage vocation à comprendre, à détecter des comportements, des processus ou des modèles théoriques, qu'à décrire systématiquement, à mesurer ou à comparer : à chaque méthode correspond une manière de penser et de produire du savoir qui leur est propre. (Kaufmann, 2016 : 26).

L'entretien permet d'accéder et d'appréhender le sens que les individu·e·s donnent à leur situation, comment ils ou elles l'expliquent, et c'est ce qui m'intéressent dans les entretiens individuels qui viennent compléter les ateliers collectifs.

Quels avantages à l'utilisation de la photographie par rapport aux entretiens classiques ?

On pourrait penser que les informations collectées dans cette enquête auraient pu être collectées de la même manière avec des entretiens biographiques plus classiques. Néanmoins, je vois trois avantages majeurs à l'usage de la *photo elicitation interview* et de *photovoice*. Le premier est de permettre une temporalité suffisamment longue pour créer un lien de confiance et une

dynamique de groupe qui permettent de se raconter autrement que dans le cadre plus restrictif d'un entretien biographique. Par ailleurs, parce que la prise de vues d'images photographiques constitue la porte d'entrée de la relation entre l'apprentie chercheuse et les femmes participant à la recherche, cette relation de confiance est d'autant plus facile : on peut discuter des photographies et cela constitue une forme d'échange facilitée par le « *caractère convivial et l'effet divertissant qu'introduit la médiation par la photographie. La photographie stimule ainsi l'expression verbale de l'informant, par sa capacité à « susciter son discours souvent plus efficacement qu'une simple question* » (Bigando, 2016 : 7). Enfin, et c'est la dimension qui me semble la plus intéressante, la photographie permet de faire émerger une réflexion critique chez les participantes. Ainsi, celles-ci doivent apporter une réflexion en amont de la prise de vue – qu'est ce qui est important pour moi, quels sont les lieux de mon quotidien ? -, mais également en aval, au moment de la présentation et de la mise en récit de ces images : pourquoi ai-je choisi de prendre cette photo, qu'est-ce que je souhaite en dire ? qu'est-ce que cela révèle de mon histoire ? Cette réflexivité permet donc une participation active des femmes participant à la recherche.

B. Un choix méthodologique motivé par une approche féministe, intersectionnelle et collaborative de la recherche

Recherche action, recherche opérationnelle, enquête collaborative, ethnographie collaborative (Urribalera, 2016). Malgré la pluralité des dénominations, ces démarches ont un objectif commun : celui d'articuler la recherche en sciences sociales avec des pratiques et des actions concrètes. C'est cet objectif qui a inspiré mon dispositif méthodologique. Je souhaite ainsi ancrer ma recherche dans la pratique de l'accompagnement des personnes hébergées en CADA et susciter une réflexion sur les questions de genre, d'asile et d'accompagnement au sein de l'association. Concrètement, cela se traduit par une collaboration avec l'association et le CADA qui assure le financement du matériel nécessaire au projet. Cela passe également par une restitution à chaud des premiers résultats à l'équipe du CADA au courant du mois de Juin, et de nombreuses discussions informelles avec la Cheffe de service qui relaient les échanges à sa direction, pour influencer les réflexions au niveau institutionnel. Enfin, l'organisation par l'association d'une conférence en décembre 2019, puis en février 2020, dans plusieurs centres culturels de Lyon et Villeurbanne, me permettra de présenter les résultats de la recherche, ainsi que de montrer l'exposition photographies aux professionnels de l'association et à un public

plus large. Néanmoins, cet intérêt pour une recherche collaborative est directement lié à l’ancrage féministe et intersectionnelle de ce projet de recherche.

Comme je l’ai mentionné, mon intention était de développer une approche méthodologique qui tente de mettre en pratique les théories féministes dans lesquels s’ancrent cette recherche. Comme le suggère Isabelle Clair « Une translation des théories féministes sur un plan méthodologique suppose que soit réaffirmée la nécessité de penser ensemble méthode et théorie. » (Claire, 2016 : 68). Je m’inspire ainsi de quelques-uns des principes énoncés dans le texte de Ollivier Tremblay (2000)¹², notamment les principes d’engagement de la chercheuse en tant que personne, et l’engagement des participantes à la recherche. Le fait de donner aux femmes participant à la recherche l’outil de collecte de données, et de rester relativement large et ouverte sur les questions de recherche me semblent ainsi assurer une forme de participation active des femmes au processus de recherche. Bien que l’apprentie chercheuse soit évidemment en position de demande et d’orientation du processus, l’objectif est de donner une forme de contrôle aux femmes : ce sont elles qui décident des images qu’elles souhaitent prendre, montrer et commenter. Elles peuvent ainsi, à partir des questions de recherche initiale, proposer des thèmes auxquels je n’avais pas initialement pensé. Les limites de la temporalité du mémoire ne me permettent pas de les associer dans toutes les étapes de la recherche et notamment l’analyse ou l’écriture. Je les considère néanmoins pleinement comme des co-chercheuses.

Par ailleurs, le dispositif méthodologique que je propose tente de mettre en application certains principes de l’intersectionnalité. Dans un texte présentant une recherche collaborative avec des jeunes femmes de la rue au Québec, Flynn, Damand, et Lessard soulignent :

« L’intersectionnalité pose différents repères méthodologiques pour l’étude de l’expérience de ces femmes. En stipulant que celles-ci sont des expertes de leur propre expérience, elle se fonde sur les récits des femmes qui sont privées de pouvoir dans la sphère politique. Il convient de rappeler que le concept d’intersectionnalité implique aussi l’imbrication des savoirs expérientiels et universitaires (Hill Collins 2012). Par conséquent, il est nécessaire de mettre au point des méthodes de recherche qui

¹² 1° le féminisme est une perspective, non une méthode de recherche, 2° la recherche féministe recourt à plusieurs méthodes de recherche, 3° Elle se veut un regard critique au sein des disciplines 4° elle est guidée par les théories féministes 5° la recherche féministe tend vers la multidisciplinarité, 6° elle se préoccupe de changement social, 7° la recherche féministe s’efforce de reconnaître la diversité parmi les femmes et d’en tenir compte, 8° elle sollicite l’engagement de la chercheuse en tant que personne, 9° elle invite aussi à l’engagement des participantes à la recherche, 10° elle favorise l’engagement du lectorat. »

facilitent la coproduction des connaissances, la collaboration et une redéfinition des rôles au sein de la recherche traditionnelle. » (Flynn, Damand, Lessard, 2015 : 77).

Une approche intersectionnelle me permet également de repenser les rapports de pouvoir qu'il peut y avoir entre l'apprentie chercheuse que je suis, femme blanche, de classe supérieure et étudiante à l'université et les femmes avec lesquelles je souhaite mener ce projet. Cette prise en compte et reconnaissance des dynamiques de pouvoir me semblent essentiel et j'y reviendrai de manière plus détaillée.

C. Cadre contextuel de la recherche

Le CADA de Nicolas Garnier, un CADA spécifique et « privilégié »

Cette enquête a été menée dans le CADA de Nicolas Garnier, géré par l'association Forum Réfugiés – COSI. Le site est situé dans la commune de Villeurbanne, site frontière avec la commune de Vaulx-en-Velin et de Bron. Le quartier des Brosses est un quartier en pleine mutation, avec un développement de projets sociaux et associatifs important. Ce centre a été fondé en 2001, et a entièrement été rénové en avril 2017. D'une capacité d'accueil de 175 personnes, la rénovation a permis d'améliorer le bâti, et les conditions physiques d'accueil. Le fait de disposer de logements autonomes, adaptés aux personnes à mobilité réduite, et d'un ascenseur, permet d'envisager l'accueil de personnes en situation de handicap ou encore présentant des pathologies lourdes invalidantes. Cette rénovation en fait un lieu « spécifique » et considéré comme « privilégié » à la fois par les équipes y travaillant, les autres équipes de l'association mais également les personnes hébergées. L'équipe est constituée de 11 personnes, dont une Cheffe de service, 3 chargées d'accompagnement global (asile – santé / social), une chargée d'asile, une chargée santé / social, un chargé de la vie collective, le reste de l'équipe étant dédié à la gestion et maintenance du bâti.

On entre dans le CADA par une grande barrière, ouverte en permanence, sur la cour principale, qui se prolonge derrière le bâtiment principal, et où se trouvent les terrains de jeux (terrains de baskets, marelle). Quelques bancs en pierre y sont installés autour du terrain. A gauche de la cour par laquelle on entre, se trouvent les poubelles, souvent désordonnées et ouvertes. Ici, pas de tri, mais des poubelles fouillées. Un peu plus loin, se trouve la laverie. Tout droit, on aperçoit l'entrée principale vers le bâtiment. Le rez-de-chaussée est ouvert en permanence. En revanche, l'accès aux étages se fait par une clé, dont disposent les personnes hébergées et les équipes. Si l'on se rend sur la droite de la cour principale, on arrive sur les bureaux de l'équipe. Avec des

horaires d'ouverture spécifiques, ceux-ci sont ouverts tous les matins afin que chaque personne hébergée puisse chercher son courrier. Les passages réguliers rythment la matinée et permettent à l'équipe de savoir qui est là, qui est absent. C'est aussi ici que sont accueillies les nouvelles personnes arrivantes. Installées à l'accueil, elles sont ensuite orientées dans leurs appartements, avant d'être reçues par la Cheffe de service pour signer le « contrat d'hébergement » et le règlement intérieur.

Accès au terrain et recrutement des femmes participant à l'enquête

Mon accès à ce terrain a été facilité par la relation privilégiée que j'entretiens avec Sarah¹³, la Cheffe de service, avec qui j'ai travaillé dans le passé, et qui est par ailleurs devenue une amie, que je vois occasionnellement en dehors de la sphère professionnelle. Nos discussions sur le projet de recherche ont d'abord été informelles, mais très vite, Sarah s'est montrée très enthousiaste à l'idée de mener ce projet de recherche dans le centre qu'elle coordonne. Sans doute la manière dont je lui ai présenté mes premières intentions ont fait écho avec ses intérêts professionnels, puisque les termes de recherche action collaborative, les enjeux de genre et d'asile, mais aussi et surtout l'utilisation à la méthodologie *photovoice* que je souhaite alors mettre en place semblent la séduire. Nous nous mettons ainsi d'accord au fur et à mesure de nos échanges informels – autour d'un verre, par téléphone, par message – de la marche à suivre. Je lui envoie ainsi un premier descriptif de mon projet, qu'elle partage avec son équipe, mais également sa direction. Ce descriptif permet de valider le budget, puisque l'association prend en charge l'ensemble du matériel nécessaire au projet. Mon statut reste flou, pendant toute la durée de l'enquête, puisque je ne signe aucune convention de bénévolat, ou de stage. Suite à l'envoi de ce premier document, Sarah me fait d'abord visiter de manière informelle l'ensemble du CADA. Puis, je reviens pour mener un entretien exploratoire avec une chargée d'accompagnement, et rencontrer collectivement l'équipe, avec l'objectif de définir ensemble des questions de recherche, ou du moins, des thématiques qui pourraient les intéresser. Par ailleurs, nous définissons ensemble les critères de « recrutement » des personnes participant à la recherche. Celles-ci doivent donc être des femmes arrivées seules en France, en procédure normale et non accélérée, et ainsi pouvant envisager une certaine durée dans le CADA et un engagement dans le projet. Elles doivent également parler le français et / ou l'anglais afin de ne pas avoir recours à un interprète. Enfin, elles doivent évidemment être intéressées par le projet

¹³ Sarah est un pseudonyme.

et suffisamment disponibles pour pouvoir s’y engager. L’équipe du CADA constitue donc mon relais principal pour le recrutement des participantes et il semble que les équipes aient aussi développé leurs propres critères internalisés, comme leur perception des « besoins » de certaines femmes à investir un projet collectif, créer du lien et parler de leurs expériences, ou les « capacités » à s’exprimer et dire des choses jugées comme « intéressantes » pour la recherche. Après deux séances de présentation informelle que j’ai pu mener avec quelques femmes identifiées par les équipes, les participantes définitives sont sélectionnées. Il faut souligner que deux d’entre elles ont rejoint le projet en cours, après avoir été informées par l’une des participantes, et deux autres ont dû être transférées dans un autre CADA au début du projet, pour des raisons de sécurité, l’auteur des violences qu’elles fuient, menaçant de les retrouver à Lyon. J’y reviendrai. Il s’agit donc bien d’une sélection non représentative, puisque la démarche est qualitative, et clairement orientée par l’équipe du CADA. Les modalités de sélection et les profils des participants devront donc être prises en compte dans les analyses.

Le tableau ci-dessous indique les profils des femmes, avec les critères que j’ai jugé les plus importants à mettre en avant, à savoir le pseudonyme, la nationalité, l’âge, le nombre et l’âge des enfants, la durée de séjour sur le territoire français, le type de procédure et enfin si les motifs de demande d’asile, et leurs liens avec les persécutions liées au genre. A noter que l’ensemble des prénoms ont été modifiées.

Tableau N°1 : profil des femmes participantes à l’enquête

Pseudonyme	Nationalité	Age	Langue utilisée (langue non maternelle)	Nombre et âge des d’enfants (toutes et tous sont sur le territoire français).	Durée de séjour sur le territoire français (en mars 2019)	Étapes dans la procédure	Motif de demande d’asile et liens avec les persécutions liées au genre ¹⁴
Miranda	Albanaise	35 ans	Français	3 enfants de 19, 15 et 9 ans	5 mois	Procédure OFPRA *Protection subsidiaire obtenue le 24 Juin 2019	Violences conjugales

¹⁴ Ce motif est une déduction suite aux entretiens que j’ai mené avec elles, mais également des discussions informelles avec les équipes. Je n’ai pas demandé et n’ai donc pas eu accès aux dossiers de demande d’asile.

Adana (fille de Miranda)	Albanaise	19 ans	Français / Anglais	Pas d'enfants	5 mois	Procédure OFPRA *Protection subsidiaire obtenue le 24 Juin 2019	Violences intrafamiliales/ violences sexuelles
Aicha	Erythréenne	35 ans	Anglais	Une fille de 18 mois et une fille de 1 semaine (enceinte pendant la durée du	3 mois	Procédure OFRPA	Persécutations liées à l'engagement politique des membres de sa famille – pas de lien direct avec les per
Bintou	Ivoirienne	28 ans	Français	Une fille de 18 mois	2 ans	Procédure CNDA	Risques d'excision pour sa fille
Fatoumata	Guinéenne	27 ans	Français	Un garçon de 1 semaine (enceinte pendant la durée du projet)	5 mois	Procédure OFPRA	Fuite mariage forcé
Hawa	Ivoirienne	23 ans	Français	Un garçon de 6 ans	5 mois	Procédure OFPRA	Persécutations familiales suite à une grossesse hors mariage
Lucia	Angolaise	30 ans	Français/ Anglais	Un garçon de 8 ans	2 ans	Procédure Dublin puis procédure OFPRA	Fuite de son ex-mari, dans le cadre d'un mariage forcé
Anastasia	Kosovarde, issue de la communauté Rom	20 ans	Français	Un garçon de 15 mois	2 ans	Recours CNDA	Fuites suite au décès de son père, persécutations liées à son appartenance à la communauté Rom
Gloria	Nigérienne	21 ans	Anglais	Un garçon de 18 mois	6 mois	Procédure OFPRA	Traite / réseau de prostitution

Ce tableau nous indique ainsi que 7 femmes sur 9 ont introduit une demande d'asile pour des raisons de persécutations liées au genre directes ; 6 d'entre elles sont primo-arrivantes et n'ont passé qu'entre 3 et 6 mois en France, les trois autres sont en France depuis 2 ans. Par ailleurs, 6 d'entre elles viennent de l'Afrique de l'Ouest, et 2 d'Albanie, et une du Kosovo. Enfin, 8

femmes sur 9 sont mères célibataires, dont 5 d'enfants en bas âge. Deux d'entre elles étaient au dernier trimestre de leur grossesse pendant la durée de la recherche.

Déroulé de l'enquête

L'enquête s'est déroulée du mois d'avril au mois de Juin 2019, soit sur une période de trois mois, en dehors des étapes préparatoires. Outre les deux séances de présentation du projet, et une fois le groupe constitué, je commence les séances collectives la deuxième quinzaine du mois d'avril. Les séances ont lieu en anglais et en français, et je joue ainsi le rôle de traductrice en plus du rôle de facilitatrice des ateliers. Les trois premières séances consistent à faire connaissance, créer une dynamique de groupe et établir une confiance mutuelle, représenter le projet, les enjeux de la recherche, et l'utilisation de la photographie comme outil d'expression, l'exposition collective que je souhaite organiser, et enfin les enjeux de confidentialité, de consentement sur les différentes formes d'utilisation des images (pour le mémoire, pour l'exposition, les réseaux sociaux et autres publications publiques). Nous mentionnons aussi à l'aide du photo langage, quelques enjeux liées à l'expression photographiques, et je leur donne quelques indications sur l'appareil photo numérique compact que nous avons acheté et quelques règles de prise de vue : le cadrage, la lumière, la mise au point. Enfin, ces séances sont aussi l'occasion de se mettre d'accord sur les jours et horaires de rencontres en fonction de leur emploi du temps souvent bien chargé par les rendez-vous administratifs, de santé, et associatifs (distributions de nourriture et de biens de première nécessité). Je leur donne ensuite une indication volontairement relativement large sur les prises de vue à prendre, en leur proposant de documenter leurs vies quotidiennes et les lieux importants pour elles. Dans les séances suivantes, chacune est libre de sélectionner et montrer quelques images réalisées et de commenter ces images : le contexte, que représente cette image pour elle, et pourquoi elle a pris cette photographie. Ces commentaires donnent ensuite lieu à des récits plus longs et souvent des échanges avec les autres femmes présentes. Les thématiques abordées sont ainsi orientées par moi, mais en quelque sorte réappropriées par elles, puisque je laisse ouvert la consigne de départ, et les commentaires qu'elles font des photographies. Ainsi, si je ne voulais pas initialement aborder les parcours migratoires, - motifs de fuite, et parcours jusqu'au CADA- je m'aperçois très vite que la majorité des images mettent en lien avec des événements ou des lieux du passé, et ouvrent ainsi la possibilité d'évoquer son parcours migratoire. Je reviendrai sur cette « surprise », qui constitue un matériau riche d'analyse. En dehors des parcours migratoires, les principaux thèmes abordés ont pu être la vie quotidienne au CADA : lieux

privés / collectifs ; les formes de solidarités ponctuelles, ou au contraire les formes d'isolement et de solitude ; la vie à l'extérieur du CADA : transports et lieux publics, dans les services de santé ; les discriminations sexistes et racistes subies dans l'espace public. Enfin, une partie importante abordée a été la question de la maternité en tant que mère ou future mère célibataire.

Au total, 8 ateliers collectifs ont été organisés. Si mon intention initiale était de créer une dynamique collective afin de susciter les échanges et ainsi de réunir l'ensemble du groupe, je m'aperçois très vite que la temporalité que j'avais envisagé est différente de la leur : la présence des enfants en bas âge et le manque de système de garde, les rendez-vous divers, la fatigue du Ramadan, et tout simplement les jours ou semaines où les femmes n'ont pas la disponibilité psychique d'investir cet espace font que la participation des femmes est très irrégulière. Je modifie ainsi mon dispositif et décide d'en faire un espace ouvert, où les femmes peuvent venir et partir quand elles le souhaitent, présenter des photographies ou non et ainsi investir le dispositif à leur manière. Je m'aperçois également que souvent des thématiques surgissent de manière différente en fonction des personnes présentes, et en fonction de leur niveau de connaissance et donc de confiance mutuelle.

En plus des ateliers collectifs, je réalise des entretiens individuels avec sept femmes. Ces entretiens individuels permettent ainsi de repartir des images sélectionnées, et ainsi de démarrer un entretien biographique plus classique. Je réalise ces entretiens dans leurs appartements, souvent invitée à partager un café, ou même un repas. Miranda et Adana étant rapidement transférées dans un autre CADA, en zone rurale à trois heures de Lyon, je décide avec leur accord de venir passer deux jours avec elles, afin de réaliser des entretiens en direct, et d'assurer leur participation à distance au projet de recherche par la photographie. Je passe ainsi une après-midi avec elle, partage le repas du soir auquel je suis convié, puis la matinée du lendemain. Par ailleurs, ces ateliers collectifs et entretiens individuels sont complétés par de multiples temps informels avec les équipes du CADA, avec la Cheffe de service en particulier, et les femmes participant au projet. J'ai pu ainsi passer du temps à la fois dans les espaces privés et les espaces collectifs du CADA.

La dernière étape du projet de recherche consistait en la réalisation d'une exposition collective présentée lors de la journée portes ouvertes du centre, le 19 Juin. Lors de cette exposition, visible au public, les femmes étaient invitées à choisir 3 ou 4 images que je complétais avec une légende issue des commentaires que j'avais retranscrits, traduits en français et anglais, et

que je leur faisais relire et valider. Si l'exposition en tant que telle ne constitue pas un matériel de collecte de données, les modalités de sélections des images et des commentaires par les femmes elles-mêmes constituent une des bases d'analyse sur les formes de présentation de soi.

Le tableau ci-dessous reprend les différentes étapes de l'enquête, et ainsi les matériaux collectés.

Tableau N°2 : ateliers collectifs, entretiens individuels et observations

Type de matériau	Date	Durée	Personnes présentes	Lieu	Re transcription
Observation / première visite informelle du lieu	6 mars 2019	1h30	Cheffe de service	Ensemble du CADA	Notes d'observation / journal de terrain
Entretien exploratoire	13 mars 2019	2h00	Chargée d'accompagnement global	Bureau	Re transcription complète
Réunion d'équipe pour définir les questions de recherche	18 mars 2019	2 heures	Cheffe de service, 3 chargées d'accompagnement global, une chargée d'accompagnement asile, une chargée d'accompagnement santé / social, un chargé de la vie collective	Salle d'animation	Notes / journal de terrain
Rencontres et présentation du projet de recherche avec les femmes intéressées	11 et 12 avril 2019	2 heures	Aicha, Hawa, Bintou, Gloria // Miranda, Adana, Fatoumata	Salle d'animation	Notes / journal de terrain
Ateliers collectifs préparatoires	12, 25 et 26 avril 2019	3 fois 1h30	Aicha, Miranda, Adana, Hawa, Bintou, Gloria	Salle d'animation	Notes / journal de terrain

Atelier collectif 4	09 mai 2019	1h30	Anastasia, Aicha, Bintou	Salle d'animation	Retranscription partielle
Atelier collectif 5	10 mai 2019	1h30	Lucia, Anastasia, Gloria, Bintou	Salle d'animation	Retranscription partielle
Atelier collectif 6	17 mai 2019	1h30	Gloria, Anastasia, Fatoumata, Hawa	Salle d'animation	Retranscription partielle
Atelier collectif 7	23 mai 2019	1h30	Bintou, Hawa, Aicha	Salle d'animation	Retranscription partielle
Atelier collectif 8	24 mai 2019	1h30	Aicha, Lucia, Hawa	Salle d'animation	Retranscription partielle
Entretien individuel	20 mai 2019	4 heures	Aicha	Dans son appartement	Retranscription partielle
Entretien individuel	28 mai 2019	1h05	Gloria	Dans son appartement	Retranscription complète
Entretien individuel	28 mai 2019	2h25	Lucia	Dans son appartement	Retranscription complète
Entretien individuel	1 ^{er} et 2 Juin 2019	6 heures	Miranda et Adana	Dans leur nouveau CADA, en zone rurale	Retranscription partielle
Entretien individuel	5 Juin 2019	55 minutes	Fatoumata	Dans son appartement	Retranscription complète
Entretien individuel	5 Juin 2019	1h02	Anastasia	Dans son appartement	Retranscription complète

L'analyse des matériaux récoltés consiste ainsi une complémentarité entre l'analyse des séances collectives, des entretiens individuels, et des observations menées et du sens donné aux photographies. Si une analyse sémiologique des images ne me semblait pas pertinente, j'ai en revanche pu analyser les mises en lien de ces images : quelles sont les occurrences des thématiques photographiés, et particulièrement des lieux qui sont mis en relation avec le parcours migratoire par exemple. De quel point de vue ? Ainsi, que nous disent les images réalisées depuis son intérieur et peu en extérieur, ou encore la rareté des personnes apparaissant sur les photographies ? Enfin, un journal de terrain a accompagné mon enquête et vient ainsi compléter ces analyses.

III. Le dispositif méthodologique : entre épreuve et espace de parole privilégié

Le dispositif que je mets en place cherche à créer un espace sécurisé pour des femmes à qui on ne donne que très peu la parole, et ainsi favoriser l'émergence de cette parole. Néanmoins, je m'aperçois assez rapidement que cela ne constitue pas une évidence pour la plupart de ces femmes. Toutes ne s'approprient pas l'outil de la même manière. Ainsi si pour certaines, la photographie devient un exercice ludique, créatif, agréable, pour d'autres, le fait de sortir l'appareil photo, et surtout de s'exprimer devant d'autres personnes ne constituent pas un exercice aisé. Ainsi plusieurs me font part de leur crainte de ne pas prendre d'assez belles photos, ou de ne pas avoir à dire des choses intéressantes. Lorsqu'elles sont plus à l'aise avec la photo, elles sont soucieuses de mes attentes. « Tu es sûre que ça répond bien à tes attentes ? que ça va te servir pour ton mémoire ? Est-ce que l'on voit assez que nous sommes des femmes en demande d'asile ? » sont ainsi des questions que l'une d'entre elle a ainsi pu me poser. Je constate alors que ce dispositif peut constituer une forme d'« épreuve » pour celles qui ont pu se faire certaines représentations de mes attentes. Néanmoins, avec le temps, et les relations de confiance établies, le dispositif devient aussi un espace de parole, où l'on peut raconter, se raconter autrement que dans un bureau administratif d'une chargée d'accompagnement ou dans le bureau de l'OFPPA. Rapidement, les rencontres deviennent des espaces d'échanges sur le quotidien, mais également sur des enjeux plus intimes, avec d'autres femmes avec qui l'on ne discute pas ailleurs. Dans la démarche de recherche action qui consiste aussi à faire de la recherche une forme d'action en elle-même, l'espace d'échanges que je propose devient ainsi l'un des rares lieux où « déposer » des expériences et des récits de soi. Écoutons Aicha, Gloria et Adana qui m'expriment la manière dont elles vécues ce processus. Tout en reconnaissant que ces discours peuvent aussi correspondre à une idée des attentes que je pourrais avoir, elles semblent néanmoins souligner que la recherche permet une forme de libération de la parole.

“Thanks for giving us the opportunity to talk. It's really relieving. We never get to meet the other, everyone is occupied, with appointments. Every one of us is occupied, this is the only opportunity to discuss. It is important, because we are single mothers. We have children, we make sure they are strong. If you are happy every day. It's very important for your child to see his mother happy. It adds pressure, here it's very relieving”.¹⁵

¹⁵ Merci de nous donner l'opportunité de parler. C'est vraiment un soulagement. Nous n'avons jamais l'opportunité de nous rencontrer, tout le monde est occupé, avec des rendez-vous. C'est la seule opportunité pour nous de discuter. C'est très important en tant que mère célibataire. Nous avons des enfants, nous faisons en sorte qu'ils soient forts. Si tu es heureuse tous les jours. C'est très important pour son enfant de voir sa mère heureuse. Et ça rajoute de la pression. Ici, c'est vraiment un soulagement.

“Being part of the group is really nice. I enjoyed it. It's like being with people you really need. If not for the project, I would not have met them. Using the camera to take pictures and talking about pictures. It makes me more courageous. For you to be able to capture this and talk about it, is something I enjoyed a lot. Before, I was thinking "will I be able to do this?"¹⁶

« Le projet nous a permis de nous exprimer d'une nouvelle manière. »

Cette dernière remarque souligne le caractère nouveau en termes de récits de soi, mais également en termes d'outils d'expression.

D. Retour sur ma posture et mon positionnement

Apprentie-chercheuse, étudiante, professionnelle de l'humanitaire, bénévole ou photographe : trouver la bonne distance

Mon entrée sur le terrain a été facilitée par mes liens professionnels et amicaux que j'entretiens avec la Cheffe de service. Elle connaît ainsi mon parcours professionnel d'humanitaire, et me considère donc comme une professionnelle spécialisée sur les questions de violences faites aux femmes. Par ailleurs, elle connaît ma pratique amateur de la photographie. Je suis donc d'abord identifiée comme humanitaire et photographe. Mais je suis ensuite introduite comme étudiante en sociologie, et bénévole en charge de l'animation d'un atelier de photographies. Étant donné que je n'ai aucun statut officiel, ce relatif flou me permet de jouer avec les différentes casquettes, et d'en faire ainsi une opportunité d'accès au terrain. Par ailleurs, il me semble important de souligner que mon intérêt pour cet objet de recherche est issu de mon parcours professionnel. Dans le cadre de mon travail, je suis en charge de mettre en place des accompagnements pluridisciplinaires de femmes victimes de violence et / ou affectées par des déplacements forcés. Ainsi, pour ce travail, je dois enlever mon « costume » de professionnelle, pour revêtir celui d'apprentie chercheuse. Tout en m'appuyant sur des compétences d'écoute et d'animation auprès de ce type de public, je dois également mener un travail de distanciation par rapport à mes réflexes professionnels.

¹⁶ Faire partie du groupe, c'est vraiment bien. J'ai vraiment apprécié. C'est comme être avec des personnes dont tu as besoin. Si ce projet n'avait pas eu lieu, je ne les aurais jamais rencontrés. Utiliser l'appareil photo et prendre des images, ça me rend plus courageuse. Prendre des images et en parler, j'ai vraiment aimé. Mais au début, je me disais : est-ce que je serai capable de faire cela ?

La place de l'engagement et des émotions

Malgré cette distanciation, je tiens à réaffirmer la place de mon engagement qui est au cœur de cette démarche de recherche. Cet engagement est d'abord politique puisqu'il vise à mettre en lumière une catégorie de personnes que je considère insuffisamment prise en compte dans les recherches et le travail associatif. Mais il relève également de ma posture, puisque je m'engage pleinement dans les relations avec les personnes. Les réflexions des géographes Marie Morelle et Fabrice Ripoll sont ainsi éclairantes à ce sujet :

« Passer de l'objet au terrain, c'est passer d'une construction avant tout intellectuelle à une situation concrète dans laquelle les chercheur-es sont nécessairement et pleinement impliqués-es. Sur le terrain, la question de la justice et de l'injustice, et plus largement de « l'engagement », n'est plus seulement un problème théorique et abstrait. Elle se pose et même s'impose pratiquement, dans des situations vécues directement par les chercheur-es, auxquelles ils sont personnellement confrontés ici et maintenant, auxquelles ils doivent réagir d'une manière ou d'une autre : que ce soit par la fuite, la participation active ou tout autre comportement qui leur semble souhaitable voire inévitable. » (Morelle M., Ripoll F., 2009 : 159).

Cet enjeu de réaction et de ma place me posent souvent question pendant la durée de l'enquête : en effet, lorsque Aicha me prend dans ses bras, lorsque je vais lui rendre visite à la maternité, ou encore lorsque j'accepte un cadeau de Fatoumata, suis-je encore à la bonne place, à la bonne distance ? Peut-on garder la bonne distance sans faire passer cette distance pour un manque d'humanité ? Il s'agit ainsi de « s'engager dans la relation », et comme le rappelle Kaufman ¹⁷:

« La retenue de l'enquêteur déclenche une attitude spécifique chez la personne interrogée, qui évite de trop s'engager : à la non-personnalisation des questions fait écho la non-personnalisation des réponses. [...] L'entretien compréhensif s'inscrit dans une dynamique exactement inverse : l'enquêteur s'engage activement dans les questions, pour provoquer l'engagement de l'enquêté. » (Kaufman, 2016 : 18-19).

Par ailleurs, la notion d'engagement entraîne également de s'interroger sur la réception de récits de violences, de la posture face à cette réception et donc de la question des émotions de l'apprentie chercheuse. Ainsi, la manière dont Clara Lemonnier décrit sa posture fait écho à la mienne :

¹⁷ Kaufmann J-C., 2016 [4e édition], *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 128 pages.

« Mon apprentissage de l'écoute et ma compassion pour les femmes, motivés par l'envie de mettre en lumière des situations ordinairement masquées, m'ont permises d'être intégrée auprès de mes interlocutrices en tant que confidente. Considérée comme une « étrangère proche » (Lemonnier, 2016 : 19).

En effet, lorsque je suis sur le « terrain », je suis avant tout face à des femmes qui ont vécu plusieurs formes de violences, de tortures, ont ainsi vécus des formes de traumatismes. Je réalise ainsi très vite que je suis une des seules, sinon la seule, en dehors des chargées d'accompagnement du CADA, à qui elles racontent leurs parcours et les violences subies. Je ne peux alors nier la place des émotions que suscite la réception, et l'écoute répétée à travers les retranscriptions de ces récits. Loin de nier ces émotions, je préfère assumer le fait qu'elles jouent un rôle important dans ma relation au terrain, mais aussi et surtout dans l'analyse que je fais de ces discours. Ainsi, quelques extraits de mon journal de terrain peuvent éclairer comment les émotions ont pu émerger chez moi.

Extraits du journal de terrain

09 mai 2019. Aujourd'hui, j'apprends que Miranda et Adana vont être transférés dans un autre CADA, en zone rurale à trois heures de Lyon. Elles font l'objet d'une mesure de mise à l'abri, car l'ex-mari de Miranda, auteur des violences conjugales semble arriver sur Lyon, les recherche et publie des menaces de morts sur les réseaux sociaux. Je vais donc les voir chez elles, alors qu'elles sont en train de finir leurs derniers sacs. Elles me prennent dans leurs bras, les larmes au bord des yeux. En sortant du CADA, je pleure. Ne seront-elles donc jamais tranquilles ?

24 mai 2019. Aujourd'hui, il s'est passé quelque chose d'un peu spécial. La première fois que j'ai rencontré Hawa, elle m'avait expliqué qu'elle venait de perdre son bébé de trois mois, décédé d'une mort subite du nourrisson. Elle m'avait alors demandé si elle pourrait avoir un cadre pour encadrer la photo de son enfant. Je suis donc arrivée aujourd'hui avec ce cadre, nous avons encadré la photo, en tentant de normaliser au maximum ce geste qui n'a aucun sens. Que je suis-je en train de faire ?

24 Juin 2019. Je viens de recevoir un coup de fil de Sarah. Miranda et Adana viennent d'obtenir la protection subsidiaire. Je saute de joie et les appelle immédiatement. Elles vont enfin trouver un peu de tranquillité. Je suis toute émue, et je raconte cela à une amie, en pleine écriture de son mémoire, en lui disant que je perds toute distance. Mais nous sommes humains, après tout.

La question des rapports de pouvoir au cœur du dispositif

La question des rapports de pouvoir dans le processus de recherche est au cœur de mes questionnements et donc de mes motivations à expérimenter ce dispositif méthodologique.

« Le rapport de pouvoir induit par le dispositif de l'enquête vient briser la solidarité inscrite au frontispice de l'engagement féministe et rappelle ce dont on a soi-même fait les frais collectivement : transformer la vie des autres en objet et décider qui mérite ou non le statut d'objet ne sont pas des opérations inoffensives. ». (Clair, 2016 : 79).

Avec comme intention de réduire les rapports de pouvoir, je m'aperçois assez rapidement que je ne peux nier les rapports de pouvoir qui existent en raison des caractéristiques qui définissent nos situations actuelles respectives. Je suis blanche, française, avec des papiers, dans mon pays de naissance, je suis issue de classe sociale supérieure et je suis étudiante à l'université. Je ne peux nier le fait qu'elles soient actuellement dans une situation de précarité administrative et sociale. Je ne suis pas contrainte d'être là où je suis. Je ne peux donc parler au nom de ces femmes ou tenter de créer une relation égalitaire. Écoutons Isabelle Clair à ce sujet :

« Lila Abu-Lughod met en garde contre toute prétention à parler au nom des personnes rencontrées sur le terrain, dès lors conçues comme « à émanciper », homogénéisées dans une condition commune de victimes, et contre l'illusion romantique de construire avec elles des alliances qu'elles n'ont pas réclamées ». (Clair 2016 : 79).

D'autres extraits de journal de terrain peuvent éclairer ces questions sur les rapports de pouvoir.

Extraits du journal de terrain

17 mai 2019. Je discute avec Fatoumata de tout et de rien. Je lui raconte mes deux années en Côte d'Ivoire. Très vite, je me rends compte de mon idiotie. Je cherche à créer une forme de complicité, alors qu'en fait, je ne fais que rappeler qu'une seule chose : j'ai eu le choix de vivre deux ans en Côte d'Ivoire, j'y étais expatriée, donc privilégiée. Fatoumata a dû quitter son pays, elle n'a pas choisi d'être ici.

1^{er} et 2 Juin 2019. Dans le bus, pour aller rendre visite à Miranda et Adana. Un train, deux bus, une aventure, pour me rendre dans ce joli petit village touristique. Une petite aventure, un week-end plutôt

sympa. Et demain, je repartirai avec l'impression d'avoir vécu une expérience riche. Mais pour elles, elles n'ont pas le choix. Je représente aussi le seul lien avec Lyon, la ville qu'elles ont été contraintes de quitter, alors qu'elles y commençaient à avoir leur marque. Lorsque je repars, nous sommes toutes trois en larmes. Elles restent ici, et je rentre chez moi.

Il s'agit ainsi d'assumer ces rapports de pouvoir comme étant inhérents à toute recherche, aussi collaborative et féministe soit-elle. C'est ce que rappelle Isabelle Clair, lorsqu'elle nous dit ;

« La conclusion remet au premier plan l'asymétrie qui est à son origine. C'est à nouveau l'enquêteur-trice qui, de façon unilatérale, décide : c'est fini. Qu'il ou elle le fasse brutalement, en douceur, ou ne close jamais tout à fait ses relations d'enquête (continuéés lors de visites intermittentes, par téléphone, ou *via* internet), il est un moment où l'intensité de la présence et des relations s'estompe en même temps que le désir de l'enquêteur-trice. Le cynisme reprend tout à fait ses droits : n'ayant plus besoin de rien, l'enquêteur-trice abandonne le terrain qu'il ou elle a créé. » (Clair, 2016 : 80).

Conclusion du deuxième chapitre

Mes choix méthodologiques sont ainsi issus de mes questionnements initiaux, mais ont également ouvert de nouvelles questions tout au long de l'enquête, qui m'ont amené à réajuster mon positionnement et ma posture, et faire des allers retours entre mes interrogations théoriques et les réalités concrètes du terrain. Par ailleurs, la démarche et le déroulé d'enquête ouvrent déjà vers certains résultats. Ainsi, les limites, les troubles » « ou « surprises » auxquels j'ai pu être confrontés constituent des matériaux d'analyse riches. Les différents niveaux d'appropriation du dispositif méthodologique donnent quelques indications sur les réalités vécues au quotidien par les femmes participant à la recherche. Par ailleurs, les images réalisées sont principalement reliées à des éléments du parcours migratoires, ce qui constitue pour moi à la fois une forme d'inattendu, et un résultat clé. Enfin, les différentes formes de présentation de soi, et les différentes manières de mettre en récit manifestent la diversité des parcours et des expériences, mais également les différentes formes d'agentivité mises en place.

Deuxième Partie : les images et leurs mises en lien : la réaffirmation de son parcours migratoire, entre contraintes et autonomisation.

Voulez-vous me voir brisée ?

La tête et les yeux baissés ?

Les épaules tombantes comme des larmes.

Affaiblie par mes pleurs émouvants.

Vous pouvez m'abattre de vos paroles,

Me découper avec vos yeux,

Me tuer de toute votre haine,

Mais comme l'air, je m'élève pourtant.

Hors des cabanes honteuses de l'histoire

Je m'élève

Surgissant d'un passé enraciné de douleur

Je m'élève

Je suis un océan noir, bondissant et large,

Jaillissant et gonflant je tiens dans la marée.

En laissant derrière moi des nuits de terreur et de peur

Je m'élève

Vers une aube merveilleusement claire

Je m'élève

Emportant les présents que mes ancêtres m'ont donné,

Je suis le rêve et l'espérance de l'esclave.

Je m'élève

Je m'élève

Je m'élève

Maya Angelou

Dans cette deuxième partie, il s'agit d'appréhender les parcours migratoires des femmes ayant participé à la recherche. Alors que les parcours avant l'arrivée en France, c'est-à-dire, avant le départ, les motifs de départ, et les parcours d'exils, n'étaient initialement pas au cœur de mes questionnements, les femmes, par leurs images et les mises en récit qu'elles en ont fait, ont rappelé l'impératif pour elles, de reposer leurs parcours individuels, et les raisons qui ont motivé leurs départs, et leur arrivée en France. Ainsi, comme nous le verrons, les photographies sont souvent des formes de mises en lien, qui tissent entre elles différentes temporalités. Liens entre les photographies de la même personne d'une part, mais également avec celles des autres femmes participant à la recherche, tissant ainsi une double manière de se reconnaître.

Ces mises en lien nous rappellent donc la nécessité de reposer les contextes globaux et individuels afin de mieux comprendre leurs expériences actuelles au sein du CADA, que j'aborderai donc dans les parties suivantes. Cette partie sera ainsi articulée autour de deux chapitres. Tout d'abord, il s'agira de contextualiser les contextes globaux et les enjeux liés à l'asile en France dans une perspective de genre. Ensuite, nous verrons comment leurs parcours individuels s'inscrivent dans ces contextes et ce qu'ils peuvent nous dire des articulations entre contraintes, agentivité et autonomisation.

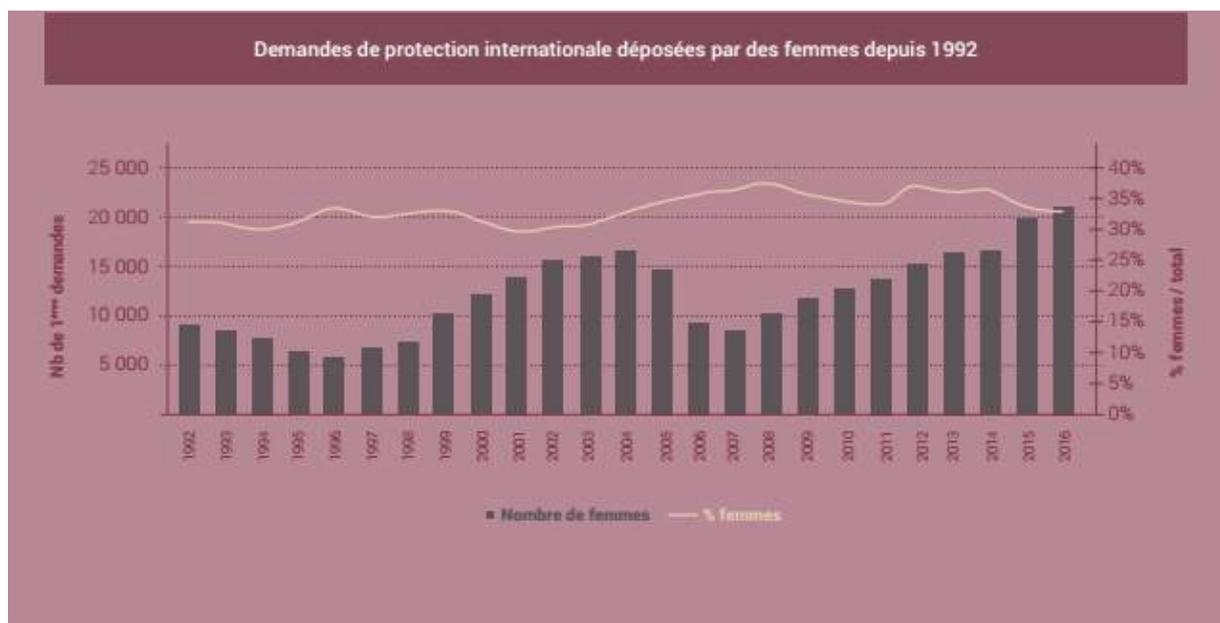
I. Le contexte de l'asile dans une perspective genrée en France

A. Quelques données sur l'asile en France

En 2017, on comptait 258 millions de migrants internationaux, c'est-à-dire des personnes installées dans un pays différent de celui où elles sont nées. (PNUD, 2017). Parmi elles, on compte 70,8 millions de personnes déplacées internes - à l'intérieur de leur propre pays -, 25,9 réfugié·e·s, et 3,5 demandeurs/euses d'asile. (Haut-Commissariat aux Réfugiés, HCR, 2018). En ce qui concerne l'asile en France, l'année 2018 s'inscrit dans la continuité de la hausse de la demande d'asile globale observée depuis 2015, selon l'OFPRPA. Le nombre de demandes d'asile introduites à l'OFPRPA s'élève à 123 625 sur l'ensemble de l'année¹⁸ soit une augmentation de 22,7% par rapport à l'année précédente. Le nombre de demandeurs/euses

¹⁸ Premières demandes d'asile, demandes de réexamen et demandes de réouvertures, mineurs accompagnants inclus.

d'asile en France n'a pas cessé » d'augmenter depuis le début des années 2000 et la proportion des femmes par rapport aux hommes a très peu baissé. Elle est restée relativement stable depuis 2007. Le graphique ci-dessous montre ainsi que le nombre de demandes d'asile déposées par les femmes n'a pas cessé d'augmenter depuis 2007, passant d'un peu moins de 10 000 à plus de 20 000 en 2016.¹⁹



Rapport OFPRA, 2016

Selon le rapport 2018 de l'OFPRA, les femmes représentent 33,2 % des demandes d'asile, 36,8% des protections reconnues par l'OFPRA, et 40% des personnes sous protection au 31 décembre 2018. Le nombre de femmes demandeuses d'asile est donc inférieur à celui des hommes. Comme les années précédentes, les femmes sont plus représentées au sein des demandes en provenance du continent européen (44 %), alors que leur part la plus faible concerne la demande asiatique (23 %). Les premiers pays de provenance pour les femmes demandeuses d'asile sont l'Albanie (4 171 demandes, mineures inclus), la Géorgie (3 124) et la Syrie (2 356). 52,4% des demandeurs se déclarant célibataires. En revanche, la part des femmes est largement majoritaire pour les situations de divorce (60 % du total) et de veuvage (84 % du total). Depuis 2007, la proportion de femmes célibataires entrées seules sur le territoire a augmenté, passant de 40% à 45,8% des femmes demandeuses d'asile contre 44,2% des

¹⁹ Rapport OFPRA, année 2016

femmes en couple. Si on ajoute aux femmes célibataires les veuves, les divorcées et les séparées, ce chiffre augmente encore pour atteindre 55,8% en 2016 (OFPRA, 2016).

En prenant en compte l'augmentation globale des migrations, il faut donc souligner que le nombre de femmes migrantes venues seules a augmenté. On peut donc effectivement parler de féminisation qualitative des migrations féminines chez les demandeuses d'asile, puisque le profil des femmes a évolué. Il est cependant difficile de remonter avant le début des années 2000 pour établir le point de départ de cette évolution, dans la mesure où les rapports d'activité de l'OFPRA des années 1990 ne distinguaient pas les femmes mariées des femmes isolées. On peut néanmoins noter que depuis 2000, la proportion de femmes veuves, séparées ou divorcées est toujours plus élevée que celles des hommes veufs ou divorcés.

Par ailleurs, et comme le rappelle le rapport de l'OFPRA 2018, les différentes formes de violences faites aux filles et aux femmes demeurent, comme les années précédentes, largement exprimées dans les demandes d'asile. La crainte d'être soumise à une mutilation sexuelle féminine est principalement alléguée pour des enfants nées dans leur pays d'origine, sur le parcours migratoire ou en France, mais elle l'est parfois aussi par des femmes adultes. Les principaux pays concernés par cette problématique demeurent la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Nigeria. De manière croissante, des craintes de mutilations sexuelles sont exprimées dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina-Faso, Gambie, Mauritanie, Guinée Bissau) et de la Corne de l'Afrique (Soudan, Djibouti). Les situations de mariage forcé sont souvent alléguées par les filles et femmes demandeuses d'asile, majoritairement en provenance d'Afrique de l'Ouest. Le départ du pays a pu avoir lieu avant, peu après ou parfois plusieurs années après la célébration du mariage. Dans ce dernier cas, les violences subies au sein du couple sont systématiquement alléguées. Quelques femmes ont fait état du risque d'être soumises à un mariage forcé par leurs proches, y compris dans un pays tiers ou sur le territoire français, et de craintes en résultant en cas de retour dans leur pays d'origine. Certaines expliquent avoir été mariées contre leur gré à l'occasion d'un retour au pays d'origine lors de vacances. Quelques demandes émanent également de femmes venues avec leur fille adolescente refusant que cette dernière soit mariée précocement selon la volonté de la famille élargie. Les situations de violence conjugale et intrafamiliale, exprimées dans l'ensemble des demandes d'asile adressées à l'Office, sont en constante augmentation. La violence domestique est particulièrement présente dans les demandes en provenance de la région des Balkans, du nord du Caucase et d'Afghanistan, où le poids de l'honneur et des traditions pèse lourdement sur les

situations familiales. Les violences sexuelles sont évoquées dans les demandes d’asile de tous les pays d’origine, qu’il s’agisse d’un pays en conflit ouvert ou non. Enfin, les violences sexuelles dont les femmes ont été victimes dans les pays de transit sont également largement évoquées (Libye, Maroc, Turquie) et peuvent avoir des conséquences sur la santé mentale et physique des demandeuses ainsi que sur leur crainte en cas de retour dans leur pays d’origine. (Rapport OFPRA 2018).

B. Une prise en compte parcellaire du genre dans le contexte international et national de l’asile

La demande de protection internationale en France repose sur trois fondements. Le premier est le statut conventionnel, régi par la Convention de Genève du 28 juillet 1951²⁰, modifiée par un Protocole signé le 31 janvier 1967.²¹ Ce texte définit le terme de réfugié à son Article Premier A2, comme toute personne «*Qui, [...] craignant avec raison d’être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n’a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.* »

Les demandes de protection qui ne correspondent pas aux critères de la Convention de Genève sont systématiquement analysées par l’OFPRA et la Cour Nationale du droit d’asile (CNDA) sous deux autres angles. Le deuxième fondement du droit d’asile français est l’asile constitutionnel, qui peut être accordé «*à toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté* »⁶, qui sera alors reconnue réfugiée et bénéficiera aussi d’une carte de résident de dix ans. L’octroi de la protection sur ce fondement reste rare. Le troisième pilier est la protection subsidiaire, octroyée «*à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître la qualité de réfugié et pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de*

²⁰ Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, entrée en vigueur le 22 avril 1954.

²¹ Protocole relatif au statut des réfugiés, adopté par l’Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966, par la résolution 2198 (XXI), signé par le Président de l’Assemblée générale et le Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies à New York, le 31 janvier 1967, puis est entré en vigueur le 4 octobre 1967

croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes :

- a) La peine de mort ou une exécution
- b) La torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ;
- c) S'agissant d'un civil, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence qui peut s'étendre à des personnes sans considération de leur situation personnelle et résultant d'une situation de conflit armé interne ou international. »²²

La protection subsidiaire se différencie du statut de Réfugié en ce que la personne protégée bénéficie d'une carte de résident valable uniquement un an (renouvelable tous les deux ans). Pour demander l'asile, les craintes allégués par les requérant.es doivent être actuelles, personnelles, et atteindre un certain degré de gravité. La Convention de Genève, texte originel du droit d'asile, ne mentionne ni le sexe, ni le genre²³, et a donc historiquement été « *interprétée dans un cadre d'expériences masculines, ce qui signifie que de nombreuses demandes émanant de femmes ou d'homosexuel(le)s n'ont pas été reconnues* »²⁴. La publication en 2002 de Principes Directeurs sur la question par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) a pour objectif de répondre à de nombreuses critiques universitaires et militantes qui, à partir des années 1980, considèrent que cette neutralité exclut les femmes. Ces critiques ont ensuite suivi l'évolution de la recherche scientifique, et ont dénoncé l'aveuglement de la Convention aux problématiques de genre.

En France, le régime juridique réservé aux persécutions genrées par les autorités françaises de l'asile et le degré de protection accordé aux requérant.e.s craignant de telles persécutions a évolué à la lumière de la jurisprudence de la Cour et du Conseil d'État notamment. Dans un premier temps, les situations de violences conjugales et familiales ou de mariage forcé étaient considérées comme des affaires privées et/ou familiales ne tombant pas dans le champ de

²²Selon l'article L. 712-1 du CESEDA, instituée par la loi n°2003-1176 du 10 décembre 2003 relative au droit d'asile

²³ Rodger HAINES QC, « La persécution liée au genre (article 1A2) », Document de travail pour les discussions de la Table ronde d'experts de San Remo portant sur la persécution liée au genre dans le cadre des Consultations mondiales sur la protection internationale, 6-8 septembre 2001.

²⁴ UNHCR, Principes Directeurs sur la Protection Internationale : La persécution liée au genre dans le cadre de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 et/ou son Protocole de 1967 relatifs au Statut des réfugiés, Mai 2002, §5. Le HCR avait déjà amorcé cette évolution en publiant en juillet 1991 des Lignes directrices pour la protection des femmes réfugiées.

l'asile. Si le Conseil d'État fait encore appel à ce mode de raisonnement ces violences sont désormais interprétées comme des traitements inhumains ou dégradants, ce qui peut donner droit à la protection subsidiaire.²⁵ C'est la même argumentation qui fut suivie, jusqu'en 2011, pour octroyer la protection subsidiaire aux petites filles craignant les mutilations génitales féminines et aux victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Ces violences n'étaient alors pas qualifiées de persécutions.

Les parcours migratoires des femmes participant à la recherche s'inscrivent donc dans un contexte de persécutions liées au genre et/ou de persécutions de femmes. On peut distinguer, comme le rappellent Jane Freedman et Jérôme Valluy (2007) plusieurs catégories de femmes qui fuient des persécutions liées au genre et demandent une protection internationale relevant de la Convention de Genève. Tout d'abord, les femmes qui fuient des persécutions liées au genre, parce qu'elles sont femmes, des persécutions des femmes. Les persécutions liées au genre renvoient ainsi à ces normes sociales : les femmes qui échappent à ce contrôle et aux formes de violences, comme la fuite d'un mariage, d'une grossesse, d'un avortement forcé ou d'une mutilation génitale féminine. En replaçant violences et persécutions liées au genre, deux termes à la fois distincts et à regrouper, les auteurs/trices invitent à prendre en compte la dimension structurelle, systémique des violences subies, et le « continuum sous-tendu par les rapports de genre qui imposent des rôles et des comportements particuliers et placent souvent dans une dépendance économique et politique par rapport aux hommes, faisant de ces violences des persécutions à proprement parler », s'inscrivant dans un féminisme matérialiste. 7 femmes sur les 9 qui ont participé à la recherche : fuient des persécutions liées au genre : une femme fuit un mariage forcé, une autre demande la protection en France pour protéger sa fille du risque d'excision, deux fuient un contexte de violences conjugales, une a quitté son pays, le Nigeria, dans le contexte de la traite et exploitation sexuelle, une autre fuit les risques de kidnapping de son enfant par son ex-mari dont elle a été mariée de force.

Deux autres n'ont pas déposé une demande d'asile pour des motifs qui relèvent des persécutions liées au genre : l'une est Erythréenne et fuient des représailles en raison de l'appartenance au

²⁵ Les violences conjugales et/ou la situation de mariage forcé, si elles sont établies, « sont de nature à l'exposer à une menace grave de traitements inhumains et dégradants en cas de retour dans son pays d'origine au sens des dispositions de l'article L.712-1 du CESEDA » (pour exemples : décision de l'OFPPA en date du 30 novembre 2016 ; CNDA 18 mai 2017 Mme H. N° 15013446 en matière de mariage forcé).

mouvement d'opposition de sa famille, et enfin, l'autre femme craint des persécutions au Kosovo, en raison de son appartenance à la communauté Rom.

C. Une procédure de demande d'asile marquée par des stéréotypes de genre

Selon Solène Champain dans son mémoire de fin d'années en droit, la procédure d'asile en France est elle-même imprégnée de stéréotypes de genre. Selon elle :

« Les stéréotypes de genre ancrés dans la procédure d'asile elle-même : la question de la preuve et du soupçon qui renvoie à la suspicion faites à l'encontre des femmes victimes de violence en général. » (Champain, 2018 :22)

Elle montre également que certains juges ont des attentes en termes d'apparence physique et d'attitude des femmes s'étant soustraites à un mariage forcé à des normes sociales traditionnelles ou à violences conjugales notamment lorsqu'il s'agit de femmes portant le voile. Selon l'auteurice, de nombreux juges demandent à ces requérantes pourquoi elles portent le voile ou parfois même leur demandent de le retirer. Le présupposé serait alors qu'une femme portant un voile ou des vêtements traditionnels accepte des rôles sociaux de sexe la mettant dans une position inférieure : il n'est pas crédible qu'elle puisse refuser les normes qui lui sont imposées et demander l'asile à ce titre ».

Pour autant, la question de la motivation de la fuite, comprise comme une contrainte ne me semble pas applicable pour l'ensemble des situations des femmes rencontrées.

« L'émigration, tout en étant une fuite devant les conflits, un évitement de la confrontation, est en même temps une riposte active et positive des femmes qui refusent de se plier, d'acquiescer ; en somme, l'émigration est une lutte ». (Morokvasic, 2005 : 62).

Pour la sociologue Mirjana Morokvasic, la migration des femmes qui partent seules ne doit pas simplement être analysée comme une fuite ou comme un calcul économique, mais également comme une résistance nourrie par une volonté d'émancipation ou plutôt d'autonomisation. Selon Nadia Mouchit le terme d'émancipation est souvent utilisé dans les études sur les migrations féminines pour faire référence à « *une capacité accrue, obtenue dans le pays d'arrivée, d'exercer des jugements et des choix individuels via le desserrement de diverses contraintes sociales et cela dans des domaines variés : familiaux, conjugaux, professionnel.* » (Mouchit, 2017). Le terme d'*émancipation* ne pouvant être appréhendé sans l'environnement

dans laquelle elle s'exerce : l'émancipation ne peut s'exercer sans le desserrement des contraintes au sein de l'environnement. Nadia Mounchit préfère le terme d'autonomisation, qui met en avant le processus, et sa dimension évolutive qui peut apparaître aussi bien dans le pays d'origine, dans les pays de transit, que dans les pays d'arrivée. Dans le même sens, la sociologue Nassima Moujoud réfute une binarité femmes des Suds comme étant soumises, dominées et aliénées, en opposition aux femmes de la société d'accueil, vues comme modernes et émancipées. Selon elle, la réalité est autrement plus complexe : *ainsi, « si la migration fabrique peut-être le changement, elle est aussi fabriquée par lui »*, et les éléments que l'on tient ici pour des indices d'émancipation sont en fait déjà présents d'une certaine façon dans le contexte d'origine (Moujoud, 2008 : 12). En accord avec ces deux perspectives, je choisirai plutôt l'utilisation du terme *d'autonomisation*.

Les parcours des femmes ayant participé à la recherche s'inscrivent donc dans ce contexte global et national de l'asile dans une perspective de genre. Il s'agit maintenant de changer d'échelle pour s'intéresser à un niveau plus micro en regardant et écoutant ce que les femmes ayant participé à la recherche peuvent nous apprendre par leurs parcours.

II. Des parcours migratoires multiples : entre contraintes, agentivité et autonomisation

Les questions de recherche initiale ne portaient pas sur les motifs de départs des pays d'origine, ou sur les parcours migratoires. En effet, comme je l'ai montré dans la première partie de ce mémoire, les dimensions genrées des persécutions, tout comme les violences subies au cours des parcours d'exil dans les pays de transit et d'accueil sont déjà relativement documentés. Par ailleurs, les procédures d'asile contraignent les femmes à narrer leurs parcours de vie dans une temporalité extrêmement réduite, et contrainte. Je voulais donc éviter de leur faire répéter ce récit. Pour autant, je m'aperçois très rapidement que les images qu'elles prennent sont pour la plupart reliés à des éléments de leur passé, soit de manière directe, soit de manière indirecte. Ces éléments peuvent être liés à leurs vies d'avant le départ du pays d'origine ou les motifs de fuite du pays. Ainsi, les photographies permettent pour la plupart d'entre elles de réaffirmer les raisons qui les ont poussés à quitter leurs pays et venir en France, et de raconter leurs parcours migratoires. On peut distinguer trois manières de donner du sens aux images et de raconter les parcours : en identifiant des éléments ou des personnes qui permettent directement de raconter les motifs de départs, en prenant des images d'un élément concret qui rappelle une partie des

motifs de fuite, ou enfin, en prenant des éléments métaphoriques qui constituent le point de départ de récits.

Afin de mettre en lumière la multiplicité et la complexité des parcours migratoires, je m'arrêterai plus spécifiquement sur six parcours qui me semblent particulièrement intéressants pour interroger les notions de contraintes et d'autonomisation. Il s'agira d'une part de présenter les conditions de mise en récit du parcours migratoire par le recours aux photographies, puis de présenter leurs parcours et les contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Ces six récits et parcours migratoires nous invitent à penser les différentes interactions entre les femmes et leur environnement familial, social et politique et ainsi à prendre en compte les différentes manières dont les contraintes systémiques et les parcours individuels s'imbriquent. Par ailleurs, ils nous invitent à nous demander comment s'articulent les notions de contraintes, d'autonomisation et d'agentivité, en dépassant la simple binarité contrainte / choix ou domination / autonomisation.

A. La rupture familiale et la résistance aux persécutions liées au genre comme motifs de départ

Dans le cas de Hawa, Lucia, Miranda et Adana, le départ du pays se fait principalement en raison d'une rupture familiale, et des violences subies ou des menaces de violences et exercées par une figure masculine de la famille. Néanmoins, on peut distinguer des variations dans les prises de décisions, et les processus d'autonomisation face à ces contraintes. Pour Hawa, la décision est de l'ordre de la réaction et se fait rapidement. Pour Miranda, Adana et Lucia, les temporalités sont plus longues, et les processus d'autonomisation s'étaient déjà manifesté avant le départ du pays.

Fuir la menace d'un mariage forcé : le récit de Fatoumata

Les images prises par Fatoumata sont beaucoup liées à ses voisins, une famille nigériane avec deux enfants. Si ces images renvoient à des formes de solidarités ponctuelles entre voisins, sur lesquelles je reviendrai, elles signifient pour elle un rappel de sa propre famille, et de son cadre familial. Ainsi, Fatoumata nous parle de son parcours migratoire de manière parcellaire, d'abord en atelier collectif où elle expose des souvenirs heureux dans son pays d'origine, puis en entretien individuel où la photographie d'une autre famille, lui rappelle sa propre famille, et

donc les motifs qui l'ont amené à fuir son pays. Les photographies de son quotidien, du présent sont ainsi des mises en lien avec son passé et son parcours migratoires.

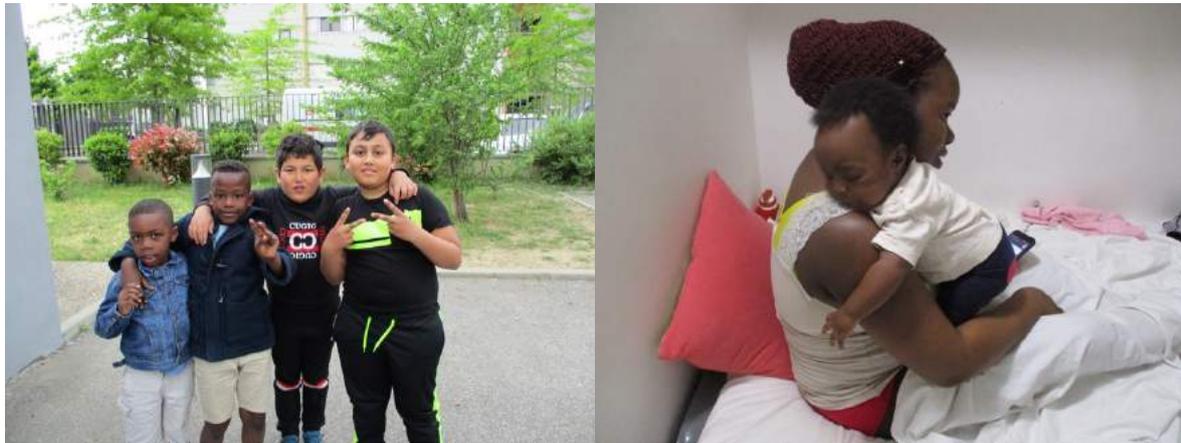


Photo 1. « Ces enfants ne sont pas de la même communauté. Mais c'est comme si c'est une famille. Cette harmonie avec les enfants, ça crée du lien. C'est comme s'ils se connaissent depuis toujours. Du jour au lendemain, on peut partir ailleurs. On peut partir d'ici. Mais ils ont grandi ensemble. Est ce qu'ils auront l'occasion de se retrouver un jour ? ça me fait penser à tout ça. C'est des moments très forts, l'enfance, les amis d'enfance. Ça me fait penser à pleins de choses. Ça me fait penser à mes amis d'enfance. » (Fatoumata, atelier collectif, 17 mai 2019).

Photo 2. « C'est la maman de l'autre petit. C'est une nigériane. Eux et moi, on s'entend super bien. C'est des nigériens, je ne comprends pas bien sa langue, mais c'est comme si c'était ma deuxième famille. (Fatoumata, atelier collectif, 17 mai 2019).

Fatoumata aborde d'abord de manière indirecte ses origines, et sa famille en Guinée. Et c'est en entretien individuel qu'elle livre son parcours migratoire

Fatoumata est Guinéenne, elle a 28 ans. Elle a accouché de son premier enfant en Juin 2019, en France. Fatoumata vient de Fria, une région minière du centre du pays. Elle est l'aîné de sa famille, et a trois petites sœurs. Son père est un imam traditionaliste. Elle finit l'école secondaire, avec un retard important, à 27 ans. Elle n'a jamais travaillé dans son pays. Son père veut alors la marier de force à un homme plus âgé, qui a déjà deux épouses. Cet homme veut la forcer à se voiler et porter le voile intégral. Elle refuse. Elle décide alors de fuir son pays, sans savoir où elle va se rendre, le 29 Juin 2018.

« Olala, j'ai pleins de choses que j'ai laissé derrière moi. Surtout ma maman, elle est tout pour moi. Elle pleure. (...)

Hawa. « Parce que mon papa, voulait me donner en mariage. A quelqu'un que je veux pas. Au moins si c'était une personne de mon âge, je pouvais comprendre, je pouvais rester. Mais un homme qui est plus âgé. Et qui a déjà deux femmes, et qui sont voilées. Je veux pas me voiler moi. Je veux pas me voiler oui. Pour Madame I., on peut comprendre, mais quand tu es voilé tout le visage, et habillé en noir. Quand je te dépasse toi Bénédicte, tu peux pas me reconnaître. Et par contre, moi je peux te reconnaître. Moi je peux supporter ça. Donc il a fallu que je pense à moi et à mon avenir. Je pouvais pas.

Bénédicte. Et tu as mis combien de temps pour arriver ici ? C'était ton objectif de venir en France ?

Hawa. Non, pas du tout. Je voulais partir très loin, là, où on ne pouvait pas me retrouver. Parce que mon papa. C'est pourquoi, il a chassé ma maman. Tant que je viens pas. Ma maman elle vit plus à la maison, et mes deux sœurs sont parties avec elle pour ne pas avoir le même sort que moi. (...) . Tant mieux, parce que si j'avais décidé de penser à ma maman, j'aurais gâché ma vie pour rien. J'ai dit faut pas que je regarde ça, faut que je regarde mon avenir. » (Entretien Fatoumata, 5 Juin 2019).

Pour Hawa, c'est donc la menace d'un mariage forcé qui la décide à fuir, sans projet migratoire pré-défini. On voit ainsi que le projet migratoire n'est ici pas défini, mais que c'est bien la fuite et la rupture avec son père qui conditionne le départ. Néanmoins, Hawa mobilise ses ressources pour pouvoir quitter sa famille et son pays. Ainsi, elle se fait prêter une somme importante d'argent pour pouvoir partir.

« J'ai quitté la Guinée. Je sais pas, le ... (elle cherche) Le 29 Juin 2018. Et je suis allée à truc. Au Maroc. En avion. Je suis allée, j'ai cherché quelqu'un qui pouvait me faire passer. Avec l'argent que j'avais. Qui n'était pas trop. » (...) « J'ai une copine, c'est elle sa maman, qui m'a prêté de l'argent pour que je puisse venir. Oui. ».

Par ailleurs, son récit met en lumière que sa décision a des effets non seulement sur sa vie, mais également sur le reste de sa famille, sa mère et ses trois sœurs.

« Parce que mon papa. C'est pourquoi, il a chassé ma maman. Tant que je viens pas. Ma maman elle vit plus à la maison, et mes deux sœurs sont parties avec elle pour ne pas avoir le même sort que moi. (...). Tant mieux, parce que si j'avais décidé de penser à ma maman, j'aurais gâché ma vie pour rien. J'ai dit faut pas que je regarde ça, faut que je regarde mon avenir. » entretien Fatoumata, 5 Juin 2019).

Le récit de Fatoumata montre ainsi la manière dont son choix de quitter son pays est à la fois vécu comme une contrainte « je pouvais pas », et un refus de se plier à des normes sociales de son pays et milieu social d'origine. Ainsi, elle évoque surtout la situation de polygamie et le port obligatoire du voile intégral, ainsi que l'âge bien plus élevé de l'homme à qui elle est

destinée par son père, que le mariage non voulu en tant que tel. « *Au moins si c'était une personne de mon âge, je pouvais comprendre, je pouvais rester* ». Au cœur de cette contrainte, il y a donc une volonté de s'émanciper de normes sociales et de se projeter dans un avenir. » *Moi je peux supporter ça. Donc il a fallu que je pense à moi et à mon avenir. Je pouvais pas* ».

C'est aussi son âge, 27 ans, son niveau d'éducation ainsi que son statut d'aîné dans sa famille qui lui permettent de prendre cette décision de partir. C'est grâce à son réseau social et au prêt d'une somme importante d'argent, l'équivalent de 2000 euros, qu'elle peut entamer le départ de la Guinée vers le Maroc. Ainsi, explique-t-elle, son départ a eu une répercussion sur sa famille, mais représente également un geste salvateur pour ses sœurs, qui sont ainsi épargnées par le mariage forcé de leur père.

B. Fuir la crainte d'un kidnapping de son enfant dans un contexte de mariage forcé : le récit de Lucia

Lucia aborde son parcours migratoire à travers l'image du Tribunal Administratif de Lyon dans lequel elle a pu annuler sa procédure Dublin²⁶, et redéposer une demande d'asile. C'est à partir des enjeux liés à la procédure et des difficultés qu'elle vit pendant cette période, qu'elle aborde avec moi son parcours.

Lucia est angolaise, elle vient d'avoir trente ans, en Juin 2019. Elle est arrivée en France il y a deux ans, et au CADA depuis 8 mois. Lucia est née à Luanda, et a été élevée par sa mère et son beau-père, de nationalité Gambienne. Son père a migré et vit depuis au Portugal, et elle ne l'a connu qu'à l'âge de 20 ans. Son beau-père est musulman pratiquant et traditionnaliste. C'est cet environnement traditionnel qui prévaut dans son climat familial. Elle ne se confie pas complètement sur son enfance, mais insiste sur sa relation très difficile avec sa mère, qui semble être très dure. Lucia est scolarisée jusqu'à la fin du secondaire, elle veut se tourner vers les arts, mais elle suit un cursus professionnel en comptabilité au Lycée. Puis, alors qu'elle veut

²⁶ Le principe du règlement Dublin est qu'un seul Etat européen est responsable de la demande d'asile d'une personne ressortissante d'un Etat tiers. Le but étant d'interdire à la fois qu'un demandeur sollicite l'asile dans différents pays européens et que ne lui donne pas le choix du pays qui examinera sa demande. Le Règlement Dublin III précise que le processus de détermination « commence dès qu'une demande de protection internationale est introduite pour la première fois auprès d'un Etat membre » (article 20). Ainsi Lucia étant entrée dans l'UE par le Portugal, elle a été dublinée lors de son arrivée en France.

poursuivre ses études à l'université, elle est mariée de force par son beau-père et sa mère à un homme plus âgé, qui est Gambien. Ils se marient traditionnellement, mais pas à la mairie. Avec cet homme, elle a un enfant, qui a aujourd'hui 8 ans. Rapidement, la relation avec ce mari qu'elle n'a pas choisi se détériore, et il est de plus en plus absent. Son mari vient d'un milieu social aisé et gagne beaucoup d'argent, mais elle ne sait pas comment. Il ne subvient pas à ses besoins ainsi qu'à celui de son fils. Il l'abandonne alors que leur fils est encore bébé, mais elle n'a pas de revenus, ni de soutien familial, car elle ne voit plus sa famille. Elle élève alors son fils toute seule, et trouve un emploi dans un hôtel comme réceptionniste, puis comme employée administrative dans une multinationale pétrolière. Quand son fils a 6 ans, son ex-mari revient et veut récupérer son fils. Elle décide alors de fuir l'Angola et de venir en France. Elle arrive à Lyon en 2016. Comme elle est passé par avion au Portugal, elle est d'abord dublinée. Elle entame une procédure d'annulation de la procédure Dublin, qu'elle gagne au bout d'un an, en Février 2018. Elle redépose ensuite une demande à l'OFPRA qui est toujours en cours et en attente. Lorsqu'elle arrive à Lyon, elle rencontre un homme français, avec qui elle entame une relation amoureuse, et chez qui elle vit. Au bout d'un an, ils se séparent. S'ensuivent alors deux mois d'errance, avec des hébergements à droite à gauche, avec son fils, qui est scolarisé à Charpennes. Lorsqu'elle redépose sa demande d'asile, l'Office Français pour l'Immigration et l'Intégration (OFII) l'oriente vers le CADA de Nicolas Garnier.

Dans le parcours de Lucia, c'est donc également le mariage forcé qui est à l'origine du départ du pays. Au moment du mariage, elle vient de terminer ses études secondaires et souhaite poursuivre l'université. Néanmoins, Lucia est mariée de force, puis abandonnée par son mari. Les contraintes familiales et sociales qui entourent Lucia sont similaires à celles de Fatoumata, mais le processus d'autonomisation se fait néanmoins bien avant le départ de l'Angola.

« Mon beau-père, il vient de Gambie, c'est un pays musulman. Et j'ai grandi avec ma mère et mon beau-père. Et dans la maison, il y a de la religion islamique tu vois. Ma mère elle est musulmane, quand elle était avec mon beau-père. Avant c'est ma mère et mon beau père qui ont organisé le mariage, pour toi. J'ai dit à ma mère, je veux pas me marier. Et ma mère a commencé à faire du chantage. Et, oui. Et ma mère aussi, elle a pris avantage sur moi, parce que tout ce qu'elle m'a demandé, tout ce qu'elle m'a dit, I accepted everything. Quand elle a fait du chantage, je vois que je n'ai pas de choix, tu vois. Donc j'ai fait le mariage et tout. Et ma grand-mère, elle était pas d'accord. Et oui, et après ça marche, pas (avec mon mari). Il est parti je sais pas où. Il est parti quand mon fils, il est bébé. Et après, il est arrivé comme ça. Pour prendre Elias, ça s'est compliqué ».

Rapidement, Lucia est donc une mère célibataire, dans un pays où la norme reste le couple et la cellule familiale. Elle doit donc subvenir à ses besoins et trouve un emploi comme réceptionniste puis comme secrétaire dans une multinationale de pétrole. Elle mentionne également au cours de son récit une forme de pression sociale qu'elle subit par rapport aux représentations genrées qui sont attendues d'une femme :

« Dans mon pays, je me souviens, tous les gens qui me connaît, même les gens qui me connaissent aujourd'hui, ils vont penser que je suis une princesse (rires). Une fille à maman et papa (elle le dit en portugais). Tu vois ? Les filles, ou les garçons. Que la maman ou le papa qui fait tout pour elle. Et normalement, I smile, you have no idea what I have been through in my life. »

C'est la menace de son ex-mari de reprendre son enfant qui la pousse à quitter le pays.

« Et en Afrique, en général, quand tu as beaucoup d'argent tu peux faire tout. Même ici, mais spécialement en Afrique. C'est ... et avant, je me gardais, je sors pas, je reste plus de temps, dans la maison d'une amie de moi, pour qu'il ne me trouve pas. Je me cachais. Et après, j'ai commencé pour faire mon papier²⁷, pour venir ici. C'est ça le motif de ma demande d'asile. Et je suis là. »

C. Fuir des violences conjugales : les récits de Miranda et Adana

Dans le cas de Miranda et d'Adana, les photographies ne sont pas le fil directeur ou le point de départ du récit de leurs parcours migratoire. En effet, étant donné le changement et le transfert de CADA, elles me racontent leurs parcours lorsque je me rends dans leur nouveau CADA. Néanmoins, c'est grâce aux trois séances auxquelles elle a pu participer avec sa fille, qu'une confiance s'est créée et qu'elle se sent suffisamment en confiance pour me raconter son parcours. Par ailleurs, les images de leurs quotidiens qui documentent leur changement de logement et le processus de mise à l'abri renvoient en permanence aux raisons qui les ont amenés à quitter l'Albanie et donc à mettre en récit leurs parcours migratoire. Je ne lui pose jamais la question directement mais elle démarre immédiatement sur ce récit, lorsque j'arrive dans leur nouvel hébergement et réalise un entretien avec Miranda et Adana ensemble.

²⁷ Elle est arrivée via un visa touriste au Portugal, où vit son père.



« Ça c'est la photo du déménagement, quand nous sommes arrivés ici, dans le nouveau CADA ». (...) Cette photo a été prise de ma fenêtre. Ici, je suis libre d'ouvrir la fenêtre. De regarder devant, sans peur que quelqu'un va me voir. Je suis libre de rester tout le temps. Et le ciel bleu. Mais avec les nuages. Comme ma vie. Je voudrais regarder, aller loin. Mais je sais que y'a beaucoup de nuages. Pour aller faire ces rêves que moi j'ai. (...) « Je suis séparée en Albanie, mais je suis prisonnière. (...) J'étais séparée mais je ne pouvais pas sortir avec les enfants, parce que je ne savais pas qui j'allais rencontrer. C'est pour ça que à Lyon, c'était très difficile. Mais j'étais libre. J'étais libre. Pour communiquer, pour parler, pour faire des choses. (...) Et moi je dis, halala, C'est pas juste. Il peut poster toutes les choses qu'il veut. Il est libre d'avoir un facebook, instagram. De parler, de dire toutes les choses. Et nous ne sommes pas libres encore. Et je peux pas poster où je suis. Je peux pas parler avec mes amis. Parce que la mère de ma copine, va dire la mère des autres. Nous ne sommes pas libres. »

Les images réalisées par Miranda mettent ainsi en perspective leur changement de CADA et lui permet de raconter son parcours migratoire, et la fuite de l'Albanie avec ses trois enfants.

Les parcours migratoires de Miranda et Adana s'inscrivent dans le contexte social plus global des violences conjugales en Albanie, et du Nord en particulier d'où elles sont originaires. Comme le souligne le rapport de mission de l'OFPRPA réalisé en Juillet 2013²⁸, les violences conjugales y sont particulièrement élevées en raison des traditions patriarcales et de l'importance des notions de « *nderi* » (honneur), et de « *turpi* » (honte). Les femmes en sont les dépositaires de l'honneur familial et leur conduite doit être conforme à la tradition et à la morale afin de ne pas jeter le déshonneur ou la honte sur la famille. En 2013, il ressort d'une enquête sur les violences domestiques réalisée par l'Institut de statistiques albanais (INSTAT), en

²⁸ OFPRA, Rapport de mission en République d'Albanie, Juillet 2013, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1ofpracnda_rapport_de_mission_en_albanie_du_3_au_13_juillet_20131ofpra-cnda_rapport_de_mission_en_albanie_du_3_au_13.pdf

collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) que 59,4% des femmes interrogées, sur un panel de 3 589 personnes, avaient été victimes de violences pendant leur vie maritale ou leur concubinage.²⁹ En octobre 2012, une étude du Data Centrum Research Institute confirmait la persistance du phénomène avec près d'une personne interrogée sur deux déclarant avoir subi des violences familiales, sous diverses formes (psychologiques, physiques, sexuelles). Dans le contexte albanais, une femme dénonçant ces violences sera stigmatisée et considérée comme « une mauvaise épouse, une mauvaise mère et une femme irresponsable ». Révéler de tels faits peut jeter la honte et le déshonneur sur la famille, d'autant plus s'il s'agit de violences sexuelles, lesquelles font encore moins l'objet d'un signalement.³⁰

Ainsi, les parcours migratoires de Miranda et Adana s'inscrivent à l'intersection entre ce contexte sociétal albanais, et leurs trajectoires familiales et individuelles. Miranda est albanaise. Elle a 35 ans. Elle est la mère de trois enfants de 19, 15 et 9 ans. Sa fille aînée est Adana. Elle est originaire du nord de l'Albanie. Elle est la fille aînée de sa famille et a deux sœurs. Son père est décédé, assassinée par sa mère pour légitime défense contre des violences conjugales. Sa mère a fait quelques années de prison, puis a été libérée. Miranda a été mariée de force par son père, à 14 ans. Elle quitte alors le domicile familial, et se rend en zone rurale avec son mari. Elle a sa première fille à 16 ans. Commence alors de longues années de violences conjugales, violences qui constituent la norme dans cette région de l'Albanie. Son parcours est marqué par la migration, car elle suit son mari quelques années plus tard en Grèce, où il s'installe travailler et fait de nombreux allers retours entre la Grèce et l'Albanie. Elle dit que c'est en Grèce qu'elle commence à comprendre ce qu'elle subit de la part de son mari. Elle passe 5 ans en Grèce, avec ses deux premières filles, puis la famille rentre en Albanie. Sa mère a acheté une propriété pour elles et ses trois filles où la famille fait construire plusieurs maisons. Mais le mari d'Adana s'accapare le terrain en faisant des faux papiers, et la famille d'Adana sont contraintes de quitter la propriété. A 33 ans, Adana décide de quitter son mari et d'entamer une procédure de divorce. Elle contacte alors une assistante sociale qui travaille dans une association de défense des femmes victimes de violences. Elle lui propose un hébergement à l'extérieur de la ville où elle vit avec son mari, mais très vite, l'assistante sociale se rétracte et lui dit que la place a été donnée à une autre femme : l'oncle de son mari travaille à la mairie et connaît l'assistance sociale, sur qui il a fait pression. Elle obtient néanmoins une ordonnance de protection. Puis elle entame

²⁹ *Idem*

³⁰ *Idem*

une procédure de divorce, mais elle n'a pas les moyens pour se payer une avocate. Elle et ses enfants rencontre un psychologue pour émettre un avis sur la garde des enfants. Mais le psychologue est lui-même menacé par son mari : il donne alors un avis favorable pour une garde des enfants un jour par semaine, contre leur avis. Le divorce est néanmoins prononcé. Elle trouve un travail comme cuisinière, et devient rapidement cheffe dans un restaurant, ce qui lui permet d'être indépendante financièrement et de subvenir aux besoins de sa famille. Un jour, son mari prend son dernier fils un jour où il n'a pas la garde, ce qui peut être considéré comme un kidnapping. Elle se rend à la police, qui appelle son ex-mari, malgré l'ordonnance de protection. La police ne fait rien, elle-même a peur de l'influence de ce monsieur, et des répercussions qu'il pourrait y avoir sur eux. Son ex-mari lui dit qu'il peut faire « ce qu'il veut. » Il l'a menacé et lui dit que si elle souhaite retrouver son fils vivant, elle doit retourner chez son mari. C'est à ce moment qu'elle décide de quitter la France. Elle avait entendu parler de la France par une collègue de l'association Forum Réfugiés. Elle trouve un homme qui accepte de les emmener en voiture jusqu'en France. Ils traversent alors le Monténégro, puis la Bosnie, la Croatie, la Slovénie et enfin la France. La famille arrive à Lyon et se rend à la PADA pour déposer une demande d'asile. La famille n'obtient pas d'hébergement immédiatement. Elle passe alors plusieurs semaines à la rue - près de deux mois - dans les parcs et les campements derrière Perrache. La famille obtient ensuite une place dans le CADA en novembre 2018. En avril 2018, elle s'aperçoit que son ex-mari est en route pour la France et Lyon, via les réseaux sociaux, où il publie des menaces de morts contre elle. Elle en parle alors à la cheffe de service et la famille fait ainsi l'objet d'une mise à l'abri. Elle passe quelques jours dans un appartement à Lyon, avant d'être transférée dans un CADA en zone rurale, à trois heures de Lyon, où la communauté albanaise n'est absolument pas présente. La famille obtient la protection subsidiaire en Juin 2019 pour une durée de 4 ans.

Le récit d'Adana, sa fille aînée, s'inscrit dans le même contexte social et familial. Néanmoins, les raisons de la fuite sont pour elle légèrement différents. Elle a 19 ans. Elle est la fille aînée de Miranda. Son parcours est très similaire à celui de sa mère, mais elle dépose une demande d'asile séparée de celle de sa mère car elle est majeure. Des éléments différents apparaissent dans son dossier : elle a été victime des violences physiques, mais également d'abus sexuels de la part de son père. Elle s'oppose à son père et refuse également d'être mariée ou de retourner chez elle. Elle a un niveau scolaire supérieure à celui de sa mère, car elle a obtenu le bac, et souhaite intégrer une université. Elle a été acceptée dans une université de Lituanie, avec une bourse, mais a préféré accompagner sa mère en France. Elle parle l'albanais, le grec, l'anglais

et a une bonne maîtrise du français., qu'elle a beaucoup étudié depuis son arrivée en Novembre 2018.

Dans le cas de Miranda et Adana, c'est le contexte des violences conjugales et intrafamiliales qui motivent le départ du pays. Le récit de Miranda montre que son parcours s'inscrit d'abord dans une histoire familiale marquée par les violences conjugales, mais également par le mariage forcé qu'elle subit adolescente. Il montre également que c'est dans le pays d'origine que commence son projet d'autonomisation ou en tout cas de distanciation et de mise à l'abri de ses enfants. Elle prend la décision de demander le divorce, et de s'éloigner de son mari. Elle trouve un travail pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais le contexte social et institutionnel de l'Albanie ne lui permet pas de la protéger. Enfreignant les normes sociales, elle « salit » l'honneur de la famille, ce qui n'est pas acceptable pour son mari et les membres de sa famille.

« Après le divorce, tous les jours c'était une délégation pour aller parler avec moi, de retourner dans la famille. En Albanie, c'est bizarre ça. C'est comme ça. Au Nord de l'Albanie, quand tu divorces, dans ma famille, nous sommes les premiers à divorcer, les gens n'acceptent pas. Nous sommes vus comme un bon mariage de l'extérieur. Je veux pas comprendre, parce que pour les vieux, c'est normal que les hommes soient violents ». (Entretien Miranda, 1^{er} Juin 2019).

Par ailleurs, le système institutionnel de l'Albanie ne lui permet pas d'être protégée, l'ensemble des personnes dont la responsabilité est la protection des femmes victimes de violences conjugales – l'assistante sociale, le psychologue et la police – étant corrompus par son ex-mari. « Lui (son ex-mari), il a dit, moi je vais tout faire pour que tu retournes chez moi. La police, avait peur. La police a peur de dire des noms, la police elle sait que c'est fou ce qu'il fait. Mais c'est l'Albanie comme ça. La police a peur (de lui). Et en même temps, peur du gouvernement. Et lui, (son ex-mari), il m'a dit je peux faire tout, je peux faire ce que je veux. C'est donc pour elle et ses enfants une question de vie ou de mort. « Mais c'est des choses que je pense, aujourd'hui. Si moi j'ai pris la décision de séparer, mais je sais très bien que je n'avais pas la possibilité de séparer. Moi, je suis séparée. Mais je suis séparée après un support, parce que toute seule, c'était impossible. Comment expliquer, elle était une dame pour 5 ans, et jeune. Comment, elle, elle n'a pas vu la possibilité de faire le divorce avant ? Une grande histoire, beaucoup d'éléments, des raisons. Il m'a dit je vais te tuer. (...) S'il va tuer moi, les enfants ils vont rester. Pour moi, c'est fini. Mais pour les enfants ? ». (Entretien Miranda, 1^{er} Juin 2019).

Dans le cas de sa fille, il y a également une volonté émancipatrice qui s'affirme, de manière plus spécifique, en raison de son niveau scolaire, de son âge et ainsi de ses projets d'avenir. Maos c'est surtout une volonté de s'extraire des contraintes structurelles de son environnement social et politique qui la pousse à suivre sa famille.

« Après (le divorce), les choses ont changé. En Albanie, y'a des gens qui viennent dans ce nouveau appartement, pour nous faire revenir. Moi j'ai vraiment dit ce que je pense. « Toi tu es mon cousin, mais je ne te connais pas. Moi je t'ai jamais vu. Tu dis que tu connais mon histoire, mais tu sais quoi ? tu dis que tu vas revenir. » Toute la famille de lui était comme ça. La famille de lui, il parle beaucoup, il parle de choses idiotes. Parce que c'est la norme, là-bas, c'est la norme. Et ils ont pensé que si lui est dangereux, il va faire quelque chose (contre eux). C'est pas notre problème ce qu'il se passe. Quand nous sommes partis, mais tout le monde va savoir. Et c'est pas quelque chose qu'une fille va faire. Y'a pas beaucoup de filles qui parle contre leur père. Tu peux parler contre la famille de ta mère, mais pas de ton père. Tous les gens disent, mais c'est pas normal. Y'avait beaucoup de choses contre moi. Et beaucoup de questions, pourquoi tu n'es pas resté ici pour continuer l'Université. Mais j'étais en danger, et j'étais la porte pour trouver Maman. Ça va être toujours moi qu'il va chercher. J'étais toujours en support de Maman, C'est ça, ma demande d'asile, c'est la même histoire. (Entretien Adana, 1^{er} Juin 2019).

Le récit d'Adana montre qu'elle est en opposition d'une part aux normes sociales qui l'entourent, mais également prises dans une menace pour sa vie dans sa dynamique familiale. En choisissant de fuir avec sa mère, elle choisit de se protéger contre une menace, mais elle perçoit également un projet d'autonomisation par rapport aux possibilités que son pays offre aux jeunes femmes.

D. Les motifs politiques : les lieux familiaux et la dimension genrée de la fuite : le récit d'Aïcha

Dès les premiers ateliers collectifs, Aïcha fait des références à son parcours à travers les images qu'elle choisit de montrer. Les images suivantes sont ainsi très révélatrices.



Photo 1 : “This one, I like the structure, I like the color, the yellow and the brown, it just reminds me back Asmara. I come from Koweit, but Asmara, and Eritrea in general. I never stayed there, just one month my entire life was in Koweit; the architecture reminds me of Eritrea, most of the structure is influenced by Italian, due to the colonization; not like the one in Koweit. When I saw it, I thought of Eritrea. (...)

Photo 2 : “This is the CADA; I just like the stripes, the pictures of the office. Prison cells there is your freedom behind it, for me this is freedom, one you spent weeks in jail, outside it’s like behind your imagination; when I see this one, I feel happy, I can do whatever I want. It’s not kind of freedom but being held in a jail for no offence you have committed, without justification, when you’re alone, no lawyer, no family, nothing. For me to find this opportunity to be free, I don’t know this feeling that you have to watch your back every time ... that for me, it just resembles the story, one side of the story ; what’s behind on the other side, the office, they are working to find my life in the next, they will try to help me with my life ; I see my hope. And the bars resemble the strength that I had before.”

Ainsi, la première image lui permet de raconter d’où elle vient, mais aussi de mentionner qu’elle est d’origine Érythréenne, mais n’y a jamais vécu. Elle évoque son passage en Érythrée sur lequel elle reviendra en entretien individuel. La seconde photo permet également de mentionner son emprisonnement, et d’évoquer à demi-mots les tortures qu’elle a subi, ainsi que les motifs de départ. Encore une fois, c’est en entretien individuel qu’elle pourra raconter son récit dans sa globalité.

Aicha a 35 ans. Elle est originaire d’Érythrée, mais elle est née et a vécu toute sa vie au Koweït. Elle est la mère d’une petite fille de 18 mois et a accouché d’une seconde fille fin Juin 2019. Elle est la troisième d’une fille de 4 enfants. Ses parents, se sont installés au Koweït dans les années 1970 pour fuir les persécutions qu’ils subissaient en raison de leurs activités politiques

et d'opposition au régime. Aïcha fait des études supérieures, et elle travaille dans une banque d'investissement. Elle est engagée dans la vie associative, elle écrit un blog sur la vie quotidienne au Koweït. Elle rencontre son mari via internet et Skype plus spécifiquement. Son mari est aussi Érythréen, il est réfugié en Éthiopie car il a fui le pays pour ne pas faire le service militaire. Ils se marient en Éthiopie, mais ne vivent pas dans le même pays, car il ne peut pas obtenir de permis de résidence au Koweït. Elle vient donc lui rendre visite régulièrement. Elle attend ainsi sa première fille en 2017. Au Koweït, les permis de résidence sont octroyés par les parents jusque-là majoritairement, puis par le travail. Lorsque son père atteint l'âge de la retraite, il perd sa résidence, en parallèle, elle se fait licenciée pendant son congés maternité, et perd donc sa résidence au Koweït et se fait emprisonnée en détention, puis déporter en Érythrée, où elle n'est jamais allée auparavant. Du fait de l'engagement politique de son oncle, et aussi de son frère qui a déserté l'armée obligatoire, elle se fait arrêtée et torturée pendant plusieurs semaines, puis libérée. Elle fuit l'Érythrée pour le Soudan, où elle rejoint son mari, qui y est aussi. Mais en raison des soulèvements politiques au Soudan, elle décide de quitter le pays, en accord avec son mari. Elle fuit donc pour l'Allemagne, pour l'Allemagne, où elle envisage de déposer une demande d'asile. Mais en arrivant à Berlin, son passeur lui vole ses papiers, elle prend un bus pour la France et arrive à Lyon. Elle est arrivée à Lyon fin Janvier 2019, a passé quelques semaines à la rue, puis a été hébergée dans un foyer d'urgence dans le cadre du plan hivernal, puis a obtenu une place dans le CADA le 8 mars.

Néanmoins, c'est dans le cadre de son environnement familial et de ses liens avec son père, son frère et son oncle que s'inscrit son parcours. Elle avait ainsi un travail et des ressources économiques indépendantes de son mari, avec qui elle ne vit pas dans le même pays.

« Before seeking asylum, I was a very successful woman. Very successful. Unfortunately, things happen. Nonetheless, before coming to France, I was always independent woman. As I said. Independent, even with my parents. I never asked for their help. I always tried to be a successful person. Work, supporting my family, my siblings. » (Atelier collectif, 24 Mai 2019).

Les conditions de son départ montrent ainsi comment le genre structure son parcours migratoire, même lorsqu'elle ne fuit pas directement des persécutions liées au genre. En effet, son arrestation en Érythrée se fait sur la base de ses liens avec son père, opposant politique, et de son frère et son oncle, qui ont tous deux déserté le service militaire obligatoire. A cause de leurs activités, elle se fait arrêter puis relâcher quelque temps après. Si elle-même n'est pas

menacé de se faire recruter en raison de son âge, elle est menacée se faire emprisonner de nouveau, et ainsi de subir des violences sexuelles et d'autres formes de tortures pendant son emprisonnement, ces pratiques étant utilisées par l'armée pour faire pression sur les membres des familles des déserteurs. L'exil représente pour elle la seule solution, quand toutes les tentatives de résistance semblent avoir été épuisées, et que sa vie paraît en danger. Même lorsqu'elle arrive au Soudan, elle décide de fuir seule, sans son mari. Elle est donc pleinement actrice de sa migration. Néanmoins, Lorsqu'Aïcha raconte son récit, elle met un accent important sur son indépendance financière et sociale qu'elle avait au Koweït, et ne veut surtout pas revendiquer son départ comme une recherche d'autonomisation en France.

« I didn't come to France because I wanted to. But because I was forced to. Before seeking asylum, I was a very successful woman. Very successful. Unfortunately, things happen. Nonetheless, before coming to France, I was always independent woman. As I said. Independent, even with my parents. I never asked for their help. I always tried to be a successful person. Work, supporting my family, my siblings. When I got married, I was really independent. My support system was very strong. » (Atelier collectif, 24 Mai 2019).

E. La contrainte d'un réseau de traite et d'exploitation sexuelle et les possibles formes d'autonomisation au cours du parcours migratoire : le récit de Gloria

C'est à partir d'une image en particulier que Gloria me raconte son parcours, en entretien individuel.



“At this place, people are gathering, and I saw this pigeon who was alone. Just like me. I don’t really like being with people. And it can be dangerous as well. This pigeon reminds me of myself.”

Ici, la comparaison entre elle et le pigeon solitaire lui permet de raconter son isolement passé, et les dangers qui sont associés à la traite des êtres humains. Le parcours migratoire de Gloria s’inscrit dans le contexte plus global de la traite des êtres humains et plus spécifiquement l’exploitation sexuelle des femmes et des filles Nigérianes, un phénomène qui a pris de l’ampleur ces dernières années. Néanmoins, la traite des êtres humains, et le phénomène prostitutionnel s’inscrit dans le contexte historique de l’esclavage : à partir du XVII^{ème} siècle la traite s’est développé de manière considérable entre la baie du Bénin, et la baie du Biafra, ce qui a conduit à la déportation d’eux millions d’esclave vers les Amériques au XVIII^{ème} siècle. A compter de la seconde moitié du XIX^e, la traite atlantique a commencé à décliner sans que cela ne fasse disparaître pour autant l’esclavage. À la veille de la colonisation, les esclaves invendus ont été réinvestis dans le marché intérieur nigérian « dans l’économie de guerre et l’agriculture des cités-États militarisés du Sud-ouest, dans l’économie de plantation des communautés villageoises de la baie du Biafra (pays Igbo, Efik), ou dans la production artisanale. Pour ce qui est plus spécifiquement de l’exploitation sexuelle, on observe, à compter des années 30, un phénomène relativement important de migration en vue de la prostitution de nombreuses jeunes filles vers Port Harcourt, Lagos, Accra (actuel Ghana), Fernando Po (actuelle Guinée Équatoriale) ou vers le Cameroun. En ce qui concerne le phénomène actuel de la traite, selon un rapport intitulé «*La traite d’êtres humains sur l’itinéraire de la Méditerranée centrale*³¹ » publié par l’OIM – Organisation internationale pour les migrations. Selon ce rapport, « 80 pour cent des filles arrivant du Nigeria sont des victimes potentielles de traite à des fins d’exploitation sexuelle. Elles sont passées de 1 454 en 2014 à 11 009 en 2016. ». En 2016, 8 277 victimes potentielles ont été signalées. Dans les mêmes conditions, 2 195 victimes de traite ont été identifiées en 2014 et 2015 ; 6 599 en 2016. Enfin, 142 victimes ont été signalées aux autorités italiennes spécialisées dans la traite des êtres humains en 2014 et 2015 ; 425 dont 251 mineures ont été signalées en 2016. C’est à l’intersection d’un contexte global et d’un parcours individuel que s’inscrit le parcours de Gloria.

Gloria est Nigériane. Elle a 20 ans et elle est la mère d’un petit garçon de 8 mois. Gloria a été élevée par sa grand-mère car sa mère est décédée. Elle a un frère. Elle a suivi ses études

³¹ Bureau de coordination de l’Organisation Internationale pour la Migration (OIM), pour la Méditerranée à Rome, *La traite d’êtres humains sur l’itinéraires de la Méditerranée centrale*, Rome, OIM - Organisation Internationale pour les Migrations, 2017.

secondaires jusqu'au lycée professionnelle, om elle a fait un apprentissage en cuisine, elle a fait plusieurs stages comme cuisinière. Une « amie » de la famille, lui propose alors de l'envoyer en France, où elle pourra exercer un métier. C'est comme cela qu'elle entre dans un réseau de prostitution. Elle part alors pour la Libye, où elle s'aperçoit qu'elle ne va pas travailler, mais qu'elle sera forcée à se prostituer. Elle reste un an en Libye. Là, elle est forcée à la prostitution. Puis, elle est ensuite envoyée en Italie, à Milan, où elle est de nouveau forcée à se prostituer. Elle doit remettre l'argent de ses passes, elle est régulièrement fouillée, battue, violentée. Elle tombe enceinte à plusieurs reprises et est avortée de force. A l'inverse de la plupart des femmes Nigérianes, Gloria n'a pas fait le serment du « Juju » – qui évoque leurs croyances et les rites subis au cours de leur parcours, mais également, l'objet qui matérialise la promesse et qui est composé des éléments utilisés lors du serment d'allégeance. Elle essaie de fuir à plusieurs reprises, mais est rattrapée. Sa grand-mère et son frère sont alors menacés et envoyés en prison. On lui envoie des photos pour montrer les violences exercées sur les membres de sa famille afin de faire pression sur elle. Lors de sa dernière grossesse, elle décide alors de fuir. Elle quitte la maison de passe et tombe par hasard sur une soirée d'étrangers, où se trouvent des jeunes français. Elle leur demande si elle peut rentrer avec eux en France, et monter dans leur voiture, ce qu'ils acceptent. Elle ne se fait pas contrôler à la frontière Italie – France. Elle arrive ensuite à Lyon, à la gare Part Dieu, où elle se fait déposer. Elle est alors enceinte. Elle rencontre une femme qui la voit pleurer et qui lui indique la PADA de la rue Garibaldi. Elle s'y rend. Quand elle y arrive, alors qu'elle ne sent pas bien, elle est envoyée à l'hôpital. Elle est ensuite directement envoyée par l'OFII dans ce CADA. Elle est au CADA depuis plus de 8 mois. Sa procédure OFPRA est toujours en cours.

Le parcours de Gloria montre que le contexte de départ est contraint puisqu'elle ne connaît pas les raisons qui la poussent à quitter son pays. C'est ainsi sa grand-mère qui la pousse vers l'espoir d'un avenir meilleur, mais comme beaucoup de jeune Nigérianes, elle est enrôlée dans un réseau de traite et d'exploitation sexuelle sans le savoir. C'est plus tard que Gloria a recours à son agentivité et des formes de puissance d'agir. Ainsi, elle fait plusieurs tentatives de fuite de son réseau avant de finalement trouver une « opportunité de fuite ».

“So, it was really difficult. I just had to save my baby. (...) I went out to work. I was thinking a lot. How can I continue? While pregnant. Sometimes, they (the clients) feel they injure my baby. I think I have to move. That day, there was a party. I sit down and watched. I heard people talking about France, I just thought it is an opportunity.” (Entretien Gloria, 28 mai 2019).

La fuite définitive constitue ainsi le seul choix pour elle, dans cette volonté de s'extraire de son réseau. Pour elle, la fuite de l'Italie vers la France et la demande de protection en France constitue une forme d'autonomisation, et une perspective d'avenir, où elle pourra faire ses propres choix.

« I don't want anyone to bother me anymore. I want to be free. I want to be happy. I want to live a better life. That's why I just ran away. ” (entretien Gloria, 28 mai 2019).

Conclusion de la deuxième partie

Les différents sens donnés aux lieux du quotidien permettent de réaffirmer son parcours migratoire et ses identités multiples du passé, et de les raconter autrement. Ainsi les récits mettent en lumière que les parcours migratoires sont nettement façonnés par les rapports de sexe, de classe et de race, mais que ceux-ci sont multiples et que la catégorie « femme en demande d'asile arrivée seule en France » ne peut pas être homogénéisée. Les images prises par les femmes participant à la recherche nous invitent donc à comprendre quels sont leurs parcours, et comment s'articulent contraintes systémiques et sociales et choix individuels au sein de ces parcours. L'articulation entre contrainte et autonomisation est ainsi plus complexe et se manifeste différemment en fonction des femmes. On ne peut ainsi ni enfermer les parcours dans une contrainte, ni limiter les parcours à des projets d'émancipation, et les deux notions ne peuvent pas être lues de manière binaire et ambivalente. Au contraire ces deux aspects se manifestent conjointement, à différents moments des parcours et surtout varient en fonction des facteurs géographiques, sociaux, économiques, familiaux, et des formes de violences subies dans le pays d'origine et sur le parcours migratoire. Par ailleurs, les images prises relèvent ici de plusieurs dimensions : illustratives, narratives et métaphoriques. Ces dimensions nous informent sur les allers retours qui se font entre un récit plus habituel de l'administratif, nécessaire et en même temps normé, et de la procédure d'asile, et une manière plus personnelle, plus figurée de se présenter. Elles participent donc d'une forme de mise en récit à la fois normé et décentré. Les images sont enfin des mises en lien de différentes temporalités, du présent au passé, et du passé au présent. Elles nous invitent ainsi à mettre en lumière les expériences au sein du CADA et dans la ville.

Troisième partie : habiter le CADA, habiter la ville : une expérience genrée ?

« Oui, m'sieur. Ils sont nés la fleur à la bouche, l'espérance dans les yeux. Moi je suis tombé au monde nu. Je dois fabriquer mes propres fleurs, inventer ma propre espérance. Adulte, je suis devenu, m'sieur. Adulte coupable. (...) Il y a dans cette ville, quelques traces de mes pas, quelques haillons de mes odeurs. Écarquille les yeux, renifle le vent et tu verras, homme, tu sentiras ma vie, ma petite vie telle que contée par les trottoirs, les caniveaux et les décharges publiques. C'est la seule, l'unique concession qu'il me plait de te faire. Qui a dit que je n'étais pas fréquentable ? »

Florent Couao-Zotti, *L'homme dit fou et la mauvaise foi des hommes, Petits enfers de coins de rue*, 2002

Dans cette troisième partie, il s'agit de saisir les expériences des femmes participant à la recherche au sein du CADA et dans les espaces publics de la ville d'accueil. Que nous disent les femmes de leurs modes de présence à travers leurs photographies et le sens qu'elles leur donnent ? En quoi le genre, dans une perspective intersectionnelle, influe sur les modes d'habiter le CADA et la ville ? Le CADA constitue-t-il un espace-refuge, de sécurité et de soulagement, ou plutôt un espace de ruptures, d'insécurité et d'isolement ? Comment s'articulent différentes expériences et représentation du CADA par les femmes participant à la recherche ? Plusieurs réalités s'imbriquent, s'articulent, se tiraillent : le CADA est d'abord un refuge auquel on accède après un parcours de rue et parce que catégorisée « femmes vulnérables ». Mais le CADA, de par la dimension genrée de cet espace est aussi l'expérience de la solitude, de la maternité en exil et de l'isolement. Se déploient une temporalité « disloquée » et des expériences des espaces publics marquées par les rapports sociaux de sexe, de classe et de race. Un premier chapitre se focalisera sur l'accès et les expériences au sein du CADA. Dans un deuxième temps, je m'intéresserai aux expériences des femmes rencontrées dans les espaces publics.

I. Accéder et vivre au CADA

A. De la rue au refuge : un « chez soi » fragile

L'expérience de la rue comme expérience commune

Arrivées en France, le parcours migratoire et la mobilité ne s'arrêtent pas. En effet, l'accès au CADA pour les femmes participant à la recherche arrive toujours après un parcours de vie à la rue.

Encadré sur les Centres d'Accueil pour demandeurs d'asile (CADA)

En France, le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile est entièrement géré par l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et placé sous la responsabilité du préfet de chaque région et département. Les CADA qui font partie de ce dispositif sont des structures d'hébergement et d'accompagnement des personnes en demande d'asile pendant la durée de leur procédure. Ces logements peuvent être éclatés, c'est-à-dire dans des appartements, ou alors dans des lieux collectifs, de type foyer. Les CADA sont réglementés par l'arrêté du 29 Juin 2015 relatif au cahier des charges des centres d'accueil pour demandeurs d'asile. A leurs arrivées, les personnes hébergées reçoivent : un livret d'accueil ; Une charte des droits et libertés de la personne accueillie ; Le règlement de fonctionnement du centre ; Un contrat de séjour dont le modèle a été fixé par un arrêté du 29 octobre 2015.

En 2018, seulement 48% des personnes en demande d'asile étaient hébergées.

L'ensemble des femmes rencontrés ont passé entre un jour et 8 mois dans la rue avant d'être hébergées. Cette expérience de la rue constitue pour elles une période cruciale dans leurs parcours migratoire. Certaines d'entre elles font l'expérience de soutien ponctuel et se font héberger temporairement par des personnes rencontrées dans la rue.

« Un monsieur blanc m'a accueilli, il m'a accompagné, jusqu'à présent, il m'aide. C'est un jeune qui passait, je lui ai demandé de l'argent. Il m'a dit qu'il connaissait quelqu'un qui peut m'aider. Il m'a mis en contact, j'ai fait 10 jours chez lui. » (Hawa, atelier collectif, 17 mai 2019).

« J'ai bougé beaucoup, avec Elias. Et en même temps, Elias il est à l'école Tonkin, ici à Charpennes. Et c'est très stressant, parce que parfois je vais penser où je vais dormir. Ou je vais rester avec Elias. Et y a des personnes qui te laissent dormir un jour, deux jours une semaine. (Lucia, entretien individuel, 28 mai 2019). »

Deux des participantes à la recherche ont ainsi photographié plusieurs points de repères dans la ville qui les relie à ce parcours de rue.



“This place was in Saint Priest, when I was homeless, for 2 weeks, in February 2018. It was freezing, I had been in France for 2 weeks, I was homeless, sick, I was dirty. Luckily, I found an old lady, she took me in her house for few days, until I recovered, and then I started to go to one place to the other, to the Metropole ... I was staying in Gare Part Dieu. I started to apply for asylum; I was desperate at that time, I went at the metropole, I went to a house run by nuns, but they took me out. It was beyond imagination, my daughter she was wet, I didn’t have the trolley. I went there again, and they said, “We have no place, you have to come back on Monday”. The assistant there (at the MVS), she met me. And then, they called me ‘we have a place for you”, and I ended up on this place. Like a bunker, a big storage place, they divided us into partitions, a temporary center, just for the winter. They closed it now, only few people are staying there.” (Aicha, atelier collectif, 9 mai 2019).³²

³² Cet endroit est à Saint Priest, où j’étais sans domicile, pendant deux semaines en Février 2018. Il faisait très froid. J’étais en France depuis deux semaines, J’étais sans domicile, j’étais malade, j’étais sale. Une vieille dame m’a recueilli pendant quelques jours le temps que je guérisse. Et ensuite, je suis allée à plusieurs endroits, à la Métropole, à la Gare Part Dieu. J’étais désespérée de trouver un endroit. J’ai déposé ma demande d’asile J’étais désespérée à ce moment-là. Je suis allée à la métropole, je suis allée dans un foyer tenu par des sœurs, mais elles m’ont mis dehors. Ma fille, elle était mouillée, c’était au-delà de l’imagination, Je n’avais pas de poussette. J’y suis retournée, elles m’ont, revenez lundi. Ensuite, j’ai rencontré une assistante à la maison de la veille sociale. Et ils m’ont appelé, et j’ai fini dans cet endroit. C’était comme un hangar, divisé en plusieurs espaces. C’était temporaire, juste pour l’hiver. Ils l’ont fermé, juste quelques personnes y sont restées.



La bibliothèque est aussi identifiée par Aïcha comme un lieu repère dans son parcours de rue. Avec cette photo, elle y montre la rue dans laquelle elle dormait, à travers la fenêtre de la bibliothèque qui constitue pour elle un refuge, en endroit où elle se sent en sécurité, où elle peut lire des livres pour enfants avec sa fille, et surtout où elle peut être discrète. De même, Anastasia me raconte son parcours en entretien individuel, en commençant par montrer les lieux où elle a vécu lorsqu'elle est arrivée à Lyon.



Anastasia : « La première fois, que je suis arrivée, c'était à Belle cour. Quand je suis arrivée, je connaissais beaucoup de Kosovares. Tout le temps, j'étais venue, et à Perrache.

Bénédicte. *Vous étiez à la rue à ce moment-là ?*

Anastasia. *Oui, pendant 8 mois, j'étais à la rue J'étais enceinte. C'est pour ça que j'ai pris cette photo. Parce que c'est un endroit important. J'ai aussi pris en photo Y. (son fils). Ça fait 1 an et demi que je suis à Lyon, j'ai passé 8 mois à la rue. Parce que moi, quand j'étais quitté avec le père Moi, je te dis mon histoire, c'est trop compliqué. » (Anastasia, entretien individuel).*

Il est intéressant de noter que l'ensemble de ces points de repères sont des lieux indirects, c'est-à-dire qu'ils ne rendent pas visibles directement les lieux où elles ont pu dormir, mais les photographies de manière indirecte. Cette manière de rendre visibles ce moment de leurs parcours en France met en lumière l'expérience de la honte et de la peur à la rue. Comme le rappelle Emmanuel Jovelin dans son article « la honte des pauvres : l'exemple des femmes SDF, « *le sans domicile fixe, l'errant, le vagabond d'autrefois, qui vit cette situation d'inutilité avec un sentiment de culpabilité, de dépréciation de lui-même et de honte* » (Jovelin, 2017 : 81)³³. Ainsi, les femmes rencontrées montrent souvent qu'alors que l'arrivée dans le pays où elles demandent l'asile devaient représenter une forme d'aboutissement, de lieu où poser ses valises, enfin, et demander une protection après un long parcours, celles-ci se retrouvent confrontées à une nouvelle forme de violence qu'est la vie à la rue, enceinte et avec des enfants en bas-âge. Elles y font alors l'expérience de la honte de devoir mendier et demander de l'argent, et donc du regard d'autrui, la peur des agressions sexuelles et physiques.

“This picture reminds me of our days sleeping outdoors upon our arrival to France, and the fear that was imbedded within me for our lack of security and the deprivation of our dignity, which can be known by their gazes and their behavior around you.”³⁴

La honte de ne pas pouvoir protéger ses enfants est enfin un élément central que vivent les femmes enceintes et les mères à la rue.

« Mais le premier jour que je suis arrivée, j'ai compris que c'était une catastrophe. Je me suis dit, qu'est ce que j'ai fait, pourquoi j'ai amené les enfants avec moi. Comment je suis pas venue seule, et après de prendre les enfants. Mais moi je peux pas laisser les enfants là. Comment avec trois enfants, je dors dans le parc. » (Miranda, entretien individuel, 1^{er} Juin).

³³ Jovelin, E. (2017). La honte des pauvres : *Pensée plurielle*, 44(1), 73-83. doi:10.3917/pp.044.0073.

³⁴ Cette image me rappelle nos jours que nous avons passé à la rue, quand nous sommes arrivées en France, et la peur que je ressentais à l'intérieur, à cause du manque de sécurité, et de ma perte de dignité, que j'ai vu à travers leurs regards et leurs attitudes.

Ainsi, en prenant des photographes de lieux de leurs parcours de rue, c'est-à-dire qui ne sont pas directement identifiables comme étant liés au parcours de rue, les femmes racontent différemment ce qu'elles ont vécu et mettent à distance la honte et la peur expérimentées pendant cette expérience.

Accéder au CADA parce que catégorisée « vulnérables »

Nous l'avons vu, le CADA de Nicolas Garnier constitue une spécificité, dans le sens où il dispose de places spécifiques pour des catégories dites « vulnérables ». Cette spécificité explique le fait que de nombreuses personnes hébergées sont des personnes catégorisées comme vulnérables. En France, c'est l'article 21 de la directive d'accueil qui établit les situations particulières de personnes vulnérables. Parmi elles, les femmes enceintes, les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, par exemple les victimes de mutilation génitale féminine.³⁵ Des besoins particuliers, garantis par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), sont ainsi établis en matière d'accueil : « L'OFII est chargé de procéder à une évaluation de la vulnérabilité de ce dernier afin de déterminer, le cas échéant, ses besoins particuliers en matière d'accueil ». L'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides) établit également des garanties procédurales spéciales. C'est donc cette catégorisation comme personnes vulnérables qui permet à ces femmes d'être hébergées et d'accéder à une chambre ou un appartement individuel au sein du CADA. Si cette catégorisation permet de sortir de la rue, et donc d'accéder à un hébergement et un accompagnement social spécifique, la catégorisation de la vulnérabilité reste ambiguë. Comme le montre l'article d'Elodie Boulbil et Laure Wolmark :

« Néanmoins, le manque de définition, la non-exhaustivité des groupes concernés, et la variabilité dans l'évaluation clinique des demandeurs pourraient affecter négativement le principe d'égalité de

³⁵ La liste complète des catégories vulnérables est la suivante : les mineurs, les mineurs non accompagnés, les handicapés, les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes ayant des maladies graves, les personnes souffrant de troubles mentaux les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, par exemple les victimes de mutilation génitale féminine.

traitements et le respect des règles édictées par les conventions internationales et notamment par la Convention de Genève. (...) S'agirait-il d'un outil au service de la protection des personnes demandeuses d'asile, afin de garantir leurs besoins spéciaux, ou d'un outil de gestion qui permettrait de pallier la pénurie des places d'hébergement » (Boulbil E. Laure. W., 2018 : 2)

Ainsi, on peut se poser la question du risque d'essentialisation qu'implique le fait d'être catégorisée vulnérable pour accéder au CADA. Les femmes elles-mêmes le savent et l'intériorisent. Écoutons Hawa et Fatoumata à ce sujet :

Hawa : « Ici, les hommes, c'est un peu facile côté femmes que les hommes. En cas de négatif, on peut avoir pitié de toi. Mais si tu es un homme non, tu vas dormir dans la rue. »

Fatoumata. Même quand tu es une femme, c'est plus facile. Les femmes ont plus de priorité, vu que une femme dors dehors, et qu'on l'agresse, c'est une insécurité. La femme n'a pas de force pour se défendre, elle peut être violée, brutalisée, sans qu'elle ne puisse se défendre. Les femmes enceintes, les personnes âgées ont plus de priorité, que les hommes en bonne santé. C'est ce que je me dis. (Atelier collectif, 17 mai 2019)

On le voit dans cet échange, les femmes hébergées dans le CADA ont intériorisé qu'elles sont prioritaires et donc « chanceuses » en quelque sorte d'avoir été exposées à des risques, parce que ces mêmes risques leurs permettent d'être protégées plus rapidement. Elles soulignent néanmoins une vision essentialiste intégrée puisqu'elles considèrent qu'on peut avoir « pitié » d'elles, et qu'elles ont « moins de force » et associent la catégorie femme à la vulnérabilité. Cette intériorisation renvoie à ce que l'on peut appeler l'« épreuve de la catégorie » : en intégrant le fait qu'elles soient prioritaires, elles intègrent aussi une idée essentialisante de la vulnérabilité.

Le CADA comme refuge et soulagement

L'analyse thématique des photographies prises par les femmes participant à la recherche montrent que 101 photos sur un total de 419 représentent différents espaces du CADA. Ces espaces peuvent montrer l'intérieur de son appartement, les parties extérieures du CADA mais prises depuis chez soi, le CADA à l'extérieur, dans les parties communes, et enfin ses personnes ou des objets qui sont dans le CADA. Ces différentes thématiques montrent ainsi que le CADA est investi de plusieurs réalités et plusieurs expériences. Le CADA constitue d'abord une forme de soulagement pour toutes ces femmes qui ont connu d'une part un parcours migratoire plus ou moins long et marqué par des violences et différentes formes de traumatismes, et d'autre

part par cette expérience de la vie à la rue à Lyon. Ainsi, le CADA est investi du sentiment de soulagement. Les femmes mentionnent d'une part le soulagement d'avoir un toit, pour elle et leurs enfants.

Lucia. « Ah c'est l'OFII qui m'a trouvé ce foyer. Après je suis allée là-bas, il m'a donné l'adresse. Et quand je suis arrivé ici.

Bénédicte. Et tu te sentais comment à ce moment-là ?

Lucia. Très, très, très soulagée. Spécialement pour mon fils. Parce que l'école, et parfois on restait loin des endroits de l'école ; Et c'est très compliqué. Mais maintenant ça va. Ah je me sens bien. Tu vois, ici, c'est juste une chambre, mais c'est mieux que rien. C'est mieux. (Rires) C'est mieux que de rester dans la rue, y'a des lits, tu peux mettre ta tête sur les oreillers, tranquille. » (Lucia, entretien individuel, 28 mai 2019).

Le CADA représente aussi la possibilité du lien social, et une équipe pour les accompagner dans leurs démarches. Les photographies prises par les femmes participant à la recherche illustrent bien ce sentiment d'habiter un refuge où peut se déployer du lien social avec l'équipe accompagnante. Regardons deux images en particulier :



Fatoumata « Cette photo c'est mon cœur. Ce foyer, j'adore tout le monde. Le bureau, j'adore tout le monde, ils sont gentils, ils sont super sympas, ils sont là, vraiment. Tandis que j'entends avec des autres, leur CADA, les assistantes ne sont pas trop présentes. Par contre, ici, ce n'est pas comme ça. La directrice, elle est super gentille. Tout tourne autour d'elle, les décisions vis à vis du CADA, elle peut

prendre des décisions draconiennes, par exemple, genre, pas de visites, à telle heure, jusqu'à telle heure. On peut vous faire vivre un calvaire. Même si vous êtes dans un CADA. Mais ici, y'a pas de problèmes. Dans les autres foyers y'a trop de surveillances, ils sont contrôlés. Ici, on vit vraiment bien. Personne ne dérange personne, même du côté voisinage. »



*Aicha. "This is the CADA; I just like the stripes, the pictures of the office. Prison cells there is your freedom behind it, for me this is freedom, one you spent weeks in jail, outside it's like behind your imagination; when I see this one, I feel happy, I can do whatever I want. It's not kind of freedom (...) that for me, it just resembles the story, one side of the story ; what's behind on the other side, the office, they are working to find my life in the next, they will try to help me with my life ; I see my hope. And the bars resemble the strength that I had before."*³⁶

La mise en perspective métaphorique et ambivalente entre barreaux et bureaux, entre prison et liberté, entre passé et possible futur met en exergue l'investissement mis dans l'espace CADA. Il est à la fois ce qui rappelle en permanence la raison pour lesquelles elles sont venues en France, et la possibilité d'être accompagnée dans sa procédure de demande d'asile. Par ailleurs, les deux images commentées soulignent une forme de spécificité du CADA, un lieu privilégié par rapport à d'autres CADA, où une forme de liberté peut s'exercer. Les notions de contrôle et de dimension disciplinaire décrites par les travaux de Kobelinsky semblent atténuées ou du

³⁶ « C'est le CADA. J'aime les barreaux, l'image du bureau. Les barreaux de prison là, e derrière la liberté. Pour moi c'est la liberté, une fois que tu as passé du temps en prison, c'est au-delà de ton imagination. Quand je vois cela, je me sens heureuse. Je peux faire ce que je veux. Ce n'est pas une forme de liberté, mais ça résonne avec une partie de l'histoire. De l'autre côté, au niveau des bureaux, ils travaillent pour me trouver une vie dans le futur. Je vois mon espoir. Et les barreaux ressemblent à la force que j'avais avant. »

moins non perçues comme telles par les personnes participant à la recherche. Le CADA devient donc une forme de protection, et un lieu de répit, une forme de « captivité bienveillante ». (Kobelinsky, 2014).

Le CADA comme « chez soi » ?

Peut-on se sentir chez soi lorsque l'on vit dans un CADA ? En effet, le CADA est d'abord un lieu institutionnel, un espace assigné à ces femmes parce que faisant partie de la catégorie demandeuses d'asile. Le sentiment d'être chez soi ne se fait donc qu'en creux, et par opposition au parcours qui précède l'arrivée. Les femmes participant à la recherche soulignent ainsi cette dimension fragile, tout en s'y raccrochant. Les femmes participant à la recherche le mentionnent mais soulignent la fragilité de ce « chez soi. »

Anastasia : « C'est pour ça moi j'ai fait comme ça (mettre des objets personnels, tapis, rideaux). Ça c'est ma maison. C'est pour ça, j'ai fait comme ça.

Bintou. « Moi je me sens chez moi-même, c'est comme chez moi. Si je ne souhaite pas, même si quand ça ne va pas, on te met dehors, je suis ici chez moi. Un peu hein, pas à 100%, d'abord.

Le CADA comme fuite et ruptures : les expériences de Miranda et Adana

09 mai 2019. Depuis plusieurs semaines, Miranda et Adana observent les mouvements de l'ex-mari et père sur les réseaux sociaux. Celui-ci indique qu'il est en train d'arriver à Lyon. Il publie également des menaces de mort à l'encontre de sa femme régulièrement. Miranda en parle alors avec Sarah la cheffe de service, qui déclenche une procédure de mise à l'abri. Les menaces sont trop sérieuses, le danger réel. La famille est d'abord placée dans un appartement transitoire à Lyon pendant quelques jours, avant d'être transférée dans un CADA, situé en zone rurale, à trois heures de Lyon, et qui n'a ouvert qu'en décembre 2018. Pour l'ensemble de la famille, ce nouveau départ représente un nouveau choc, une rupture brutale. La majorité des images prises par Miranda représente ainsi cette nouvelle fuite : l'appartement, les sacs poubelles d'affaire, le nouvel appartement. A l'inverse de l'expérience d'Aïcha qui met en lumière le déclassement brutal que constitue l'arrivée à Lyon, pour Miranda et sa famille, Lyon représentait un lieu de répit de possibilité de vie nouvelle. C'est le transfert dans le nouveau CADA qui constitue pour elle un déclassement brutal et une perte de liberté.

« C'est pour ça que à Lyon, c'était très difficile. Mais j'étais libre. J'étais libre. Pour communiquer, pour parler, pour faire des choses. Et moi je dis, alala, c'est pas juste. C'est pas juste. Il peut poster toutes les choses qu'il veut. Il est libre d'avoir un facebook, instagram. De parler, de dire toutes les choses. Et nous ne sommes pas libres encore. (Miranda). »

« En Albanie, toutes les choses sont mal. Mais à Lyon, je suis habituée. J'avais la chance de voir les choses de manière différente. Ma sœur, elle a fait des amis, elle a trouvé des choses qu'elle aime. Quand nous sommes parties. Moi j'ai pleuré le premier jour. J'ai pensé, j'ai déjà fait ça une fois en Grèce, j'ai déjà fait ça une fois en Albanie. Après j'ai quitté Albanie, maintenant je quitte Lyon. Je sais que c'est une procédure. (...) C'est pas pareil qu'à Lyon. C'était difficile, parce que nous avons dormi dehors. Des choses comme ça, mais ici, c'est pas les conditions. Mais c'est la psychologie. C'est les choses qu'on est un peu fatigués de faire ça. De faire ça une autre fois. (Adana).

B. Les dimensions genrées du CADA : quand l'espace produit isolement et solitude

Isolement et solitude

Si le CADA est donc d'abord un espace de soulagement, de répit et de protection, il produit également de l'isolement, de la solitude, voire de l'exclusion. Si l'on analyse les images prises par les femmes participant à la recherche, deux éléments clés apparaissent. D'une part, les images prises sont presque désincarnées, c'est-à-dire que très peu de personnes apparaissent, hormis les enfants, indiquant ainsi des interactions sociales limitées ou du moins avec des personnes de confiance. D'autre part, beaucoup d'images des espaces extérieurs sont prises depuis leur appartement, et non au sein des espaces extérieurs mêmes. Ces deux éléments nous indiquent une certaine forme d'isolement et de solitude des femmes participant à la recherche. Par ailleurs, les échanges informels avec les équipes rappellent souvent que la rénovation du bâti effectuée il y a deux ans a eu impact important sur la vie du lieu. En effet, la rénovation a privilégié des chambres et des appartements individuels, au détriment des espaces collectifs qui existaient alors. L'une des chargées d'accompagnement m'explique ainsi qu'avant, certains espaces, comme les cuisines partagées étaient investies par des groupes, et cela créaient une forme de vie collective. Aujourd'hui, les espaces collectifs sont très peu investis.

Au cours de mon terrain, j'ai l'occasion de venir au CADA régulièrement, à plusieurs moments de la journée, en matinée, au moment du déjeuner, dans l'après-midi, et même en soirée.

Régulièrement, je fais les mêmes constats : les espaces extérieurs du CADA sont relativement vides et calmes. Lorsqu'ils sont investis, ce sont des hommes, et souvent de jeunes hommes qui sont assis sur les bancs. La plupart du temps, ils sont assis en groupe devant le CADA. Et beaucoup investissent également le parc d'enfants installé juste en face. En ce qui concerne les femmes, elles sont des passagères. Elles traversent les espaces. Ainsi, viennent-elles parfois dans à la buanderie faire le linge ou derrière étendre le linge. La plupart des temps, elles font des allers retours avec leurs enfants, les poussettes. Elles entrent, elles sortent, mais jamais elles ne restent. Cette observation fait résonnance à l'analyse des images qu'elles ont prises : la plupart des photos des espaces collectifs sont ainsi prises depuis chez elles, indiquant ainsi une forme de confinement à l'espace domestique de la chambre ou de l'appartement. La vie quotidienne des femmes, et des mères monoparentales est ainsi rythmée par les tâches de la vie domestique : faire la cuisine, s'occuper de son enfant, aller aux RDV administratifs ou de santé pour soi et son enfant. *“Sometimes, I feel really disconnected. In France, social life is really zero. You only have the CADA, the assistant social, the hospital, the nursery, and the supermarket. This is my only circle, at the time being, my daughter, the assistant, the CADA, my doctor. Nothing more³⁷”* (Aïcha). Lorsqu'il n'y a pas de RDV à l'extérieur, les femmes peuvent ainsi passer toute la journée à l'intérieur, seule avec son enfant, lorsque celui-ci n'est pas scolarisé. *“I stay indoor with my baby, alone. Sometimes, I will take my baby at the garden,”* (Gloria).

L'expérience de l'insécurité et des risques de violences

La vie au CADA en tant que femme seule est également marquée par l'expérience de l'insécurité ou la menace de celle-ci. Le CADA est un espace ouvert, et des personnes qui ne sont pas hébergées peuvent ainsi entrer et sortir sans aucun contrôle. Ce sont ainsi surtout des hommes qui investissent les espaces extérieurs et intérieurs collectifs, créant ainsi une forme d'insécurité physique et émotionnelle pour les femmes seules. Miranda explique ainsi que la nuit, lorsqu'elle était encore hébergée au CADA de Nicolas Garnier, elle accompagnait ses enfants chaque nuit aux toilettes, particulièrement ses deux filles aînées de 15 et 19 ans par peur qu'elles puissent se faire agresser. Elles indiquent la présence d'« étrangers » qui viennent la nuit. Les femmes vivant au RDV sont également contraintes de laisser leurs fenêtres fermées

³⁷ Parfois, je me sens très déconnectée. En France, ma vie sociale est vraiment zero. J'ai seulement le CADA, l'assistante sociale, l'hôpital, la crèche, et le supermarché. C'est mon unique cercle en ce moment : ma fille, l'assistante sociale, le CADA, le docteur. Rien de plus. »

de crainte de se faire agresser. C'est ainsi une photographie de la vue son appartement prise par Anastasia qui ouvre à cette discussion.

Lucia. « Elle peut ouvrir la fenêtre mais pas moi, elle a de la chance. Il y a une différence, parce qu'en été, tu ne peux pas ouvrir la fenêtre le soir. Parce qu'on a peur que quelqu'un peut rentrer. (...) dans hiver ça va, parce que j'ouvre un peu le matin. Mais dans l'été, c'est différent, ça fait chaud, spécialement le soir.

Anastasia. *Moi avant j'habitais tout en bas et ça me fait peur. Deux trois fois quelqu'un est venue à ma fenêtre, frapper. Et après, je peux pas ouvrir la fenêtre, parce que beaucoup de gens viennent ici, ils fument. (...) Oui je suis toute seule, y'a pas quelqu'un qui peut m'aider la nuit. La dernière fois, il y a eu bagarre ici, il a cassé la porte, les trois portes elles sont cassées, au RDC. Et moi, ça me fait peur. Je peux pas rester, ça me fait peur (...) Et la voisine de toi, elle va changer de foyer. Celle qui a une petite fille, elle va changer de foyer. Parce qu'elle a eu des problèmes, celui qui est venu casser tout, il a dit qu'il va la frapper. Un monsieur qui est venu faire des catastrophes, et maintenant elle va changer de foyer. Elle va changer de foyer. » (Atelier collectif 17 mai 2019).*

Si les femmes participant à la recherche ne nomment ou n'analysent pas leurs expériences directement comme une expérience genrée, elles reviennent régulièrement, par les commentaires qu'elles font de leurs images sur leurs situations en tant que femmes. L'espace CADA est donc genré et produit de la différenciation spatiale. L'espace ici renvoie à l'espace dans ses dimensions matérielles et symboliques qui se co-construisent. Il correspond à un « agencement matériel faisant l'objet d'appropriations mais aussi à un outil de fabrication, d'imposition et de négociation des normes de genre. Vecteur de distanciation et d'altérisation, de contrôle des femmes et de leurs activités, l'espace hiérarchise les rapports sociaux de sexe. » (Direnberger L., Schmoll, C., 2014 : 6). Cette différenciation spatiale se produit entre les femmes et les hommes, mais également au sein des femmes elles-mêmes, en fonction de leur statut de mère ou non, l'âge de leur enfant, ou de la zone géographique et l'étage qu'on leur attribue à leur entrée au CADA. On y distingue ainsi des territoires et des lieux masculins (le jardin d'enfants, l'entrée du CADA, la cour), des espaces féminins (la laverie, chez soi, la cuisine) ou mixtes (les espaces extérieurs, la salle d'animation, les bureaux). Si ces derniers sont pensés comme majoritaires, le CADA n'étant pas pensé pour séparer les femmes des hommes. Erving Goffman analyse cette co-présence comme « un type de relation sociale bien particulière, entre ségrégation et indifférenciation, où les femmes et les hommes sont ensemble et séparés [...] Et tout cela au nom de la délicatesse, de la civilisation, du respect dû aux femmes

ou du besoin “naturel” des hommes de se retrouver entre eux » (2002).³⁸ L’espace CADA, pensée de manière « aveugle » au genre, renforce ainsi des hiérarchisations et crée des micros frontières. S’il constitue une forme de frontière pour l’ensemble des personnes hébergées, reléguant les personnes en demande d’asile au sein d’un même espace, il crée de nouvelles frontières entre les personnes hébergées, entre les femmes et les hommes, entre les femmes en couple ou les femmes seules et / ou monoparentales.

A la solitude et l’exclusion spatiales s’articule une solitude sociale. En effet, la différenciation spatiale et la production de nouvelles frontières par l’espace CADA créent une forme de solitude sociale, qui limite les interactions sociales, que ce soit avec les autres personnes hébergées par le CADA ou à l’extérieur.

« We never get to meet the other, everyone is occupied, with appointments. Every one of us is occupied. (this project), this is the only opportunity to discuss. It is important, because we are single mothers. » (Aïcha).

On peut noter différents niveaux d’interactions et de création de lien social en fonction de la durée de séjour sur le territoire français. Plus elles ont passé de temps à Lyon, plus elles ont pu développer des connaissances sociales à l’extérieur. Néanmoins, ces interactions sociales ne viennent pas contrer la solitude. Ce sont souvent des connaissances, que l’on voit de temps en temps, que l’on croise, mais en qui on ne peut avoir confiance, ou avec qui l’on ne peut partager son parcours. C’est notamment le cas pour les communautés angolaises et nigérianes à qui on ne peut faire confiance.

« Mais moi, je préfère non, Y’a beaucoup de gens qui viennent d’Angola, qui viennent de la capitale. Je préfère ne pas avoir d’amitiés. Parce qu’ils aiment beaucoup beaucoup parler parler. Ils aiment beaucoup. Je suis sûre que si je fais les amitiés, ils vont me dire, ils vont chercher à connaître ta vie, qu’est-ce que tu fais ici, tu viens d’où ... gossiping. Et moi, j’aime pas ça, j’aime beaucoup ma vie privée. Et, quelle autre personne fait dans sa vie, ça c’est sa vie et tout. Mais moi. Non. J’écoute quand elle parle avec d’autres femmes, mais j’ai jamais ... même si elle est à côté, je parle pas avec mon fils en portugais, parce que je veux pas qu’elle sache que je suis angolaise. Pour essayer de venir avec moi ... je préfère comme ça. Je sais que si je vais essayer pour faire l’amitié, ça peut faire. It’s like when you

³⁸ Goffman E., L’arrangement des sexes, Paris, Editions La Dispute, 2002.

give your hand, they want their all hand... Mais ça là, je préfère comme ça. (Lucia, Entretien individuel, 28 mai 2019).

La solitude est donc une expérience genrée, mais également marquée par son pays d'origine, et également les violences subies sur son parcours migratoires. A cet égard, cette photographie de Gloria, qui a été victime d'un réseau de traite et d'exploitation sexuelle est particulièrement parlante. Sa comparaison avec le pigeon, sa solitude et le risque auquel il est confronté fait ainsi directement référence à sa propre expérience.



“At this place, people are gathering, and I saw this pigeon who was alone. Just like me. I don’t really like being with people. But I can be dangerous as well. This pigeon reminds me of myself.”³⁹ (Gloria).

Le CADA en zone rurale ou la double expérience de l'isolement

Le CADA dans lequel Miranda et ses trois enfants sont hébergés est un ancien centre d'hébergement pour des jeunes en formation professionnelle. Il est situé à la périphérie du village, lui-même divisé entre la ville basse et la ville haute. A côté se trouve l'Emmaüs. Mais ici, les associations sont peu nombreuses, les distributions de repas et de biens non alimentaires

³⁹ A cet endroit, les gens se rassemblent, et j'ai vu ce pigeon, et il est seul. Tout comme moi. Je n'aime pas trop me mélanger aux autres personnes. Comme ce pigeon. Ce n'est pas bien, parce qu'être seule, peut être dangereux. On peut facilement vous attraper. Ce pigeon m'a fait penser à moi.

très rares et ponctuelles. Le centre a ouvert en décembre 2018, et constitue donc une expérience de l'accueil nouvelle pour le village et ses habitant.e.s Il accueille environ 40 personnes, la plupart sont des jeunes hommes seuls, issus d'Afghanistan, de Syrie, ou d'Afrique de l'Ouest. Il y a aussi quelques familles, dont une originaire de Géorgie. Aucune des personnes rencontrées par Miranda et Adana ne parlent le français. La famille est installée dans un appartement avec deux chambres séparées. La cuisine est collective, au rez-de chaussé, et les personnes hébergées n'ont pas le droit de prendre leur repas dans les appartements. Pour se rendre aux divers RDV administratifs ou de santé, c'est l'assistante sociale qui les accompagne en voiture, limitant ainsi leur autonomie de mouvement. Il y a très peu d'activités sociales proposées au centre, seulement un cours de français par semaine dont le niveau ne convient pas à Adana qui prenait des cours tous les jours à Lyon.

Miranda et Adana me confient que les quatre premiers jours, elles ne sortent pas du tout de l'appartement, se nourrissant à peine. La configuration spatiale de ce nouveau CADA joue un rôle important dans l'expérience de la solitude et de l'isolement. Le profil du public hébergé montre aussi comment se manifestent une expérience à la fois genrée et racisée pour Miranda et Adana. En effet, la présence majoritaire de jeunes hommes représente une menace perçue pour les deux filles aînées. Miranda m'explique ainsi que plusieurs jeunes hommes ont demandé l'âge de ses filles. Adana ne sent pas totalement en sécurité, et reste dans l'appartement la plupart de ses journées.

La dimension communautaire joue aussi un rôle important. A l'inverse du CADA de Villeurbanne, les personnes des pays différents se mélangent très peu, et la langue constitue une barrière importante dans les interactions sociales. Miranda explique ainsi qu'à leur arrivée, elle et ses enfants étaient les seules personnes blanches du CADA et que cela lui a posé des difficultés, elle ne se sentait pas à l'aise. La dimension collective de la cuisine ne les satisfait pas, trop éloignée de l'espace privé dont elles bénéficiaient à Villeurbanne.

La configuration spatiale du CADA produit donc une nouvelle forme d'isolement marqué par une dimension genrée et racisée. La dimension genrée du parcours migratoire crée une fuite et une forme d'exclusion, à son tour renforcée par les espaces de vie.

C. « Un pied dehors, un pied dedans » : le temps disloqué

La vie quotidienne au CADA est marquée par l'expérience de l'attente et de l'inaction. C'est d'abord l'attente et l'incertitude de la réponse de l'OFPPA puis de la CNDA d'abord, qui constitue une attente douloureuse et génératrice de stress pour l'ensemble des femmes rencontrées.

L'attente liée à la procédure

Lors d'une discussion autour d'une image prise par Anastasia à l'intérieur de son appartement, une discussion autour du sentiment de se sentir chez soi émerge. Peut-on se sentir chez soi lorsque l'espace de vie dans lequel on se trouve est déterminé par l'attente de la procédure d'asile ?

Anastasia : « C'est pour ça moi j'ai fait comme ça (mettre des objets personnels, tapis, rideaux). Ça c'est ma maison. C'est pour ça, j'ai fait comme ça.

Bintou. « Moi je me sens chez moi-même, c'est comme chez moi. Si je ne souhaite pas, même si quand ça ne va pas, on te met dehors, je suis ici chez moi. Un peu hein, pas à 100%, d'abord. Parce que tu as un pied dedans, un pied dehors. On sait pas comment ça va nous amener. On sait pas. » (atelier collectif, 16 mai 2019).

La temporalité de l'attente se matérialise aussi dans le rapport entre intérieur et extérieur. Une des images prises par Bintou est ainsi particulièrement parlante à ce sujet :



« C'est de l'autre côté du foyer. Quand je vois les voitures qui passent. Ceux qui sont dedans, je me mets à leur place. Et je m'imagine qu'un jour, je pourrai aussi conduire comme eux. Et avoir ma vie comme eux. » (Bintou, atelier collectif, 17 mai).

On voit ici que les espaces, la frontière que constitue la fenêtre renvoie d'une part à sa situation de personne en demande d'asile, créant une autre frontière entre le « nous » et les « autres », ceux et celles qui peuvent conduire. L'espace renvoie ainsi à l'attente des papiers et donc à cette incertitude omniprésente.

Par ailleurs, les journées sont rythmées par la réception du courrier que les personnes hébergées viennent chercher tous les matins. Miranda et Adana m'expliquent comment ce rituel est constitutif de l'attente, puisque chaque matin, l'espoir de recevoir une réponse positive et la crainte de recevoir une réponse négative se rejoue. Cette attente devient ainsi insupportable

« Ça fait stresser, c'est long. J'y pense tous les jours. Sans la réponse, je peux pas préparer pour rien, je peux pas préparer l'examen pour l'université. Je vais être toutes les fois dans mes pieds. Si la réponse est non, qu'est ce que je vais faire ? Si la réponse est oui, qu'est ce que je vais faire aussi ? » (Adana, 1^{er} Juin 2019).

L'expérience de l'inactivité et du déclassement social et économique

En France, les personnes en demande d'asile n'ont pas le droit de travailler. Une demande peut être faite pour les personnes dont le délai de réponse de l'OFPPRA dépasse les 6 mois, la durée légale de la procédure, mais les autorisations sont rares et aucune des femmes participant à la recherche n'ont le droit de travailler. Cette impossibilité de travailler est donc aussi constitutive de l'inactivité que subissent l'ensemble des personnes hébergées au CADA sans autorisation de travail, mais les femmes participant à la recherche de manière particulière. On peut distinguer plusieurs manières dont cette attente est vécue, et l'on observe que les origines sociales, économiques mais aussi les motivations de départ ou les violences subies sur le parcours migratoire influent directement sur cette attente. Pour certaines, l'attente permet un moment de répit, après plusieurs années d'exploitation sexuelle dans un réseau de traite. L'attente permet de se retrouver, de s'occuper de soi, de son enfant, et d'envisager une reconstruction. Pour d'autres, l'attente renvoie à une forme de régression et de déclassement social et économique. Cette réalité est particulièrement vraie pour les femmes qui travaillaient et / ou étudiaient dans leurs pays et avaient une forme d'indépendance financière. Écoutons Aicha à ce sujet:

“it's not about the activity, it's about supporting yourself financially. Before seeking asylum, I was a very successful woman. Very successful. Unfortunately, things happen. Nonetheless, coming to France, I was always independent woman. As I said. Independent, even with my parents. I never asked for their help. I always tried to be a successful person. Work, supporting my family, my siblings. Now, I want to be a role model for my baby. I don't want her to look at me with a broken eye. When I got married, I was really independent. My support system was very strong. But now, being a single mum, unfortunately, you have to be on your own, you have to be strong for yourself, strong for your baby. Make sure that your family doesn't know your problems. Being asylum seeker, had really down. you're always, you cannot progress that much. Every time, there is one step behind. For me now, I have to go one, two, three times. I am wasting my time. Being an asylum seeker is wasting your time. 2, 3 months, or even 3 years. it's a disaster. because being 5 years. For me, I used to get at least 8 to 10 time what I am getting today. You know how much I have to downsize my budget, for a person who used to work, write a blog, do social events, volunteers. Now I get my money from OFII, half of the month, it's over. (Aicha)

Se dessinent ici plusieurs aspects. D'une part, la perte d'indépendance et d'autonomie subie de plein fouet. Alors que le processus d'autonomisation était déjà en place dans son pays d'origine, l'exil vient créer une rupture, une perte et un retour en arrière. La revendication d'Aicha d'avoir été une femme indépendante socialement et financièrement met en lumière le besoin de contredire le stéréotype de la femme en demande d'asile venue chercher l'indépendance et la richesse en France. Par ailleurs, elle souligne aussi le sentiment de perdre son temps et de régression. Régression économique, sociale et intellectuelle puisque les opportunités d'interactions sociales et d'apprentissage sont inexistantes. Comme dans les camps de réfugiés étudiés par Michel Agier (2008), les souffrances morales voire les troubles de la santé mentale liés à l'inactivité professionnelle occupent une place importante dans le quotidien et se matérialisent dans ce sentiment d'impuissance et d'inutilité.

Du déclassement au stigmat: « *they don't treat us like human* »

De plus, le déclassement social et économique, et l'impossibilité de travailler contraint à une assistance qui marque d'une nouvelle forme de stigmatisation. En France, les demandeurs.euses d'asile ont droit à l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) d'une valeur de 6,80 euros par jour et par personne pour une personne seule à 17 euros par jour pour un couple avec deux enfants. L'ensemble des femmes rencontrées l'ont soulignée : l'aide aux demandeurs d'asile (ADA) ne suffit pas à subvenir aux besoins de base. Toutes dépendent en plus de cette aide financière de l'assistance associative, alimentaire et non alimentaire. Serge Paugam souligne

l'importance des phénomènes de stigmatisation (Goffman, 1963) dans les processus de précarisation. On retrouve cette perception de la stigmatisation par les femmes rencontrées. Les interactions avec les acteurs associatifs de distribution sont ainsi perçues comme un processus de déshumanisation, les femmes soulignant d'une part la contrainte à laquelle elles font face en tant que mère – « *Mais Bénédicte, on a pas le choix, ça peut dépanner. Le lait, ça peut te dépanner un peu. Parce que nous on a des enfants, ce n'est pas facile* » ; la mauvaise qualité des produits qui sont souvent périmés et qui participent donc à cette perception de déshumanisation, et à la manière dont elles sont accueillies par les bénévoles associatifs : « *The way they present at the Restaurant du Coeur, the quality of the product, doesn't reflect the need of the people. They don't treat them like human. Dignity is not there. Dignity is zero⁴⁰* ».

Entrer dans cette « relation d'assisté » (Paugam, 1991) représente ainsi une nouvelle forme de violences pour les femmes rencontrées qui étaient indépendantes financièrement ou dont le processus migratoire est aussi lié à une forme d'émancipation économique.

La maternité en exil ou le temps vide rempli par son enfant

La temporalité disloquée liée au statut administratif et à l'espace assigné vient donc renforcer cette mise à l'écart vécue au CADA. Si elle peut être vécue de manière plus ou moins forte pour l'ensemble des personnes hébergées, elle se vit de manière spécifique pour les mères monoparentales, particulièrement les mères d'enfants en bas âge. Parmi les femmes participant à l'enquête, 8 femmes sur 9 sont mères, 4 femmes sur neuf sont mères d'enfants de moins de deux ans et 2 femmes sont enceintes, et au dernier mois de leurs grossesses. Elles ont toutes deux accouchées depuis le début de la recherche, au courant du mois de Juin. Une des femmes, mère d'un garçon de 6 ans, a récemment perdu son enfant de trois mois de la mort subite du nourrisson. Parmi les mères des enfants de moins de 2 ans, 3 ont entre 20 et 23 ans et sont donc de très jeunes mamans.

Si l'on observe les images prises par les femmes, 97 images sur les 419 sont des photos de ses enfants. On ne se prend pas *soi* en photos, on prend *son* enfant. Cela pourrait sembler anodin, quel parent ne prend pas son enfant en photo ? Néanmoins, si l'on analyse les commentaires des images, ceux-ci mettent en lumière quelques spécificités de la maternité en exil. D'une part, pour 5 femmes sur 9, le ou les enfants sont la raison principale du départ en exil : on part

⁴⁰ « La manière dont ils se présentent aux Restaurant du Cœur, la qualité des produits ne reflètent pas les besoins des gens. Ils ne nous traitent pas comme des humains. Il n'y a pas de dignité. La dignité est zéro. »

pour protéger son enfant des violences conjugales, de l'excision, des représailles familiales. Pour deux femmes sur neuf, l'enfant est issu d'un viol lors du parcours migratoire. Les enfants font ainsi toujours résonance au parcours migratoire, et aux violences subies avant et pendant le parcours migratoire. En témoigne la photo d'un des enfants qui semble, de prime abord, anodine, et qui a sans doute été prise dans un moment de spontanéité⁴¹. Sa mère m'explique en me la montrant :

« Avant qu'il vienne au monde, y'avait pleins d'histoires qui se sont passées. Ça me fait penser à beaucoup de choses qui se sont passées depuis sa naissance, en 2013, 2014. En 2013. Avec les difficultés que j'ai eu avec la famille, à cause de cet enfant. Ça me fait penser beaucoup. C'est pour cela que j'ai quitté le pays même. A cause de la grossesse, oui, parce que c'est interdit par la religion, de tomber enceinte hors mariage. Et mon père était chef de religieux. Ça n'a pas été facile, j'ai été chassée de la maison. Tout. Tu sais en Afrique, c'est comme ça. Tant que tu n'accouches pas, tu peux pas rentrer. A cause de lui, aussi j'ai eu l'excision. A mon âge. Après la naissance. Y'a pleins d'histoires derrière lui. »

On voit ici que la maternité et la parentalité sont rendues complexes par le fait que l'enfant soit lui-même la raison du départ. Par ailleurs, la maternité en tant que mère monoparentale exilée conditionne le temps et l'espace du CADA. Ainsi, aucune des mères d'enfants de moins de deux ans n'ont obtenu de place en crèche. Les ateliers que nous menons ensemble sont d'ailleurs souvent raccourcis par la présence des enfants, qui accompagnent leurs mères et qui ne disposent pas de système de garde adapté à leur âge. Elles passent ainsi l'entièreté de leur temps à s'occuper de leur enfant, et pour beaucoup la vie quotidienne consiste à passer sa journée entière enfermée dans son appartement avec son enfant, soit devant la télévision, soit devant des vidéos sur son téléphone. Le temps trop long, incertain, disloqué devient alors à la fois trop long et trop court, entièrement investi par le soin à l'enfant, dans cet espace du CADA qui se rétrécit et se resserre autour de son enfant.

A la solitude décrite plus haute, s'ajoute ainsi la solitude de la grossesse et la maternité en solitaire. D'un point de vue anthropologique, la maternité apparaît traditionnellement comme l'expression privilégiée de l'affirmation de l'appartenance au groupe par le biais de la structuration de la filiation. La naissance d'un enfant est ainsi entourée par le groupe, le collectif. Cela est particulièrement vrai dans certains pays d'origine de ces femmes, notamment

⁴¹ Pour des raisons de confidentialité et de protection du droit à l'image de cet enfant en particulier, je fais ici le choix de ne pas montrer l'image.

africains, où la naissance d'un enfant est ritualisée par la présence de la famille élargie et des femmes de la communauté. La grossesse est souvent un moment initiatique, accompagné par d'autres femmes du groupe, de la communauté d'appartenance. Au CADA, cette dimension familiale et du groupe disparaît totalement et la solitude produite par le statut administratif et l'espace CADA vient faire naître une nouvelle épreuve.

« Être femme seule, avec les enfants. Dans ton pays, tu peux faire beaucoup de choses. Ici, tu es pas libre de faire ce que tu veux. Tu es libre de dire ce que tu veux, mais y'a des trucs que tu peux pas faire parce que tu as pas le droit. Le travail, la carte bleu. Quand tu n'as pas les documents, tu ne peux pas avoir cela. » (Bintou).

II. L'expérience de la ville et des services : les vécus des triples discriminations et violences symboliques comme femme, racisée et en demande d'asile

Nous l'avons vu, l'espace est genré et produit de la différenciation, des hiérarchies. Si cela est particulièrement vrai à l'échelle du CADA, comment cela se manifeste-t-il dans les espaces de la ville ?

A. L'expérience du sexisme et du racisme dans les espaces publics

La perception du racisme est différente selon les femmes rencontrées, selon leurs parcours et selon les pays qu'elles ont traversé. Par exemple, pour Hawa, qui a passé 9 mois en Italie, le racisme y est beaucoup plus fort qu'en France. *« En Italie, y'en a pleins pleins pleins. Même quand tu rentres dans le bus, tu t'assois, ils vont te déplacer. Mais ici, je n'ai pas remarqué. J'ai fait 9 mois en Italie. »*

Néanmoins, pour les femmes racisées participant à la recherche, l'expérience du racisme est à la fois de l'ordre de la perception, du regard que l'on pose sur elles. Ainsi, c'est l'imbrication entre la couleur de peau et la catégorie migrante qui produit un regard différent sur elles. Ce regard est alors vécu comme une méfiance, une forme de mise à l'écart.

« Vous êtes vus autrement, y'a certains, puisque vous êtes des migrants, ils vous dénigrent. Y'a des choses comme ça. Y'a des gens qui sont purement racistes. Y'en a certains, si tu vois qu'ils te saluent,

ils te voient noirs, ils sont très racistes. (...) mais ici, je ressens aussi des fois. Même leurs façons de vous regarder, vous pensez que la personne vous dénigre. » (Fatoumata).

Ce racisme se manifeste également de manière spécifique du fait de son statut de primo-arrivantes. Elles perçoivent alors que leur faible connaissance de la ville, de la langue, des usages des transports a un impact sur leur manière d'être considérées. *« Sometimes, they look at you and they can tell if you are new here, they sense it. I have seen it. » (Aïcha).*

Au-delà des regards et des perceptions, les expériences du racisme se manifestent par l'attitude mais également par des violences physiques et verbales. Lucia et Aïcha témoignent ainsi d'actes répétés de racisme dans l'espace public.

"I lived my whole life in Africa, in Angola. I never felt racism, in Africa. But after coming to France, I felt that, it was awful. There was a woman calling my son a dog. When I was with my ex - boyfriend, when we were living in Jacobins, the area we were living, sometimes, people you know. One day, we got in the building. There were two couples. I didn't pay attention. But then, my boyfriend told me: they didn't want to get in the elevator with us."

"There was no place to sit, we all stood up. Suddenly, the bus hit a break. Automatically, my baby accidentally hit a guy. And this man, he threatened us to slap us." (Aïcha).

Le racisme est également subi dans la sphère personnelle. Ainsi, le fait d'être en relation avec un homme français blanc suscite des réactions de suspicions dans l'entourage de Lucia.

"I have seen it, I have experienced it, that I was with this person because I was black, and he is white. People would say that, all the time. It's not easy. And you feel it. They're some bad people amongst the good one. People think you are friends with benefits, you are not in love. Someone asked me you just with him, for having intimacy, or are you having a relationship. Or is it for the papers?" (Lucia).

On voit ainsi comment s'imbriquent ici les discriminations racistes, sexistes et liés au statut administratif de personnes en demande d'asile. N'ayant pas de papier, femme, angolaise, Lucia est ainsi triplement stigmatisée. Dans les perceptions de Lucia et Aïcha, l'expérience du racisme prévaut sur celui du sexisme. Néanmoins, elles soulignent également que les agressions verbales dans les transports publics sont d'autant plus faciles et fréquentes qu'elles sont des femmes, car perçues comme sans défense et plus faibles pour réagir.

B. Le port du voile dans le contexte français : une discrimination supplémentaire

Par ailleurs, le port du voile vient ajouter une forme de discrimination spécifique dans le contexte français. Ainsi, Aicha est la seule femme voilée parmi les femmes participant à la recherche et subit des violences supplémentaires du fait du port du voile. Elle explique ainsi qu'elle ressent des regards dédaigneux en lien avec le point du voile dans les espaces publics. Pour elle, les formes de discriminations sont ainsi liées au fait d'être femme, noire, voilée, nouvellement arrivée en France et non francophone. Elle témoigne aussi de son interaction avec certains commerçants. Un jour, alors qu'elle se rend dans un magasin de téléphonie, elle se fait recevoir avec dédain, le vendeur supposant qu'elle ne sait ni lire, ni utiliser internet, ni ne dispose d'une adresse email.

“Eventually, I had to go the technical support. The first thing he checked; do you know how to open google? Is this email yours? Do you know how to use it? I said, “listen, I am a data analyst.” They assume you are a black person, coming from Africa. When he asks these dumps questions ... They know they say any racism words, so that's what they do. They treat you bad. They just treat you bad. (...). I am just saying they think you're black, you are poor, and you got nothing. You came here, to get everything. They don't think that unfortunately I came from everything, but I came here for nothing. I left my family; I left my financial. They think we have nothing. All we got in France; we just have the benefits.” (Aicha).

A la violence raciste s'ajoute ainsi le stigmate du déclassement. Parmi les femmes participant à la recherche, Aicha est celle qui dispose du capital social, éducatif et économique le plus élevé : elle a fait des études supérieures, travaillait et était indépendante financièrement. Nous l'avons vu, rappeler l'indépendance sociale et financière qu'elle avait construite au Koweït est cruciale pour elle. Or dans le contexte français, le port du voile est associé à une vision raciste et sexiste de soumission. La femme qui porte le voile est associée à une femme victime, pauvre, issue des quartiers populaires. Aux formes de discriminations racistes et sexistes s'ajoutent ainsi la double expérience du déclassement social et économique. Aicha perçoit ainsi ce stigmate comme une triple violence. Ces formes de violences s'inscrivent dans un contexte français spécifique. Déjà en 2006, un numéro de la revue *Nouvelles Questions Féministes* était dédié au contexte spécifique du racisme et du sexisme que révélait alors l'affaire du voile. Les autrices de l'édito soulignent ainsi :

« D'abord, la question du genre est manipulée à des fins racistes. La mise en évidence de la domination masculine « chez l'Autre » – le Noir, l'Arabe, l'ouvrier – participe de manière fondamentale à la

construction des stéréotypes, des préjugés et des haines qui structurent l'oppression raciste. (...) Ensuite, cette opération permet de relativiser, voire de rendre invisible la domination masculine « chez soi », d'occulter les éléments transversaux à tout système patriarcal. Or, avec le débat sur le voile, nous sommes témoins de la (ré)émergence de la figure « la femme dans l'islam » – muette, victime, manipulée. Ce n'est ni un hasard ni le reflet d'une obsession particulière à la France. » (Benelli N., Hertz E., Delphy C., Hamel C., Roux P., Falquet J., 2006: 8-9).

13 ans plus tard, les débats autour du voile et du burkini sont toujours aussi vivaces, témoignant de la persistance de ce que décrivent les autrices de l'article.

C. Les risques de violences sexistes en tant que femme sans papier

Enfin, la précarité économique associée au statut administratif qui interdit aux personnes en demande d'asile de travailler en France expose à des risques de harcèlement et de violences sexistes. Une des femmes participant à la recherche m'a ainsi confié qu'elle travaille ponctuellement au noir comme femme de ménage auprès de particuliers. Elle est ainsi confrontée à des formes de harcèlement sexuels par certains hommes qui cherchent à échanger des heures de ménages contre des services sexuels.

« Lucia. Oui, y a des clients qui disent, oui, mais quand tu finis, tu peux faire extra job. Quel extra job. Je dis que je suis juste professionnelle Si tu veux que je fasse le ménage, je vais faire.

Bénédicte. Et ça arrive souvent ?

Lucia. Oui oui, il y en a un qui m'appelle tout le temps. From his voice, he's not young. Je l'ai jamais rencontré, il a essayé de m'appeler. J'ai dit d'arrêter de m'appeler. Je le reconnais de sa voix, qu'il a 50 ans. Je dis non, no this is not my thing, I am just here to be professional. I am just here to do my things. Et pour ça, je pense qu'il y a des messages. jJ reçois de messages; Je veux dire que maintenant, j'ai arrêté. Parce que je ne fais pas confiance ».

D. Conclusion de la troisième partie

Habiter le CADA et habiter la ville est donc une expérience genrée et façonnée par des d'autres facteurs comme la classe, la race, le statut administratif lié à la demande d'asile, la maternité, la durée de séjour sur le territoire. Le CADA constitue ainsi un espace de tensions où plusieurs réalités se frottent et d'entrechoquent : à la fois refuge et forme de protection, il produit également de l'isolement, de la solitude. Il est aussi le lieu où se matérialise un temps

« disloqué », indissociable de la procédure d'asile, trop vide, et en même temps contraint par la monoparentalité. Enfin, les expériences de la ville sont marquées par des formes de discriminations racistes et sexistes et liée au statut administratif. Les espaces à la fois privés et publics ne cessent ainsi de renvoyer ces femmes à leurs catégories « femmes en demande d'asile ». Néanmoins, ces femmes ne sont pas passives face à ces situations. Comment peuvent-elles contourner ces contraintes et ces assignations ? C'est qu'une quatrième et dernière partie tentera de mettre en perspective.

Quatrième partie : mobiliser, contourner, résister : agentivité et contournement des catégories assignées

« Étant une minorité à la fois comme caste et comme classe, nous vivions sur l'ourlet de la vie, en luttant contre notre faiblesse et en nous battant pour nous accrocher ou pour grimper sans aide dans les grands plis du vêtement. »

Toni Morrison

L'analyse des parcours migratoires a permis de mettre en lumière la manière dont l'agentivité et les processus émancipatoires sont mobilisés avant et pendant la route de l'exil. Regarder et écouter ce que nous disent les femmes participant à la recherche a ainsi permis de nuancer l'ambivalence contrainte - autonomisation et de mettre en lumière des processus plus complexes. Cette mobilisation de ressources et de puissances d'agir ne s'arrête pas une fois arrivée en France. Face aux expériences de ruptures, d'isolement et de temporalité disloquée, mais également de discriminations sexistes et racistes auxquelles elles sont confrontées, les femmes mobilisent plusieurs formes d'agentivité. Il s'agira ainsi dans cette dernière partie de comprendre quels sont ces différents niveaux, et comment celles-ci permettent de résister, ou du moins contourner les catégories et espaces assignés. Un premier chapitre analysera les formes d'agentivité relationnelles, sociales, économiques, et symboliques. Un second chapitre s'intéressera aux différentes formes de présentation de soi à travers les photographies et cherchera à comprendre comment les manières de prendre des images peuvent constituer des formes de résistances et de contournements des catégories assignées.

I. Agentivité et puissances d'agir

Comme je l'ai montré dans une première partie, le concept d'*agency* permet d'appréhender les marges d'actions d'individus par-delà les déterminismes sociaux puisqu'il permet d'appréhender les actions des individus comme productrices de marges de liberté, d'actes de résistance mais aussi comme productrices des normes sociales. Dans ce chapitre, il s'agira d'analyser les différentes formes d'*agency* mobilisées pour contourner les contraintes du quotidien et les catégories assignées.

« Selon Butler, les normes quant à elles ne sont pas conçues comme un déjà-là, agissant de l'extérieur sur un acteur qui les subirait, elles sont activées et reproduites sans cesse par les acteurs eux-mêmes dans tous leurs agir. En tant que capacités à performer, agency produit donc à la fois la norme et le sujet, celui-ci devenant lui-même sa propre causalité (...) Dans ce mouvement, l'agent peut trouver une marge d'agir en performant autrement. Performer c'est donc aussi agir en changeant, trouver la liberté dans une marge de manœuvre à déployer face aux prescriptions, notamment face à celles de genre. Agency a été réduit à tort à résister, ce qui ne résume pas, tant s'en faut, toute la pensée de Butler. » (Haicault, 2012)

On pourra aussi faire appel à la notion de « tactique » définie par Michel de Certeau, comme

« l'action calculée que détermine l'absence d'un propre. [...] La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi dit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère. [...] Elle n'a donc pas la possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elle fait du coup par coup. Elle profite des « occasions » et en dépend [...]. Il lui faut utiliser... les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. Elle y braconne. Elle y crée des surprises. [...] Elle est ruse. (1990 : 60-61) Chez de Certeau, beaucoup de pratiques quotidiennes (parler, lire, circuler, faire le marché ou la cuisine, etc.) sont de type tactique. (de Certeau : 1990 : 47)

La procédure d'asile soumet les femmes participant à la recherche à des traitements institutionnels qui les assignent à l'attente d'un statut juridique protecteur et à la précarité sociale et économique. L'espace du CADA, le temps disloqué constituent autant de contraintes vécues au quotidien. Par ailleurs, les représentations sociales construites à travers les politiques étatiques et les débats médiatiques alimentent la projection d'une identité sociale négative sur les personnes en demande d'asile. On peut donc parler d'une assignation à une catégorie négative. Comme le montre Moujoud dans son article sur les effets de la migration sur femmes et les rapports sociaux de sexe, (Moujoud, 2008) l'État ne propose pas des voies vers l'autonomie des femmes en situation irrégulière, mais au contraire restreint leurs accès aux droits. Les femmes inventent elles-mêmes des ressources, et peuvent développer des stratégies plurielles. Moujoud parle de quatre types de stratégies principales : économiques, juridiques, sociales, associative et militante. Ces quatre dimensions définies par l'autrice peuvent être partiellement reprises, puisque trois formes d'agentivité ont pu être identifiées : relationnelles, économiques sociales et culturelles, et enfin symboliques.

A. Agentivité relationnelles

Les femmes participant à la recherche ont toutes exprimé l'importance de développer des relations sociales, ce qui nous apparaît comme un choix et un pouvoir d'agir développés au sein de contraintes et normes sociales restrictives.

La mise en conjugalité

Si on ne peut parler de stratégies dans ce cas, la mise en conjugalité a été identifiée par deux des femmes participant à la recherche comme des manières de contourner la solitude et l'isolement à l'arrivée en France. Celle-ci se manifeste différemment pour les deux femmes concernées. En effet, pour Fatoumata, qui rencontre son conjoint actuel à la Plateforme d'accueil pour demandeurs d'asile (PADA), lui-même de nationalité guinéenne, la mise en conjugalité lui permet de trouver du soutien, mais également de garder un lien culturel et linguistique avec son pays d'origine.

« Oui, on s'est rencontré à Garibaldi, à forum. Il est super gentil, je l'en suis reconnaissant. Il m'a beaucoup aidée. Il faut pas oublier. Il faut jamais être ingrat. Quand quelqu'un me fait quelque chose. Je n'oublie jamais. J'ai envie de retourner l'ascenseur. »

A l'inverse, pour Lucia, qui se met en couple et s'installe avec un homme français deux mois après son arrivée, la mise en conjugalité est plutôt l'expression d'un souhait de couper avec la communauté angolaise, mais aussi parce qu'elle aime cet homme. Il y a aussi une forme de soutien économique qui se fait, puisqu'elle vit chez lui et il lui apporte donc une aide matérielle et économique. Lucia précise aussi qu'il lui permet de découvrir la ville de Lyon et donc de s'y intégrer plus facilement, tout en apprenant la langue française. On pourrait donc penser que cette relation se fait dans une situation de dépendance économique, ou d'échange économico-sexuel.

Christophe Broqua et Catherine Deschamps proposent néanmoins d'envisager les choix et actes de résistances des individu.e.s au sein des échanges économico-sexuel.

« L'approche intersectionnelle permet d'adopter une définition plus relationnelle, situationnelle et historicisée des rapports de pouvoir, notamment en référence aux tactiques [...] » (Broqua et Deschamps 2014 : 15).

Ainsi, les auteurs/trices préfèrent parler d'arrangement économique-sexuel plutôt que d'échange économique-sexuel afin de mettre en exergue le pouvoir d'agir des individu·e·s dans ces échanges. Les auteurs/trices nous engagent alors à adopter une approche intersectionnelle et à considérer la situation d'immigration des femmes rencontrées et plus précisément la situation de « non-droit » dans laquelle elles se trouvent — irrégularité de séjour ou droit de séjour précaire. L'agentivité de Lucia dans cette relation conjugale se réaffirme une seconde fois lorsqu'elle décide de se séparer de lui, malgré les contraintes économiques. Très vite, cet homme devient infantilisant.

« C'est lui qui m'a montré Lyon, ça et ça et ça. Et normalement, c'est une personne qui a pas beaucoup de patience. (Il pense que je suis) comme un enfant qui connaît rien. Pour moi, je pense que c'est normal. Mais pas pour lui. »

Elle est aussi accusée par l'entourage de cet homme de se servir de lui pour les papiers. Elle décide alors de se séparer de cet homme. On voit donc qu'elle mobilise à deux reprises ses formes de « puissance d'agir », à la fois en se mettant en couple, puis en décidant d'y mettre un terme pour conserver son indépendance.

Surinvestir sa maternité : rester debout parce que mère

Une autre forme d'agentivité relationnelle concerne la maternité. On l'a vu, le fait d'être mère monoparentale, en particulier d'un enfant en bas âge constitue une contrainte importante pour les femmes en demande d'asile, sans système de garde et de soutien à la parentalité en exil. Néanmoins, la maternité est aussi perçue par l'ensemble des mères participant à la recherche comme une forme de ressource. L'investissement, voire le surinvestissement devient ainsi une manière d'une part d'identifier des raisons de lutter au quotidien, et d'autre part de se projeter. Beaucoup d'entre elles voient ainsi dans leur enfant une manière de développer des projets d'avenir, mais également de soutenir leurs enfants à se préparer à l'avenir. Lorsque les enfants sont plus grands, comme c'est le cas pour la famille transférée dans un autre CADA, la cellule familiale, malgré le fait d'être une mère monoparentale constitue une forme de soutien. Ainsi, les deux filles aînées de Miranda l'aident-elles dans les tâches de la vie quotidienne. Les enfants sont aussi un soutien dans l'apprentissage de la langue : « G. c'est la grammaire, G. c'est l'orthographe, ils m'aident pour le français ». Ainsi, l'attention portée par Miranda à conserver une forme de normalité familiale, mais aussi un environnement propice à conserver une forme d'enfance pour son dernier fils relève d'une forme de résistance à sa situation. C'est en

investissant son rôle de mère, malgré la contrainte de la monoparentalité, qu'elle parvient à « tenir debout ».

« Solidarité des ébranlés » ou formes d'entraide ponctuelle ?

Enfin, l'agentivité relationnelle concerne des formes d'entraides ponctuelles. La plupart des études entrés sur l'agentivité des femmes migrantes se concentre sur la construction de collectifs associatifs (Kergoat D., Miranda A., Ouali N. 2011) ou sur des réseaux d'entraides plus informels, des « stratégies d'auto guérison », pour reprendre les mots de Latefa Narriman Abid (2010). Alice Latouche dans son mémoire sur les femmes isolées dans le centre d'hébergement d'urgence d'Ivry sur Seine montre ces stratégies de solidarités à l'œuvre entre les femmes, dans les démarches administratives, ou dans les moments de détente. Néanmoins, les femmes participant à la recherche n'ont pas mentionné ces formes de solidarités. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la vie quotidienne des femmes participant à la recherche est marquée par un isolement assez fort. S'il y a des formes d'entraide, entre voisinage, entre femmes également, celles-ci restent marginales et très ponctuelles.

« Non, il y a pas de confiance, avec les gens. Juste avec S. Elle, c'est une amie. Je parle beaucoup avec elle. C'est la première qui m'a aidée beaucoup. Grâce à elle. Quand je suis allée au restaurant du cœur, j'étais enceinte, elle m'a dit non, c'est trop lourd pour toi ».

La plupart du temps, elles sont circonscrites aux femmes d'une même communauté, notamment ivoiriennes. Ainsi, peuvent-elles se rendre des services, comme se prêter un aliment manquant, ou garder un enfant une heure. On pourrait donc plutôt parler de formes d'entraides ponctuelles, plutôt que de « solidarité des ébranlés » pour reprendre la jolie expression de Marie Hélène Boucand. (Boucand M., 2018).

B. Agentivité économique et culturelles

La débrouille du quotidien

La débrouille au quotidien se manifeste par deux aspects : travail illégal et la maîtrise des réseaux d'assistance associative. Le recours au travail au noir a été identifié par l'une des femmes comme une manière de résister à la précarité économique à laquelle elle fait face. Ainsi se fait-elle engager au noir pour des ménages ponctuels via des petites annonces du site « le bon coin ». Nous l'avons vu en troisième partie, cette forme de travail illégal s'accompagne de risques de harcèlement et agressions sexistes et sexuelles. Lucia mobilise donc différentes

formes d'actions et de contournement pour avoir un revenu complémentaire à l'ADA. Par ailleurs, l'ensemble des femmes participant à la recherche ont une maîtrise des réseaux d'aide alimentaire et non alimentaire, et se débrouillent à travers ces dons.

Agentivité culturelles et créatives

Au-delà de la dimension économique, l'accès à l'information, à la culture et à l'activité créative semblent émerger comme des formes d'actions importantes, en particulier pour les femmes qui ont étudié et / ou travaillé dans leurs pays d'origine. Passer du temps dans les bibliothèques, lire les informations françaises, lire en anglais et ou en français de la littérature, ou pratiquer des activités manuelles et créatives chez soi constituent ainsi des formes d'actions. Aucune de ces activités ne sont proposées par le CADA, en dehors des cours de français. Elles sont toutes mises en place de manière individuelles par les femmes elles-mêmes. Ces activités viennent d'une part remplir le temps trop vide et disloqué dont nous avons parlé. Mais leur fonction ne se limitent pas à « passer le temps », elles viennent aussi donner du sens à son existence. En pratiquant des activités qu'elles pratiquaient chez elles – s'informer, lire, créer-, elles continuent d'exister en tant qu'individu, en dehors de la catégorie demandeuse d'asile. Elles contournent cette catégorie en revendiquant ce qu'elles sont comme individuelles.

C. Agentivité symbolique : les « modes mineurs » de l'habiter

La troisième forme d'agentivité identifiée est sans doute plus cachée, plus discrète. Pour autant, elle me semble tout autant importante de par sa portée symbolique. Il s'agit de l'ensemble des manières dont les femmes rencontrées mettent en place des plus petits gestes, plus micro-dans leurs quotidiens, et qui leur permettent de retrouver un sentiment de normalité. La pensée d'Albert Piette autour des « modes mineurs de la réalité » nous invite ainsi à porter une attention aux détails, à l'échelle de l'*infra* que montrent les femmes participant à la recherche. Il s'agit ici plus de modalités d'être au monde, d'existence que de formes d'actions réfléchies ou stratégiques. En affirmant sa présence au monde au travers du détail ou de la métaphore, on peut ainsi exister, malgré les contraintes dans lesquelles on se retrouve.

Les détails du quotidien

On observe ainsi deux facettes de ce « mode mineur ». La première correspond à la manière dont des objets du quotidien sont placés dans son appartement pour se donner le sentiment d'une forme d'appartenance. Prenons l'exemple de deux images prises par deux femmes différentes :

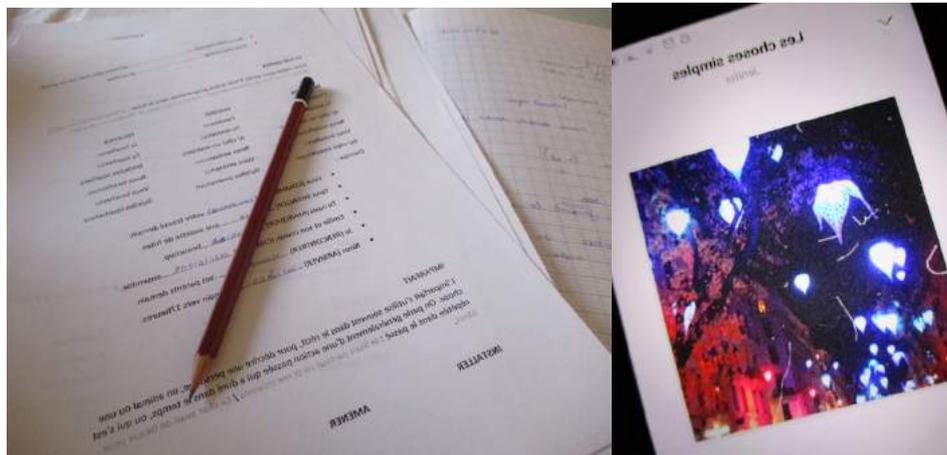


Photo 1 : J'aime cette image parce que sont les dessins de mon fils, dans notre appartement. Certains sont aussi de ses camarades de son ancienne école qu'ils ont fait quand nous sommes venus ici dans le CADA. Les dessins de mon fils nous font sortir comme à la maison.

Photo 2 : « Ça c'est mon hôtel... Non, c'est comme maison ... oui je me sens un peu chez moi. » J'ai mis des rideaux, et des tapis pour mon enfant. C'est pour ça moi j'ai fait comme ça. Pour me sentir chez moi. Ça c'est ma maison.

On voit ici à quel point les détails du quotidien, les dessins, les tapis, les rideaux, les objets qui donnent un sentiment *d'habiter*, d'appartenance à un lieu permettent de se sentir exister, en dehors de la catégorie personne en demande d'asile. On est ici, dans le CADA, mais les objets du quotidien permettent de se sentir chez soi. On peut ici parler de formes de micro-résistance, dans le sens où les rideaux et les tapis sont interdits par le règlement intérieur du CADA signé par les personnes hébergées à leur arrivée, et ce pour des raisons d'hygiène. Enfreindre la règle, contourner les interdits constituent des micro marges de manœuvre à l'échelle de son appartement.

Pour d'autres, les détails du quotidien sont particulièrement importants. Prenons l'exemple d'Adana. Pour elles, la majorité des photographies qu'elle a prise sont des images de détails, d'objets du quotidien. Chez Adana, c'est intéressant de voir que l'angle choisi est plutôt micro :



Les détails de son téléphone, de ses cours de français qui constituent un repère essentiel pour elle, mais aussi un détail de bande dessinée sont ainsi pour elles des manières de se raconter autrement : ce qui importe relève de la micro-échelle.

Distanciation émotionnelle et reconnaissance de sa force intérieure

La seconde facette de ce « mode mineur » apparaît dans la manière de mettre en avant sa force intérieure, de manière symbolique et métaphoriques. Plusieurs femmes mettent en avant leurs manières de prendre de la distance émotionnelle, et affirme une forme de force intérieure. Il ne s'agit plus pour elle de montrer leurs *actions*, mais plutôt leurs manières d'être, leurs modes d'existence. Cette image commentée est particulièrement parlante à cet égard :



« C'est un endroit où la plante n'était pas censée grandir. Mais elle est plus forte que le mur, elle a trouvé comment grandir. Et la première fois que j'ai vu, je me suis dit que la plante est à peu près comme moi. Je suis forte comme cette plante. »

Ces manières de faire ou d'être, constituent ainsi des modes d'agentivité plus ou moins conscientes, et donc des « formes de résistance ou de « contournement du stigmat ». C'est enfin dans la manière de prendre des images, les sélectionner, les montrer, les commenter que ces formes de résistances se mettent à l'œuvre. C'est ce que je vais mettre en lumière dans cette dernière partie.

II. Présentation de soi ou le contournement du stigmate : entre refus et revendication des catégories assignées

Dans ce second et dernier chapitre, il s'agit de penser ce que le dispositif méthodologique mis en place « fait faire » aux femmes participant à la recherche, et en quoi celui-ci peut mettre en lumière les manières de négocier, de contourner, voire de résister aux assignations à la catégorie femme en demande d'asile et à l'espace assigné que constitue le CADA. En quoi les différentes manières de s'appropriier le dispositif met-il en lumière les différents niveaux de présentation de soi ? Comment les choix des images prises, sélectionnées et montrées permettent aux femmes participant à la recherche de se réappropriier ou contourner les catégories assignées et de s'affirmer comme *sujet* ?

A. Trois niveaux de présentation de soi

Le contexte de la preuve et de la crédibilité dans lequel s'inscrit le dispositif

Dans un premier temps, rappelons que le dispositif méthodologique proposé pour cette étude n'est pas anodin pour les femmes participant à la recherche. Il s'inscrit avant tout dans le contexte de la procédure d'asile où les questions de preuve et de crédibilité sont centrales. Lors de la procédure d'asile, les femmes participant à la recherche ont dû raconter leurs histoires, justifier les raisons pour lesquelles elles sont persécutées et pour lesquelles elles demandent une protection en France, et apporter des preuves. Pour les femmes fuyant des persécutions liées au genre, cette question est d'autant plus cruciale, car il s'agit de raconter des éléments d'intimité, souvent entourés par la honte et la culpabilité, et considérés comme relevant de la sphère privée. Raconter les persécutions liées au genre, c'est ainsi face à une double exigence de preuve, en tant que personne en demande d'asile, en tant que femme ayant subi des violences et de facto confrontée au doute, et à la suspicion. Par ailleurs, la procédure d'asile impose de devoir à la fois faire preuve d'une singularité de sa demande, et en même temps de rationaliser la justification en faisant entrer dans une catégorie plus collective, plus large de persécutions reconnues par la Convention de Genève. Obtenir le statut de réfugié, c'est être capable de se conformer aux catégories en fonction desquelles les décideurs interprètent la Convention de Genève. « *Le récit raconté et retranscrit doit faire entrer l'individu dans un espace narratif où son identité sera désormais associée à un soi menacé* » (Franguiadakis S., Jaillardon E., 2002 : 241). Les femmes participant à la recherche ont pu être accompagnées par les équipes du CADA, et bénéficier d'un interprète pour élaborer leur demande. Cet accompagnement permet

ainsi de construire un récit, de le rationaliser, de le « normer » en fonction des attentes administratives et juridiques. Mais ce récit de soi est aussi un travail fait par la personne sur elle-même, et suscite une forme de réflexivité importante. C'est donc dans ce contexte où les processus de récits de soi, de présentation de soi sont contraints par la procédure d'asile que le dispositif méthodologique que je propose se met en place.

Décentrement et réflexivité

Le dispositif méthodologique proposé est d'abord un espace de décentrement des modalités de récits. Il s'agit d'une part de donner la possibilité de se raconter autrement, à travers la photographie et les discours qui les accompagnent, et d'autre part sous un autre angle. Ici, il ne s'agit pas de justifier son parcours, mais de raconter son quotidien, de passer du *pourquoi* au *comment*, en quelque sorte. Mais il est également et surtout un espace de réflexivité pour les femmes participant à la recherche. Dans ce dispositif, la mise en récit (Ricoeur, 1990) est à la fois produite par un récit imagé, les photographies, et le discours qui l'accompagne. Il s'agit ainsi de se raconter et donner sens à son parcours, en sortant d'une linéarité imposée. La posture de réflexivité prend une place importante et permet de se positionner différemment face à son histoire. Elles doivent en effet apporter une réflexion en amont de la prise de vue – qu'est ce qui est important pour moi, quels sont les lieux de mon quotidien ? -, mais également en aval, au moment de la présentation et de la mise en récit de ces images : pourquoi ai-je choisi de prendre cette photo, qu'est-ce que je souhaite en dire ? qu'est-ce que cela révèle de mon histoire ? Enfin, qu'est-ce que je choisis de montrer en fonction des interactions avec les autres, et le public qui va venir voir l'exposition finale ? Mais il est également un dispositif qui propose un cadre et un ou des catégories prédéfinies. Il est important de reconnaître que ce que je propose n'est pas dénué de forme de contrôle de ma part : en proposant de documenter leurs vies quotidiennes en tant que femme demandeuses d'asile, je pose sur elles de facto une forme de catégorisation et d'assignation à *être* des femmes en demande d'asile. Ainsi, peuvent-elles choisir de prendre des images qui répondent à cette attente, ou ce qu'elles se représentent comme étant mes attentes. Comment dans ce cadre-là peuvent-elles mobiliser des formes d'agentivité et des modes de présentation de soi ?

Le dispositif développé propose trois niveaux de discours et d'interactions différents : le premier étant en atelier collectif, avec les autres femmes participant à la recherche, le second lors des entretiens individuels avec moi, et enfin un niveau plus public lors de l'exposition finale. Dans les ateliers collectifs, ce sont clairement les enjeux du quotidien qui vont ressortir :

la vie quotidienne au CADA, les relations avec le voisinage, les difficultés économiques et sociales, les espaces publics. Ces enjeux de quotidienneté permettent de faire ressortir des problématiques communes, ce qui fait sens pour le groupe, et pouvoir échanger sur ces réalités, voire se donner des conseils, des astuces, des informations utiles. De par les difficultés des liens sociaux et de confiance que j'ai pu évoquer dans la troisième partie, les sujets plus intimes vont difficilement être abordés en présence du groupe. On observe en réalité la constitution de micro groupes qui se constituent pendant les ateliers : les femmes se réunissent et abordent des sujets en fonction des situations communes qu'elles peuvent partager entre elles. Ainsi, la discussion autour du déclassement social mais également des discriminations sexistes et racistes apparaissent lorsque Lucia et Aicha sont seulement toutes les deux dans le groupe. Ce sujet peut apparaître car elles ont en quelque sorte des caractéristiques socio-économiques communes : un niveau d'étude et un travail dans le pays d'origine relativement élevé, un niveau de maîtrise de l'anglais, et des expériences communes de discriminations racistes et sexistes. De même, c'est lorsque Fatoumata et Hawa se retrouvent toutes les deux, que peut apparaître les violences subies sur les parcours d'exil et de la traversée en bateau, toutes deux ayant vécu la traversée de la Méditerranée. Ces microgroupes font apparaître des intimités communes, des formes de communautés de souffrance, où l'on peut se raconter différemment, plus en profondeur.

Le second niveau est celui des entretiens individuels. Il est intéressant de noter que ce sont lors de ces entretiens que les femmes racontent leurs parcours migratoires de manière beaucoup plus détaillée. Ainsi, pour 5 femmes sur 9, ce sont elles qui démarrent l'entretien spontanément en racontant leurs parcours, à savoir les motifs de persécutions, de départ et donc de demande d'asile en France. Ce récit peut se faire d'une part parce que les femmes sont habituées à se raconter dans un cadre plus confidentiel avec les chargées d'accompagnement ou les officiers de l'OFPRA. Ainsi, rejouent-elles une forme de récit déjà préparé, raconté à plusieurs reprises. Il y a également une forme de revendication de leurs récits et de leurs parcours : je ne peux raconter ma vie quotidienne ici en France, en tant que personne hébergée au CADA, sans raconter qui je suis, qui j'étais et pourquoi je suis ici.

Le troisième et dernier niveau est celui de l'exposition finale, où chaque femme était invitée à présenter trois ou quatre images. Il faut souligner que les femmes ont choisi de taire leurs identités et de présenter le travail comme une œuvre collective, et non individuelle. La sélection

oscille entre des éléments concrets du quotidien et des images plus symboliques, où la portée indirecte et métaphorique offre une perspective nouvelle sur les manières de se raconter.

B. Le paradoxe de la revendication et du contournement

Les typologies de présentations de soi que dresse Goffman constituent ainsi un cadre analytique intéressant pour penser les manières de se représenter, de se dire, de s'appropriier les images et les récits, comme formes d'agentivité. L'article de Plumauzille, Clyde, et Mathilde Rossigneux-Méheust nous montre que Goffman décrit :

« Trois conduites possibles du stigmatisé » : il peut adhérer plus ou moins durablement à un groupe qui lui ressemble, intellectualiser son stigmat, mais également discuter avec les normaux de son stigmat soit en défendant le groupe auquel il est reconnu qu'il appartient, soit en s'en détachant. Ces stratégies permettent d'apprécier en partie comment le fait d'être stigmatisé ou stigmatisable a des conséquences sur la participation de l'individu à la vie sociale et sur l'évolution de l'image de soi » (Clyde P., Rossigneux-Méheust M., 2014 : 225).

On pourrait ainsi faire une analogie entre ces trois conduites et les trois niveaux de présentation de soi que nous avons identifié ci-dessus. Néanmoins, les femmes participant à la recherche ne choisissent pas une seule stratégie. Au contraire, elles passent en permanence d'une « conduite » à une autre en fonction de la temporalité et des moments de présentation de soi. L'analyse de ces trois niveaux nous montrent alors un paradoxe important : il y a d'un côté une nécessité de revendiquer son statut de femmes en demande d'asile, sa singularité, car c'est bien ce qui les constituent comme sujets. Ici, rappeler qui on est, et donc son parcours migratoire, les motifs de persécutions et de demande d'asile constitue une forme d'expression de soi, une manière d'affirmer son individualité, sa capacité d'agir, la construction de soi. Paradoxalement, réaffirmer la catégorie « femme en demande d'asile » est une manière pour elles de refuser l'essentialisation et l'analogie femme en demande d'asile, mais plutôt de revendiquer leurs capacités d'agir et de s'affirmer comme sujets.

Par ailleurs, il y a dans les images illustratives une manière de revendiquer une forme d'« être et faire comme tout le monde ». Assignées à une catégorie administrative, à être l'« Autre », l'étrangère, les femmes prennent et montrent des images du quotidien : le marché pendant la période du Ramadan, des journées au Parc de la tête d'Or, son enfant. On retrouve ainsi des images importantes d'une quotidienneté « classique ». Les images de ses enfants renvoient à une forme commune de la parentalité : quoi de plus classique que prendre des images de son

enfant ? Par ailleurs, les lieux visités renvoient aussi à des espaces publics accessibles à toutes et tous. Le Parc de la Tête d'Or est ainsi un lieu qui revient à plusieurs reprises dans les images montrées au public. C'est en effet un lieu où l'on peut être « comme tout le monde », se reposer, jouer avec son enfant, se ressourcer, et se mêler « aux autres » sans être vues, sans être identifiées par la catégorie femme en demande d'asile. Ni victime, ni héroïne, ni demandeuse d'asile, ces images leur permettent de contourner le stigmat.

C. Performer des catégories pré formés : l'exemple d'Aïcha

Pour illustrer la manière dont les femmes jouent et négocient l'assignation aux catégories, l'exemple d'Aïcha me semble particulièrement intéressant. En effet, dans sa manière d'investir le dispositif méthodologique et d'interagir avec l'apprentie chercheuse, elle ne cesse de jouer avec les catégories, de passer du refus à la revendication. Dès la première rencontre où je viens présenter le projet de recherche et la méthodologie *photo Voice* en montrant d'autres projets réalisés dans d'autres pays, notamment au Rwanda, Aïcha réagit : pourquoi leur montrer uniquement des projets qui montrent des réalités tristes, dures ? Est-ce que c'est cela que je veux faire ici, avec elles ? Par cette réaction immédiate, elle refuse ainsi ma propre injonction, et d'être ainsi assignée à la catégorie essentialisante de la femme en demande d'asile victime, et remet en cause ma propre manière de catégoriser par la recherche elle-même. Néanmoins, Aïcha est celle qui s'approprie le plus le projet : elle ne manque aucun atelier, m'appelle régulièrement, et mène la recherche avec une réflexivité constante. Pour reprendre les conduites énoncées par Goffman, Aïcha « intellectualise son stigmat », elle y apporte une réflexivité constante, en oscillant sans cesse entre ce qu'elle pense de mes attentes, et au-delà des miennes, des attentes du public qui viendra voir l'exposition finale, et ce qu'elle souhaite montrer et dire d'elle-même. Lorsqu'elle me montre ses photos en atelier collectif ou individuel, elle porte une réflexivité extrêmement poussée sur ses choix d'images, et en même temps, une forme de mise en scène du récit qu'elle porte sur les images qu'elle présente par les textes et la tonalité qu'elle emploie.

“This place was in Saint Priest, when I was homeless, for 2 weeks, in February 2019. It was freezing, I had been in France for 2 weeks, I was homeless, sick, I was dirty. Luckily I found an old lady, she took me in her house for few days, until I recovered, and then I started to go to one place to the other, to the Metropole ... I was staying in gare Part Dieu. I started to apply for asylum; I was desperate at that time, I went at the metropole, I went to a house run by nuns, but they took me out. It was beyond imagination, my daughter she was wet, I didn't have the trolley. I went there again, and they said, “We have no place, you have to come back on Monday”. The assistant there (at the MVS), she met me. And then, they called

me 'we have a place for you', and I ended up on this place. Like a bunker, a big storage place, they divided us into partitions, a temporary center; just for the winter. They closed it now, only few people are staying there."

Enfin, pour l'exposition finale prend elle l'initiative d'agencer ses images et ses légendes dans un document qu'elle me fait parvenir par mail. Les textes sont réécrits, mis en scène, presque mis en poésie.

On observe ainsi chez Aicha des allers retours constants entre un refus de la catégorie femme :

« I am a human being, without being gender specific » (...), la nécessité de revendiquer le caractère contraint de sa venue en France : « I didn't come to France because I wanted to. But because I was forced to », et sa situation socio-économique passé « Before seeking asylum, I was a very succesful woman. Very successful. Unfortunatly, things happen. Nonetheless, coming to France, I was always independant woman. When I got married, I was really independent ».

Il y a donc chez elle une manière de jouer avec les différentes catégories. Par son choix d'images et de mots, elle choisit de montrer des éléments clés d'un parcours de femme seule en demande d'asile, mais en le montrant différemment. Aicha performe ainsi des catégories préformées, et jouant entre un récit presque dramatique et des éléments renvoyant à une forme de « normalité » de la quotidienneté. La mise en scène et la performativité deviennent ainsi une forme de reprise de contrôle sur les présentations de soi. Le langage est central dans la performativité, il est la condition même de l'agentivité pour transformer les contraintes et les situations de domination. Le langage est donc à la fois imagé et discursif, et permet à Aicha de faire des allers retours, des choix entre jouer les catégories assignées et les transgresser.

Conclusion de la quatrième partie

Plusieurs formes d'agentivité sont ainsi ici mises en lumière : relationnelles, économiques et culturelles et symboliques. Celles-ci ne sont pas mobilisées de la même manière par toutes les femmes, mais sont largement influencées par différents déterminants sociaux. En fonction de son niveau social, économique, linguistique dans le pays d'origine, les femmes développent des marges de manœuvre qui leur sont propres et qui leur permettent de contourner les contraintes dans lesquelles elles se trouvent. Au-delà des déterminants sociaux, elles

développent aussi des formes d'agentivité symboliques qui leurs sont propres. Par ailleurs, les images et les paroles adressées à soi-même, aux pairs, au public plus large de l'exposition permettent un renforcement d'un pouvoir d'agir, de reconstituer son histoire en sortant des contraintes imposées par la procédure d'asile. En jouant, en négociant, en revendiquant ou en contournant les catégories assignées et les « stigmates » associées, les femmes peuvent revendiquer leurs existences, en dehors du soupçon ou de l'injonction à la preuve. Néanmoins, cette forme de résistance n'est que partielle et temporaire. Partielle, parce que tout ne peut pas être dit. Son identité ne peut pas être révélée en raison des violences subies et des craintes de honte et de représailles. Temporaire, parce qu'une fois terminée, le dispositif ne perdure pas, et les femmes ayant participé à la recherche, si elles continuent de mettre en œuvre différentes formes d'agentivité restent contraintes par la procédure de demande d'asile, de l'attente et de l'incertitude quant à l'aboutissement ou non de la procédure et l'obtention d'une protection. Les contraintes systémiques du quotidien perdurent alors.

Conclusion générale

A l'origine de ce travail, il y avait d'abord une volonté de rendre visibles les femmes en demande d'asile arrivées seules en France, et comprendre leurs parcours, leurs expériences singulières et multiples. Rendre visible en leur donnant voix. Rendre visible en leur proposant de montrer et dire par le biais de la photographie. Se sont ensuite développées plusieurs questions clés : comment s'imbriquent les rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans les parcours et les expériences de ces femmes hébergées ? Les processus d'autonomisation à l'œuvre dans les parcours migratoires de ces femmes en demande d'asile se poursuivent-ils une fois arrivées dans le pays d'accueil ? Au contraire, l'assignation aux catégories « femmes en demande d'asile » et à l'espace associé du CADA n'est-elle pas une autre forme de contrainte limitant l'autonomisation ? Comment les femmes participant à la recherche mobilisent-elles des marges de manœuvres, des formes de résistance dans leur quotidien ? Enfin, parce que le dispositif méthodologique n'est pas qu'un outil mais participe de la réflexion, il s'agissait de se demander en quoi il permet aux femmes d'autres formes de présentation de soi, et ainsi de contourner les catégories et espaces assignés.

Plusieurs éléments de réponse ont ainsi pu être mis en lumière. On voit tout d'abord que les rapports sociaux de genre, de classe et de race s'articulent et façonnent les parcours aux différentes étapes de celui-ci : avant le départ, comme motivation de départ, sur le parcours d'exil, et enfin dans les parcours et expériences une fois arrivée à Lyon. Le genre, dans une approche intersectionnelle permet ainsi de mettre en lumière les différentes formes de contraintes, exclusion et discriminations vécues au sein de l'espace de vie assignée parce que femme en demande d'asile, et dans la ville d'accueil. Les politiques migratoires et le contexte politique, juridique et social français viennent créer des inégalités et une binarité entre le « eux/elles » et le « nous ». L'espace genré produit de l'isolement et de la solitude, mais également des discriminations et de nouvelles formes de violences symboliques. Néanmoins, il serait réducteur de penser que ces rapports de domination se manifestent à chacune de ses étapes, et de manière similaire pour l'ensemble des femmes. Il apparaît ainsi clairement qu'il n'existe pas de catégorie homogène « femme en demande d'asile parties et arrivées seule en France ». Il existe une diversité d'origines sociales, de motivations de départs, de parcours d'exils, et mêmes d'expériences au sein du CADA et dans la ville. Si le genre dans une analyse intersectionnelle est donc pertinent, il peut ainsi mettre à jour cette pluralité.

Un deuxième élément de réponse vient nuancer cette analyse. Les rapports de domination ne sont pas une lecture suffisante, puisque les femmes participant à la recherche mobilisent, aux niveaux individuels, différentes marges de manœuvre ou agentivité pour résister au quotidien : agentivités relationnelles, économiques et culturelles, mais aussi symboliques, elles mobilisent au sein des contraintes institutionnelles, malgré l'isolement et l'exclusion, des ressources qui leur permettent des formes de micro résistances du quotidien.

Ainsi, la manière dont elles s'approprient le dispositif méthodologique, à savoir la photographie comme outil de recherche leur permettent de jouer avec les différentes catégories. En tissant des liens temporels d'abord par leurs images, mais également entre elles, au sein du groupe mis en place. En mobilisant d'autres formes de présentation de soi ensuite : en prenant des images à la fois narratives, illustratives et métaphoriques, elles jouent ainsi avec les catégories assignées : revendiquant parfois d'être une femme en demande d'asile, en racontant de nouveau leurs parcours et pourquoi elles ont fui leurs pays. Détournant d'autres fois cette catégorie, en revenant à une quotidienneté plus universelle, plus commune. Ni victime, ni héroïne. Exagérant parfois, en performant les catégories assignées, en jouant un rôle attribué. Leurs manières de se raconter constituent en soi une forme de résistance, et une revendication d'exister comme individuelles, comme sujets. Plutôt que de parler de « retournement du stigmaté », on voit ainsi apparaître plusieurs formes de « contournement » du stigmaté.

Résister là-bas, mais résister ici ? Les processus d'autonomisation apparaissent de manière nette dans les motivations de départ, et les parcours migratoires. Mais ce contournement, ces agentivités, ces formes de résistances du quotidien ne suffisent pas à poursuivre ce processus. On le voit, les femmes ne revendiquent pas lorsqu'elles exposent au public, des images individuelles. On ne peut signer sa photographie, se raconter à la première personne. On ne peut raconter les violences subies, parce que celles-ci sont trop liées à la procédure de demande d'asile. Les formes d'agentivité et contournement du stigmaté ne sont que partielles et temporaires. D'une part parce que le dispositif méthodologique mis en place par la recherche est lui-même temporaire. Certaines femmes continuent d'utiliser leur appareil photo. Mais la courte temporalité, et le cadre donné par l'apprentie chercheuse empêchent de définir le dispositif comme un outil d'autonomisation. Par ailleurs, accéder un statut juridique et une protection en France constitue la seule forme d'autonomisation possible pour ces femmes dont les vies sont conditionnées par cette attente et ce temps disloqué. L'obtention de la protection est ainsi nécessaire pour d'une part être reconnue dans sa personne, et d'autre part avoir accès

à des droits sociaux, économiques et politiques. De par le statut juridique, elles pourraient ainsi obtenir une autonomie qui s'établirait à partir de logiques « institutionnelles » et pas culturelles, « sociétales » ou religieuses ». Les femmes négocient alors leur autonomisation, mais restent contraintes par un cadre administratif et politique plus large, et par le temps disloqué de l'attente.

Par ailleurs, puisque cette recherche a été élaborée en collaboration avec l'association Forum Réfugiés, et pensée comme une démarche inspirée de la recherche action, il serait intéressant de mettre en avant quelques pistes d'actions pour l'association. Ainsi, ce travail qui a consisté à revenir aux perspectives des principales concernées donnent plusieurs indications. Tout d'abord l'importance d'adopter une lecture genrée de l'asile et des personnes accueillies au sein du CADA. Cette lecture ne se limite pas aux femmes arrivées seules, elle peut aussi s'élargir aux femmes en couple et aux transformations des dynamiques de genre au sein des couples et de foyers. Une déconstruction des stéréotypes des équipes, ainsi qu'une analyse genrée de l'accueil et de l'accompagnement semblent ainsi nécessaires pour mettre en place un accompagnement plus adapté. Cela permettrait ainsi de mettre en place de stratégies de lutte contre l'isolement identifié : comment accompagner sur le plan individuel tout en favorisant des espaces collectifs qui renforcent l'entraide ponctuelle et la transforme en formes de solidarités ? Comment accompagner la monoparentalité en exil ? Enfin, il s'agirait de fonder l'accompagnement sur l'identification des ressources et des formes d'agentivité mobilisées. Accompagner les personnes en les identifiant comme des sujets agissants, sans les enfermer dans leurs catégories administratives, en identifiant et renforçant les différentes actions déjà mises en place.

Enfin, d'un point de vue plus académique, ce travail me semble ouvrir une perspective de recherche intéressante sur le rapport entre sociologie visuelle et sociologie du genre, ainsi que sur les approches collaboratives avec d'une part des personnes marginalisées et d'autre part une structure associative en charge de leur accompagnement. Comment penser des recherches et des dispositifs méthodologiques qui ne soient pas que des illustrations d'une approche théorique féministe et intersectionnelle ? Comment, par une temporalité plus longue mettre en place une collaboration réelle, qui permettrait d'une part d'associer les personnes participant à la recherche sur l'ensemble des étapes de celles-ci, y compris l'écriture, la production et la diffusion des analyses et résultats ? Et comment penser un dispositif qui permettent un dialogue entre des personnes accompagnées et les équipes accompagnantes, et donc initier un réel

changement ? Si ce travail a permis de contribuer à une réflexion sur ce que la photographie peut apporter à une recherche en sociologie du genre, il ouvre la voie à une dimension plus fine, plus complexe, et plus politique aussi par le changement social et institutionnel qu'il pourrait initier, qui reste à explorer.

Bibliographie

Agier M., Lecadet C., (2014) *Un monde de camps*, (avec la collaboration de Clara Lecadet), Paris, Éditions de La Découverte

Agier, M. (2008) *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 350 p

Agier, M., (2018), *L'étranger qui vient*, repenser l'hospitalité. Paris, Seuil.

Becker Howard S. (2001) Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme. In: *Communications*, 71, 2001. Le parti pris du document, sous la direction de Jean-François Chevrier et Philippe Roussin. pp. 333-351.

Benelli, N., Hertz, E., Delphy, C., Hamel, C., Roux, P. & Falquet, J. (2006). De l'affaire du voile à l'imbrication du sexisme et du racisme. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25

Bigando E. (2013) « De l'usage de la *photo elicitation interview* pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 645, mis en ligne le 17 mai 2013.

Boehringer, Ferrarese (2015) Féminisme et vulnérabilité: Introduction. *Cahiers du Genre*, 58(1), 5-19.

Boublil E. et Wolmark L. (2018) « Vulnérabilité, soin et accueil des demandeurs d'asile », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 13 | 2018

Boucand, M. (2018) La « solidarité des ébranlés » et la force de vie associative. Dans : M. Boucand, Une approche éthique des maladies rares génétiques: Enjeux de reconnaissance et de compétence (pp. 281-298). Toulouse, France: ERES.

Broqua C. et Deschamps Catherine (Eds), (2014) *L'échange économique-sexuel*, Paris, édition EHESS, Cas de figure, 418 pages

Butler J. (1990) *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, Routledge, New York/London, p. 14.

Champain S. (2018). *L'instruction des demandes d'asile liées au genre en France*, mémoire préparé sous la direction de Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit public à Paris, Nanterre.

Clair, I. (2016) Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83.

Clyde P., Rossigneux-Méheust M. (2014) « Le stigmate ou « La différence comme catégorie utile d'analyse historique », *Hypothèses*, vol. 17, no. 1, pp. 215-228.

Collier J. Jr, Collier M., (1986) [1967], *Visual Anthropology : Photography as a Research Method* (revised and expanded), Albuquerque, University of New Mexico Press, citée in Bigando E., 2013, « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 645

Crenshaw K., (2005) « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identités et violences contre les femmes de couleur », traduit par Oristelle Bonnis, *Cahiers du Genre*, vol. 39, no. 2, pp. 51-82.

De Certeau, M. (1990) *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard

Direnberger L., Schmoll C., (2014) « Ce que le genre fait à l'espace... et inversement », *Les cahiers du CEDREF*, N°21

Dorlin, E., (2005) « De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre », Cahiers du Genre, N°39, pp 83-105.

Douville L., Dubé A., Emery M, Normand A., 2017, La démarche *Photovoice* à titre d'outil de changement social auprès des jeunes de la rue, Revue Intervention, numéro 145 : 43-51

Elise Leclère, « Jean-Robert Dantou et Florence Weber (dir.), (2016)*The Walls don't speak. Les murs ne parlent pas* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2016,

Falquet, J. (2009) « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe, et de « race » dans la mondialisation néolibérale », dans *Sexe, race et classe. Pour une épistémologie de la domination*, sous la dir. de E. Dorlin, Paris : Presses universitaires de France, p. 71-90.

Fassin D. (2010) *La raison humanitaire, une histoire morale du temps présent*, Paris, Ed. de l'EHESS, avec Seuil / Gallimard.

Flynn, C., Damant, D., & Lessard, G. (2015) *Le projet dauphine : Laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative*. *Recherches Feministes*, 28(2), 53-79,307,314-315,319-320,326-327.

Foucault, M, (2009) *Le corps utopique ; suivi de Les hétérotopies*, Paris, [Éditions Lignes](#), 61 p.

Franguiadakis, S., E. Jaillardon, et al., (2002) *L'aide aux demandeurs d'asile – La part du mouvement associatif dans l'accès à l'asile*, CRESAL : 241.

Freedman J. (2008) Une analyse « genrée » des politiques européennes de l'asile, in C. Audebert et E. Ma Mung (eds), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Bilbao : Université de Deusto (Humanitarian Net), pp. 257-269.

Freedman J. (2008) Genre et migration forcée : les femmes exilées en Europe, in J. Falquet, A.Rabaud, J. Freedman and F. Scrinzi (eds), *Femmes, Genre, Migrations et Mondialisation: Un état des problématiques*, Paris : CEDREF, pp. 169-189.

Freedman J. (2015) *Gendering the International Asylum and refugee debate*, Ed. PalgraveMacMillian.

Freedman J. (2016) *Asylum and Refugees*, in J. Steans and D. Tepe-Belfrage (eds), *Handbook of Gender in World Politics*, Oxford : Edward Elgar.

Freedman J. (2016) *Sexual and Gender-Based Violence against Refugee Women : A Hidden Aspect of the Refugee 'Crisis'*”, *Reproductive Health Matters*, 24, 47, pp.18-26.

Freedman, J. (2017). *Conflits, « Crise » et femmes réfugiées en Europe. Confluences Méditerranée*, 103(4), 31-39. doi:10.3917/come.103.0031.

Freedman, J. (2018). *Violences de genre et « crise » des réfugié·e·s en Europe. Mouvements*, 93(1), 60-65. doi:10.3917/mouv.093.0060.

Gallenga G., (2008) « L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique », *Journal des anthropologues*, n°114-115, 2008

Goffman E., (1975) *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps* (1963)

Goffman E., (2002) *L'arrangement des sexes*, Paris, Editions La Dispute,

Guillaumin C. (1978), *Pratiques du pouvoir et idée de Nature, l'appropriation des Femmes*, *Collette Guillaumin*, Nouvelles questions féministes, Questions No. 2, les corps appropriés pp. 5-30

Haicault, M. (2012) *Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre. Rives méditerranéennes*, 41(1), 11-24. <https://www.cairn.info/revue-rives-mediterraneennes1-2012-1-page-11.htm>.

Haines R. (2001) « La persécution liée au genre (article 1A2) », Document de travail pour les discussions de la Table ronde d'experts de San Remo portant sur la persécution liée au genre dans le cadre des Consultations mondiales sur la protection internationale, 6-8 septembre 2001.

Harding, S. (2004) *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*. New York : Routledge.

Harper D., (2002) « Talking about pictures : a case for photo elicitation », *Visual Studies*, vol. 17, No.1, 13-26, citée in Bigando E., 2013, « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 645, mis en ligne le 17 mai 2013.

Jovelin, E. (2017) La honte des pauvres : l'exemple des femmes SDF. *Pensée plurielle*, 44(1), 73-83.

Kaufmann J-C., (2016) [4e édition], *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 128 pages.

Kobelinsky C., (2014) Le temps dilaté, l'espace rétréci : Le quotidien des demandeurs d'asile, *Terrain*, 63 : 22-37, en ligne : <http://terrain.revues.org/15479>.

Kobelinsky C. (2010) *L'accueil des demandeurs d'asile : Une ethnographie de l'attente*, Éditions du Cygne.

Lemonnier C., (2016) « Confidences féminines et sorcellerie : une ethnologie des émotions en terrain sensible », *Parcours anthropologiques*, ethnographier l'intime, les silences et les situations de violence, N°11.

Mazzella S. (2016) *Sociologie des migrations*. Presses Universitaires de France, pp. 68-95.

Morelle M., Ripoll F., (2009) *Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique*, *Annales de Géographie*, 2009/1, N° 665-666, pages 157-158.

Morokvasic M. (2011) « l'invisibilité continue », *Cahiers du Genre* 2011/2, (n°51) pp 25-47.

Morokvasic M. (2010) « Des femmes au genre en migration », *NAQD* 2010/1 (n°28) p35-54

Morokvasic M., (2008) « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », Les cahiers du CEDREF, 16 pp 33-56.

Morokvasic, M.. (2005) « Emigration des femmes : suivre, fuir ou lutter », in Christine Verschuur et Fenneke Reysoo, Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations, Cahiers Genre et Développement, n°5, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, pp. 55-65,

Moujoud, N. (2008) « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires ». *Les cahiers du CEDREF* (16), p. 57-79.

Moujoud, N., (2010) « Genre et migration de femmes seules. Entre androcentrisme et prisme de « la culture d'origine » », *NAQD*, vol. 28, no. 1, pp. 55-75.

Office Français pour la Protection des réfugiés et Apatrides (OFPRA), Rapport de mission en République d'Albanie, Juillet 2013,

Office Français pour la Protection des réfugiés et Apatrides (OFPRA), Rapport 2016

Office Français pour la Protection des réfugiés et Apatrides (OFPRA), Rapports 2017

Ollivier, M. et Tremblay, M. 2000. *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Montréal : L'Harmattan.

Ouali N., (2012) « L'articulation des rapports sociaux de genre, de classe et de race en sociologie des migrations », in Cossée C. Miranda A., Ouali N., Sehili D. (Dir) *Le genre au cœur des migrations*, Paris, Petra Editions, pp 91-99.

Palibroda, B., Krieg, B., Murdock, L., & Havelock, J. (2009). *A practical guide to photovoice. Sharing pictures, telling stories and changing communities*. Winnipeg, Manitoba: Prairie Women's Health Center of Excellence.

Paugam, S. (2009) *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France

Photovoice Steering Committee (2007). *Photovoice hamilton. Manual and resource kit*. Ottawa, Ontario: Hamilton Community Foundation.

Photovoice Steering Committee (2007). *Photovoice hamilton. Manual and resource kit*. Ottawa, Ontario: Hamilton Community Foundation.

Quijano C. (2017) Une ethnographie visuelle du genre à Medellin. Photographies et pratiques urbaines, Les Annales de la Recherche Urbaine, Année 2017 112 pp. 116-125

Rouleau-Berger L. (2010) *Migrer au féminin*, Paris, P.U.F, 192 p

Santelli E. (2014) « Prendre place, entre ressources inégales et mobilités, Réflexions méthodologiques sur les parcours et descendants d'immigrées », Habilitation à diriger des recherches - sociologie, sous la direction de Claire Bidart, Aix-Marseille Université, cité in Arnaud C. 2015, *Du départ en migration au statut de « parent d'enfant français » : Le genre comme outil d'analyse du parcours migratoire de quinze femmes au sein d'une famille monoparentale*, mémoire de recherche présenté en vue de l'obtention du Master 2 « EGALITES ».

Soudant-Delpechin E. (2016) « La prise en compte des rapports sociaux de sexe dans les migrations : L'exemple des femmes migrantes dans le camp de Calais », *Pensée plurielle*, vol. 42, no. 2, pp. 121-130.

Souriau, É. (1943-1956/2009). *Les différents modes d'existence*. Paris : PUF.

Spivak, G. C. (1988) « Can the Subaltern Speak ? », dans *Marxism and the interpretation of Culture*, sous la dir. de C. Nelson et L. Grossberg. Urbana : University of Illinois Press, p. 271-313.

Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), Principes Directeurs sur la Protection Internationale : La persécution liée au genre dans le cadre de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 et/ou son Protocole de 1967 relatifs au Statut des réfugiés, Mai 2002, §5.

Urribalera G.,(2016) *Ethnographie coopérative et photographique Retour sur une enquête avec des personnes sans-abri*, intervention faite lors des Rencontres Annuelles d'Ethnographie de l'EHESS, à Paris, le 24 novembre 2016.

Valiquette-Tessier, S.-C., Vandette, M.-P., & Gosselin, J. (2013). *Photovoice : une méthodologie innovatrice au service des mères monoparentales*. Québec, Québec : ARUC.

Valluy J. et Freedman J. (2007) *Persécution des femmes, savoirs, mobilisations et protections*, Éditions du Croquant, Collection TERRA, 672p.

Vander Gucht, D., (2015), « *L'enseignement de la sociologie visuelle, enjeux méthodologiques et défis épistémologiques de l'usage spéculatif des images en sociologie* », *Revue des Sciences Sociales*, N°15, « Voir / Savoir »

Wang, C., & Burris, M.-A. (1997). Photovoice : Concept, methodology, and use for participatory needs assessment. *Health, Education and Behavior*, 24(3), 369-387.

Wang, C., & Burris, M.-A. (1997). Photovoice : Concept, methodology, and use for participatory needs assessment. *Health, Education and Behavior*, 24(3), 369-387.

Annexes

Annexe 1 – Tableau de préparation des ateliers collectifs

Séance	Déroulé / activité	Thématiques à aborder
1	Création dynamique de groupe Présentation de chaque participante à travers une activité ludique Rappel des objectifs du projet de recherche / atelier photographique Élaboration de « règles de groupes »	
2	Rappel du projet et présentation des nouvelles participantes Introduction aux notions de consentement et explication de la fiche de consentement Introduction à l'expression visuelle	
3	Introduction à l'expression visuelle Introduction à l'utilisation de l'appareil photographique Jeu pratique la « Chasse au trésor » Rappel de l'orientation : documenter sa vie quotidienne et les lieux importants pour soi	
4	Présentation individuelle des images sélectionnées / échanges collectifs	La vie quotidienne au CADA / espaces privés/collectifs / interactions voisinages /sécurité interactions avec l'équipe
5	Présentation individuelle des images sélectionnées / échanges collectifs	La vie quotidienne au CADA / espaces privés/collectifs / interactions voisinages /sécurité interactions avec l'équipe
6	Présentation individuelle des images sélectionnées / échanges collectifs	La vie quotidienne à l'extérieur du CADA : interactions sociales, lieux fréquentés, espaces publics.
7	Présentation individuelle des images sélectionnées / échanges collectifs	Enjeux de la maternité
8	Sélection et préparation exposition finale	Choix des images à montrer / ce que je peux ou ne peux pas montrer

Annexe 2 - Guide d'entretien individuel complémentaire des ateliers collectifs

Hypothèses de départ (qui vont être modifiées)

A partir d'une enquête ethnographique, il s'agira de remettre les trajectoires individuelles et les expériences particulières au centre de l'analyse en posant trois hypothèses : 1) Les rapports sociaux de sexe et de race façonnent de manière spécifiques les trajectoires et expériences des femmes en demande d'asile et particulièrement dans leur accès aux lieux d'hébergement ; 2) La prise en compte du genre dans les structures d'accueil des femmes en demande d'asile est partielle et peut essentialiser leur vulnérabilité et les enfermer dans des stéréotypes de race et de genre ; 3) Les femmes mobilisent et développent des ressources et des stratégies qui leur permettent de se réapproprier ces espaces, leurs identités et de repenser les rapports de genre, de race et de classe.

Questions clés de recherche

- En quoi les expériences du quotidien des femmes seules en demande d'asile au sein du CADA sont-elles spécifiques ?
- Comment ces femmes s'approprient l'espace intérieur du CADA ? quelles sont les rapports de ces femmes à cet espace transitoire ?
- Comment les femmes s'approprient les espaces extérieurs et l'accès à la ville ?
- Comment les femmes vivent-elles l'expérience de l'attente et de l'incertitude ?
- Les femmes vivent-elles l'expérience de la discrimination / la stigmatisation ?
- Comment les femmes vivent-elles la catégorisation en tant que femme en demande d'asile (vis-vis du personnel et vis-à-vis de l'extérieur ?)
- Quelles sont les formes d'agentivité qu'elles peuvent déployer ?
- Quelles sont les formes de résistances à l'assignation de la catégorisation ?
- Quelles sont les potentielles stratégies de solidarités mises en place ?

Rappeler :

Mon objectif de recherche est de mieux comprendre votre expérience ici au CADA. Nous avons des expériences différentes, car je suis française, j'ai des papiers et je ne peux pas comprendre votre expérience sans échanger plus en profondeur avec vous. Vous avez évoqué plusieurs aspects de votre vie à travers les images que vous nous avez montré, et j'aimerais bien creuser certains aspects avec vous, pour mieux comprendre votre expérience. Nous allons rester environ 2 heures ensemble si vous le souhaitez. Si une question vous met mal à l'aise et que vous n'avez pas envie de répondre, vous pouvez m'interrompre à tout moment.

Les thématiques à aborder :

- 1) La vie quotidienne au CADA et à l'extérieur du CADA
- 2) Les difficultés d'accès aux services (santé, éducation, accompagnement DA).
- 3) L'avant CADA – parcours et arrivée au CADA ?
- 4) La vie communautaire / l'expérience de l'isolement
- 5) La maternité
- 6) La sécurité au CADA en tant que femme
- 7) Aménagement des espaces et possibles améliorations des espaces et de la vie collective ?

1) La vie quotidienne au CADA et à l'extérieur du CADA

Pouvez-vous nous décrire comment se passent vos journées ici, des journées ordinaires. Qu'en pensez-vous ? Qu'est-ce qui est agréable, qu'est-ce qui est difficile ? Quelles sont les solutions que vous pouvez apporter vous-mêmes, que peuvent faire les autres pour vous ?

Sous-questions

Qu'aimeriez-vous faire de plus/de moins ?

Quels types d'activités sont organisées ? Quel genre d'activités préférez-vous ?

Que pensez-vous de groupes de discussion ?

Prenez-vous parfois l'initiative pour organiser vous-mêmes des activités ?

Pour les mères : y-a-t-il des activités auxquelles vous aimeriez participer mais que vous ne pouvez pas faire parce qu'il n'y a personne pour garder votre/vos enfants ? Quelles solutions proposez-vous ?

Est-ce que vous pensez que la vie quotidienne est différente que celle des autres parce que vous êtes une femme seule avec votre fille / fils ?

Sujets possibles

La participation aux activités, les contacts avec les voisins/le village/la ville/des organisations, l'ennui, l'accès au travail rémunéré, l'accès à la formation, à l'enseignement... Avez-vous des suggestions afin d'améliorer votre situation ou de résoudre les problèmes et les difficultés dont vous avez parlé ?

2) Accompagnement au sein du CADA et accès aux services

Vous avez abordé vos différentes activités à l'extérieur du CADA. Comment se passent les différentes interactions avec les services d'éducation ? de santé ? Qu'est-ce qui est difficile ? Plutôt facile ?

Comment se passe l'accompagnement que vous recevez ici au sein du CADA. ?

Est-ce que parfois vous aimeriez demander de l'aide, mais vous n'osez pas ?

Si vous vous sentez bien, heureuse ... avec qui est-ce que vous partagez votre bonheur ?

Si vous vous sentez mal, malheureuse ... avec qui est-ce que vous partagez votre tristesse ? Qu'est-ce que vous auriez fait dans votre pays d'origine ?

Si vous étiez témoin ou victime de violence dans votre pays d'origine et/ou pendant votre fuite ... pouvez-vous parler de cela avec l'équipe ? Avec d'autres femmes du CADA ?

3) La vie communautaire / l'expérience de l'isolement

Comment ressentez-vous la vie en commun au centre ?

Sous-questions

Qu'est-ce que vous aimez dans la vie en commun avec d'autres personnes /vos compatriotes/votre-vos enfant(s) ?

Qu'est-ce que vous trouvez difficile dans le fait de devoir vivre avec d'autres personnes /vos compatriotes/Votre-vos enfant(s) ?

Qu'est-ce que vous aimez dans le fait de vivre ensemble avec des gens qui sont différents de vous, qui vivent différemment, qui ont d'autres habitudes, qui viennent d'une autre communauté/pays ?

Qu'est-ce que vous trouvez difficile dans les relations avec des gens qui sont différents de vous, qui vivent différemment, qui ont d'autres habitudes, qui viennent d'une autre communauté/pays ?

Comment ressentez-vous le fait de devoir vivre avec des hommes que vous ne connaissez pas, de devoir partager des espaces avec eux ?

Chaque personne a parfois besoin d'une place pour se recueillir, un lieu privé où l'on est tranquille sans être dérangé par des autres, Pensez-vous que vous avez suffisamment d'opportunités pour cela ? Comment ressentez-vous cela ?

Sujets possibles

: les diversités culturelles et la pression de groupe, le fait de vivre en communauté (respect de l'intimité/la vie privée dans les toilettes/les douches). Avez-vous des suggestions afin d'améliorer votre situation ou de résoudre les problèmes et les difficultés dont vous avez parlé ?

4) La maternité

Comment vivez-vous votre situation ici en tant que mère / future mère ?

Sous-questions

Pensez-vous que vous pouvez pleinement jouer votre rôle de mère ici ? De quelle manière ? Quelle éducation pouvez-vous donner ici à votre/vos enfants ?

Avez-vous l'impression que vous avez voix au chapitre en ce qui concerne l'éducation de votre/vos enfants ? Ou est-ce que vous laissez leur éducation à d'autres, au personnel du centre ? Quels sont les facteurs qui facilitent votre rôle d'éducatrice ou au contraire vous empêchent de jouer ce rôle ?; par contre, quels sont les facteurs qui le rendent difficile ?

Avez-vous des problèmes ici avec vos enfants ? Lesquels ?

Sujets possibles

: aide à l'éducation, les soins, des conflits culturels, la garde des enfants, des conflits générationnels, le vécu des enfants

Avez-vous des suggestions afin d'améliorer votre situation ou de résoudre les problèmes et les difficultés dont vous avez parlé ?

5) Les violences

Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans ce centre ? Dans quelles situations est-ce que vous vous sentez en sécurité et dans lesquelles pas ? Est-ce que vous vous sentez à l'aise quand vous quittez le centre ?

Sous-questions

Avez-vous déjà été témoin de violences dans le centre ? Avez-vous déjà été témoin de disputes (de la violence physique comme par exemple des coups ou de la violence verbale ou encore de la violence sexuelle comme quelqu'un

qui importune une femme ou lui fait des propositions indécentes) ?

Avez-vous déjà été importuné par des cohabitant(es)s qui avaient trop bu ou qui avaient pris des drogues ?

Avez-vous déjà été importuné par des hommes/femmes ici ou dans les environs du centre ? De quoi s'agissait-il au juste (violence physique, verbale ou sexuelle) ? Ou connaissez-vous quelqu'un /quelqu'une à qui c'est arrivé ? Qui était le victime ? Qui en était l'auteur : un cohabitant, un membre du personnel, un homme, une femme ?

Comment a-t-on traité ce problème de violence ?

Est-ce que le fait d'être une femme seule vous fait sentir moins en sécurité ?

6) Aménagement des espaces et possibles améliorations des espaces et de la vie collective ?

Si vous aviez l'opportunité d'aménager ou de réorganiser ce centre qu'est-ce que vous garderiez ? Qu'est-ce que vous

changeriez ?

Sujets possibles

: le logement, les repas, les douches, les chambres, les salles en commun, la salle de détente, l'intimité/la vie privée, se sentir chez soi, se sentir en sécurité

Avez-vous des suggestions afin d'améliorer votre situation ou de résoudre les problèmes et les difficultés dont vous avez parlé ?

7) Autonomie et solidarités

Qu'est-ce qui serait un grand soutien pour vous ? Qui vous soutient dans ce processus ? Le personnel du centre ? Les autres habitants ? Des réseaux hors du centre ?

Selon vous, est-ce que les femmes sont traitées différemment des hommes par le personnel, sont-elles avantagées, désavantagées ? De quelle façon ?

Sous-questions

Est-ce que votre séjour dans le centre vous offre une opportunité pour reprendre votre vie en main ? Comment est-ce que vous pouvez devenir plus forte ?

Pouvez-vous décider vous-même de votre vie, de questions que vous jugez importantes ?

Est-ce que vous vous sentez libre dans le centre ? Pouvez-vous en parler à quelqu'un ? A qui ?

Est-ce que vous avez le sentiment de pouvoir participer à la vie du centre ? Donner votre avis ?

Qu'est-ce qui est important pour vous dans votre vie ? Quels sont vos rêves, vos vœux, vos désirs ? Comment voyez-vous votre futur ?

Sujets possibles

: la participation/concertation, mobilité, isolement...

Avez-vous des suggestions afin d'améliorer votre situation ou de résoudre les problèmes et les difficultés dont vous avez parlé

8) L'avant CADA – parcours et arrivée au CADA ?

Vous avez évoqué votre parcours avant l'arrivée au CADA. Est-ce que vous pourriez m'expliquer comment cela s'est passé ? comment êtes-vous arrivées ici ?

Informations personnelles / Statut

Rappel nationalité, âge, enfants, depuis quand en France, depuis quand dans le CADA, depuis quand la DA a été introduite, si confortable, motif de la demande d'asile.

A la fin de l'entretien, demandez comment cela s'est passé pour elle de parler à deux, en dehors du groupe avec moi, qui suis française, qui n'ait pas cette problématique de papiers et d'incertitude ...

Remerciez.

Annexe 3 – Extrait de séances collectives retranscrites partiellement

NB les séances collectives n'ont pas été retranscrites entièrement en raison des nombreux moments informels et de la durée des séances.

Séance collective 16 Mai 2019

Je commence la séance en demandant qui est volontaire pour montrer les photographies prises pendant la semaine. Anastasia se propose et montre la première image.

Bintou : ça c'est Anastasia, ça c'est la maison d'Anastasia. C'est ma petite sœur. Bénédicte, désolée, vraiment. Moi avec le ramadan, vraiment. Je dors pas assez aussi.

Anastasia, en montrant la photo : « Ça c'est mon hôtel. » non, c'est comme maison ... oui je me sens un peu chez moi. » Oui, ça va.

Bénédicte : et vous vous sentez chez vous ici ?

Les autres femmes n'ont pas encore mis d'objets personnels », alors qu'Adriana a mis des rideaux et des tapis.

Bintou « A part mes habits, Je n'ai que ce que l'on m'a donné quand je suis arrivée, les draps, c'est tout ... » (...) « C'est interdit d'avoir des tapis, dans le règlement. Pas de tapis, pas de sofa. A part ce qu'on vous a donné. De toute façon je ne suis pas venue avec quelque chose, ni habits, ni rien. Je suis venue comme cela. Quand tu viens, on te donne un document, ils ont dit c'est interdit, mais quand on va, on n'a pas trop de reproches. Pare que pendant l'hiver, il fait très froid, l'année dernière, j'ai trop souffert. Mais cette année, j'ai mis la pression, ils ont arrangé. L'année dernière, j'ai trop souffert, mais cette année, j'ai mis la pression. Ils ont arrangé. (...) Moi je me sens chez moi-même, c'est comme chez moi. si je ne souhaite pas, même si quand ça ne va pas, on te met dehors, je suis ici chez moi.

Anastasia « C'est pour ça moi j'ai fait comme ça (*mettre des objets personnels, tapis, rideaux*). Ça c'est ma maison. C'est pour ça, j'ai fait comme ça.

Bintou Un peu hein, pas à 100%, d'abord. Parce que tu as un pied dedans, un pied dehors. On sait pas comment ça va nous amener. On sait pas.

Anastasia : Dieu est grand.

Anastasia montre une seconde photo du CADA depuis chez elle.

Lucia : « Elle peut ouvrir la fenêtre mais pas moi, elle a de la chance.

Bénédictie : il y a une différence entre vivre au RDC et au 5^{ème} étage ?

Lucia : Il y a une différence, parce qu'en été, tu ne peux pas ouvrir la fenêtre le soir. Parce qu'on a peur que quelqu'un peut rentrer. (...) dans hiver ça va, parce que j'ouvre un peu le matin. Mais plus de temps, c'est fermé. Mais dans l'été, c'est différent, ça fait chaud, spécialement le soir. Même si tu as le ventilateur, mais il faut l'air.

Anastasia : Moi avant j'habitais tout en bas et ça me fait peur. Deux trois fois quelqu'un est venue à ma fenêtre, frapper. Et après, je peux pas ouvrir la fenêtre, parce que beaucoup de gens viennent ici, ils fument. J'ai dit à Fanny de changer, merci pour elle, j'ai changé.

Bintou ici, ils sont pas compliqués. Si tu veux changer de chambre, ils sont sympas avec. Nous.

Bénédictie : et Le fait d'être seule, et d'être une femme ? Est-ce que ça joue ? Est-ce que ça change quelque chose ?

Anastasia : Oui je suis toute seule, y'a pas quelqu'un qui peut m'aider la nuit. La dernière fois, il y a eu bagarre ici, il a cassé la porte, les trois portes elles sont cassées, au RDC. Et moi, ça me fait peur. Je peux pas rester, ça me fait peur. Maintenant au 5^{ème}, je suis tranquille, je dors tranquille.

(...)

Commentaire sur les habits qui sèchent : on voit des habits sécher. « Mais nous, on utilise le sèche-cheveux, parce qu'on ne peut pas faire sécher à l'extérieur, parce que les personnes les volent, les chipent.

Bintou : moi je me suis fait tout chiper. Je me suis fait voler la poussette trois fois de suite. Y'a pleins de voleurs ici. «

Anastasia : la voisine de toi, elle va changer de foyer. Celle qui a une petite fille, elle va changer de foyer. Parce qu'elle a eu des problèmes, celui qui est venu casser tout, il a dit qu'il va la frapper. Un monsieur qui est venu faire des catastrophes, et maintenant elle va changer de foyer. C'est son copain. Elle va changer de foyer.

(...)

Bintou souhaite montrer ses images.



Bintou : Ici, j'avais croisé un jeune quand je suis arrivé. Quand je suis arrivée, je pleurais toujours. Quand il m'a vu, il m'a dit, « ne pleure pas, la vie c'est étapes par étapes. Tu as vu les escaliers, quand tu montes, c'est étapes par étapes. Demain, ça peut changer. » Quand j'ai vu les escaliers, j'ai fait la photo. Les escaliers représentent quelque chose important pour moi.

Annexe 4 – Entretien individuel retranscrit

Retranscription Lucia Mardi 28 Mai 2h25 d'entretien

Lorsque j'arrive, Lucia me prépare un café, et nous échangeons sur la météo, sur la cuisine, sur le café. Puis, je lui propose de commencer l'entretien avec les images qu'elle a prise.

Lucia : La photo du Tribunal, c'est le tribunal administratif, où, je suis allée. Où j'ai eu une convocation, pour le Dublin, la procédure Dublin. Ma procédure Dublin, elle a duré un an. Et après, quand tu commence à faire la procédure Dublin, on te donne un papier. (elle me montre tous son dossier administratif.). Je garde tout tout les papiers, même le petit papier de RDV. Tu peux jamais savoir si, heu, ça c'est le papier qui dit que j'ai gagné le recours. Ça c'est la preuve. ça c'est la liste des avocats. J'ai un avocat privé. c'est ça ou ça ? Le papier qui dit le recours. ça c'est le papier pour faire la procédure Dublin, ça c'est le premier papier, et tous les mois tu vas aller la bas, pour signer. Mais je suis pas allée une fois, parce que j'ai oublié, mais c'est pas grave, oui, mais ça va. (rires).

Bénédictte : et donc ça t'as pris un an, c'est ça ?

Lucia :Oui c'est un an la procédure Dublin. Et après si tu vas gagner, comme moi, tu vas recommencer encore la procédure. c'est comme si j'étais juste arrivée en France, tu vois ? normalement comme ça, ça fait longtemps.

Bénédictte. Et toi, ça fait combien de temps que tu es arrivée en France ?

Lucia :Presque deux ans. je suis à la deuxième année. C'est pas complet, mais oui. Deux ans.

Bénédictte Et du coup, cette photo, c'est la photo du tribunal, où ils t'ont accordé l'annulation de la procédure Dublin.

Lucia :J'ai fait une photo, parce que c'est là bas. Parce que moi je suis jamais allée au tribunal, jamais jamais. Et en même temps, je vois un gards, qui, oui, je veux dire qu'il fait des bêtises. Il habite en Italie. Il est venu en France. Il reste en France trois ans. Quand il est allée en Italie, la police l'a arrête. En ce moment. Tu veux encore du café ?

Bénédictte Oui, je veux bien, il en reste.

Lucia :oui oui. En ce moment, le, le police, heu, il a pas gagné, même son avocat. il savait qu'il va pas gagner. Il vient d'Egypte.

Bénédictte donc ça tu l'as vu quand tu étais au tribunal. Ca t'a marqué du coup.

Lucia :Quand le juge, a dit non c'est négatif, en ce moment, avec la police, dans l'avion pour aller directement en Egypte. Et avant, il a dit le juge, je suis pas allée dans mon pays, si je vais la bas, il y a des personnes qui vont (elle imite une personne qui va mourir). Le juge a dit, je m'en fous, tu vas aller la bas. Juste avant moi. Ahhhh, je suis très peur. (rires).

Bénédictte J'imagine.

Lucia :Oui, j'ai dit et si maintenant, moi j'ai dit, maintenant, si le juge m'a dit non. Aaaah. Mais moi, c'est pas, oui. C'est pas direct, j'attends, tu vois. C'est pas exactement comme elle. Normalement, j'attends. JE passe presque une semaine.

Bénédictte T'as eu un entretien avec le juge,

Lucia :Oui, j'au meme parlé avec elle.

B. Y'avait ton avocat aussi ? et t'as attendu une semaine pour avoir la réponse de la Juge.

Lucia :Oui, mais mon avocat, il savait que je vais gagner le recours. Parce que moi meme, à la prefecture, on m'a donné meme le jour. pour partir, tout tout tout est organisé tout.

Bénédictte Si jamais la décision était négative, tu avais le jour de ton départ, c'est ça ?

Lucia :Oui, mais ça c'est pas pareil.

Bénédictte et ça c'était quand du coup.
M. 2017. *Elle hésite, elle cherche*. Août, septembre ... entre aout et septembre 2017. Le dublin procédure, elle me montre les papiers.

Lucia :Ah non c'est 2018, pas 2017. Ca c'est mon premier. Février 2018. J'ai commencé un petit peu avant. J'ai commencé on procédure avant.

Bénédictte Du coup, tu as pris cette photo, parce que ... c'était un soulagement ?

Lucia :Oui, je vais jamais oublier ça. Oui ... (...) et ça pour moi, c'est le moment pour faire le recours de Dublin et tout ça, ça c'est un moment pour moi, ici en France, un moment très très très très stressée. Parce que j'avais beaucoup de stress comme ça. Avec mon ex, aussi, on a eu des problèmes. Et cette recours, it has impact in my relationship. Ouais.

Bénédictte Pourquoi ?

Lucia :Parce que je suis arrivée en France tu vois. C'est lui qui m'a montré Lyon, parce que je connais pas beaucoup de endroits ici. C'est lui qui m'a montré Lyon, ça et ça et ça. Et normalement, c'est une personne qui a pas beaucoup de patience. C'est comme un enfant qui connaît rien. pour moi, je pense que c'est normal. Mais pas pour lui. Pour moi c'est normal, pour lui, non tu vois. Et parfois il disait, tu as besoin d'aller même toute seule, il a dit oui oui, même avant, quand je l'ai pas connu, où j'ai habité, avant, quand je suis juste arrivée en France. Après je suis restée deux semaines, j'ai essayé de sortir un petit peu. Mais pas loin, et après je l'ai connu, et apres c'est lui qui m'a montré beaucoup, beaucoup d'endroits ici à Lyon. Meme pour prendre le mértro, le bus. Ici, c'est une grosse différence. c'est pas pareil.

Bénédictte Que où ?

Lucia :En Afrique. En Afrique, en Angola, c'est pas pareil. ici c'est plus organisé, mais en même temps si tu a pas une idée de comment tu vas faire, c'est un petit peu compliqué.

Bénédictte Et les gens ils t'aidaient ?

Lucia :Non, normalement, je demande pas. Mais avant, j'ai perdu beaucoup de temps, beaucoup de fois. Mais j'ai demandé rien aux personnes, parce que j'avais internet, et j'ai regardé où je vais. et cette transition, tu vois ?

Bénédictte Ben oui ca prend du temps.

Lucia : Tout ça et après la procédure. It made a huge impact on the relationship.

Bénédictte Et vous deviez vous pacser ?

Lucia : On a essayé pour faire, mais après je lui ai dit non, pour arrêter. Parce que, comme je te dit, ça a fait un gros impact dans ma relation avec lui. Et après, ça a fait penser que je suis comme un enfant, et que je connais. On a commencé à sortir après deux mois que je suis arrivé en France. On est resté un an ensemble. Ouais.

Bénédictte Et tu vivais avec lui ?

Lucia : Oui.

Bénédictte Et quand tu as décidé de vous séparer, comment tu es arrivé ici au CADA.

Lucia :A c'est une longue histoire. J'ai bougé beaucoup, avec Elias. Et en meme temps, Elias il est à l'école Tonkin, ici à Charpennes. Et c'est très stressant, parce que parfois je vais penser où je vais dormir. Ou je vais rester avec Elias. Et y a des personnes qui te laissent dormir un jour , deux jours une semaine.

Bénédictte Et ça c'était avant ou après votre séparation.
Lucia :Non, après? Quand tout s'est fini. Oui oui, c'est ça.

Bénédictte Tu t'es retrouvé sans domicile du coup.
Lucia :je suis allée à la préfecture pour faire une demande dans un foyer.

Bénédictte et ça a mis deux fois pour que tu arrives ici.

Lucia :Et en fait, je connais des gens qui travaillent chez Singa, qui sont très gentils; et qui m'ont aidé pour trouver un hébergement.

Bénédictte Et quand tu es arrivé ici, comment ça c'est passé ?

Lucia :Ah c'est l'OFII qui m'a trouvé ce foyer. Apres, le heu, comment ? ici, comment on appelle. Forum, Garibaldi, rue Garibaldi, qu'il m'appelle, il m'a dit MAdame Mauricio, tu vas avoir RDV avec .. Après je suis allée là bas, il m'a donné l'adresse. Et quand je suis arrivé ici.

Bénédictte Et tu te sentais comment à ce moment la ?

Lucia :très très très soulagée. Spécialement pour mon fils. Parce que l'école, et parfois on restait loin des endroits de l'école; Et c'est très compliqué. Mais maintenant ça va.

Bénédictte et comment tu te sens ici dans le foyer ?

Lucia :Ah je me sens bien. tu vois, ici, c'est juste une chambre, mais c'est mieux que rien. C'est mieux. 'Rires)C'est mieux que de rester dans la rue, y'a des lits, tu peux mettre ta tete sur les oreillers, tranquille.

Bénédictte et le fait de vivre avec d'autres personnes et la vie en communauté ?

Lucia :Moi, je n'ai rien de stress. Ca se passe bien. Je dit bonjour, comment ça va. Je vais rester avec Fatima.

Bénédictte C'est ta voisine.

Lucia :oui, elle a un garçon qui a presque le même age tout le temps. IL reste la bas tout le temps. Et parfois, je cuisine ensemble avec sa mère. Elle a une cuisine dans sa chambre, parce que sa chambre, c'est plus grand qu'ici. Ya la chambre de son fils, et ici, y a des cuisines, y a des endroits ou.

Bénédictte Et du coup, ça vous aide ? de vous voir, de passer du temps ensemble. Comment ça se passe, vous vous rendez des services ?

Lucia :Oui, on passe du temps ensemble ...

Bénédictte Et elle vient d'où ?

Lucia : Du Tchad.

B. donc elle parle français aussi ?

Lucia :Oui, on parle français. parce que j'apprends. Quand je suis arrivé en France, je parlais rien, rien, rien (rires). Mais, en même temps, j'ai commencé pour parler plus, quand j'ai arrêté ma relation avec mon ex. Il est français, mais je parlais avec lui. Même quand on était ensemble, j'ai commencé pour faire les cours de français. J'ai essayé, tu vois, mais pas comme maintenant. Maintenant, je parlais plus le français avec des gens.

Bénédictte Parc que tu as des amis français.

Lucia :Oui, oui, mais ya deux qui parlent portugais.

Bénédictte Ah, ok.

Lucia :Et c'est des amis que tu as rencontré par ton ex ?

Bénédicté je connais ces personnes, mais on parlais anglais, tu vois. Parce que quand je les connais, je parlais pas français, on parlait anglais, anglais. Mais maintenant, c'est différent. J'ai commencé à faire des progrès. Pour lire, c'est plus facile. Plus facile que de parler.

Bénédicté parce que ça ressemble au portugais.

Lucia :Oui, mais j'ai écouté les gens parler français. Pas très très très bien, mais je peux lire les documents. Et j'ai commencé à écrire des textos en français. En français, j'ai un gros problème, pour parler, en général. Parce que le français ça vient de la gorge. En portugais, c'est beaucoup ici, et ici, dans le nez. et ça, c'est difficile pour moi.

Bénédicté Mais tu n'as pas un accent très fort ... je connais des portugais qui ont un accent plus fort que le tien.

Lucia :Le portugais du Portugal, oui. En général, le portugais du Portugal. ils ont un accent très fort. Et ils parlent très très vite. et pour ça le Brésil aussi, c'est tout portugais, mais y'a des accents. Y'a des petits petits mots qui ne sont pas pareils.

Bénédicté Et du coup tu disais la dernière fois, qu'ici, tu n'as pas de connaissance angolaise.

Lucia :Non. Enfin, je connais, des connaissances ici au foyer. Tu vois quand tu rentres, y'a une porte quand tu rentres. La bas, vit une femme angolaise.

Bénédicté Mais vous n'etes pas forcément amis.

Lucia :Mais moi, je préfère non,. Y'a beaucoup de gens qui viennent d'Angola, qui viennent de la capitale. Je préfère ne pas avoir d'amitiés. Parce que ils aiment beaucoup beaucoup parler parler. Ils aiment beaucoup. Je suis sûre que si je fais les amitiés, ils vont me dire, ils vont chercher à connaître ta vie, qu'est ce que tu fais ici, tu viens d'où ... gossiping. Et moi, j'aime pas ça, j'aime beaucoup ma vie privée. et, quel autres personnes fait dans sa vie, ça c'est sa vie et tout. Mais moi .. Non. J'écoute quand elle parle avec d'autres femmes, mais j'ai jamais ... même si elle est à côté, je parle pas avec mon fils en portugais, parce que je veux pas qu'elle sache que je suis angolaise. Pour essayer de venir avec moi ... je préfère comme ça. Je sais que si je vais essayer pour faire l'amitié, ça peut faire. It's like when you give your hand, they want their all hand. et en même temps, j'ai commencé ... Mais ça là, je préfère comme ça.

Bénédicté du coup, tu préfères avoir des connaissances des autres pays et des français.

Lucia :Oui, le angolais, non. Même quand je suis en Angolas, je sors pas avec les gars angolais. Plus des étrangers. mais pas ... Je le connais, ils sont ... dans la tête (rires). EN général, les hommes, ils sont comme ils sont, mais les hommes angolais, ils aiment trop de femmes. Même s'ils sont mariés, oubliez ça, il va avoir une autre femme. C'est comme une obligation ... Y'a même des femmes qui sont mariés, et cette femme, elle savait, elle sait que son mari va avoir une autre femme. Mais elle va dire qu'elle savait rien, tu vois. Parce que y'a beaucoup de femmes dans sa tête. Ok, c'est lui, qui m'a marié, c'est lui qui ... c'est moi, qui tout, même s'il est mort, même si quelque chose arrivé, c'est moi qui vais représenter comme sa femme. Pas elle. ça c'est très stupide, mais, je respecte ça ... (Rires). Moi, ça m'énervait beaucoup, quand je vois les femmes comme ça.

Bénédicté Toi tu n'es pas marié en Angola ?

Lucia :Non. J'ai fait le mariage traditionnel. Avec le père de mon fils. ça c'est une autre histoire. IL vient de Gambie, parce que mon beau père, il est pas angolais. Et mon père biologique, il est angolais. Toute ma famille aussi. Mais en même temps, je le connais 20 ans après. Mon père biologique. Parce qu'il habite au Portugal. Et voilà, c'est une histoire compliquée.

Bénédicté Est ce que tu as envie de m'en parler, pourquoi tu es venue en France ? Où c'est trop compliqué ?

Lucia :je vais dire en gros, je vais généraliser. C'est le père de mon fils, il commençait pour me faire des problèmes, il m'a dit qu'il va prendre Elias. Et en Afrique, en général, quand tu as beaucoup d'argent tu peux faire tout. même ici, mais spécialement en Afrique. C'est ... et avant, je me gardais, je sors pas, je reste plus de temps, dans la maison

d'une amie de moi, pour qu'il ne me trouve pas. Je me cachais. Et après, j'ai commencé pour faire mon papier, pour venir ici. C'est ça le motif de ma demande d'asile. Et je suis là.

Bénédicté Il sait que tu es ici ?

Lucia :Non. Enfin, oui je pense qu'ici. En général. Parce que je n'ai pas une bonne relation avec ma mère. Mon beau père, il vient de Gambie, c'est un pays musulman. Et j'ai grandi avec ma mère et mon beau père. Et dans la maison, il y a de la religion islamique tu vois. Ma mère elle est musulmane, quand elle était avec mon beau pere. Avant c'est ma mère et mon beau père qui ont organisé le mariage, pour toi. J'ai dit à ma mère, je veux pas me marier. Et ma mère a commencé à faire du chantage. Et, oui. Et ma mère aussi, elle a pris avantage sur moi, parce que tout ce qu'elle m'a demandé, tout ce qu'elle m'a dit, i accepted everything. Quand elle a fait du chantage, je vois que je n'ai pas de choix, tu vois. Donc j'ai fait le mariage et tout. et ma grand mère, elle était pas d'accord. et oui, et après ça marche, pas il est parti je sais pas ou. Il est parti quand Elias, il est bébé. Et après, il est arrivé comme ça. pour prendre Elias, ça c'est compliqué. Et oui, je suis venue ici, Je suis là. ma mère, en général, elle sait, mais où exactement. Elle sait pas. Je parle avec mon frère, parfois. Meme ma mère, elle sait que je suis en France, après que je sois arrivée ici. et mon frère, je lui ai jamais dit que je suis à Lyon, exactement où. E, général, elle sait que je suis en France.

Bénédicté Et est ce que ici, il y a des gens avec qui tu peux parler de ça ?

Lucia :pour parler de ça non, en général, je parle pas trop de ça avec des gens. Non. Même ce que je te dis, non. Même les voisins, je leur ai pas expliqué exactement ça. Parce que c'est trop difficile pour moi, de parler de ça. ;es premières choses, c'est que je vois pas, I didn't had like a ... the childhood, like normal parents. Like mother. Et après, parce que ma mère, elle est très très très dure avec moi. Très très dure. Et oui, avec mes autres soeurs, pas. Mais avec moi. mais elle est tres dure avec moi. I grew up and obeyed everything.

Bénédicté et du coup, t'en parles pas parce que c'est difficile. Mais tu peux en parler avec une assistance sociale ?

Lucia :ah oui, j'en ai parlé. J'ai parlé avec, biensur, c'est je lui ai expliqué tout ça. Mais elle m'a fait un RDV avec le psychologue. Et, oui je vais parler de ma childhood.

Bénédicté T'y es allé déjà ?

Lucia :Non, pas encore. Elle a pris le RDV, mais normalement ça fait longtemps, un mois, deux mois. En général, y'a beaucoup de choses, dans ma vie. parce que quand j'ai grandi, j'ai appris toute seule, pour face the problems, and ... take it not very heavy. JE sais pas mais, toute seule. Et en même temps, tu vois, je pense que normal, en général, quand tu as grandi, ta mere, ton pere, il va t'expliquer des choses dans la vie, fais attention de ça et ça, mais moi non. J'ai apprends toute seule. Et oui, mais en même temps ... je me donne de la force toute seule, mais où cette force vient, je sais pas exactement (rires). Parfois, je me sens que .. je sais pas ... peut etre, je suis pas une personne normale. rires.

Bénédicté dans quel sens ?

Lucia :parce que parfois i try to take things, not too heavy. I fix the priblemsn you see, I face the problems. I try not to take it very heavy. and because of that, some people might think. Mon ex, parfois il pense que I don't take things serious because of that. Dans mon pays, je me souviens, tous les gens qui me connait, meme les gens qui me connaissent aujourd'hui, ils vont penser que je suis une princesse (rires). Une fille à maman et papa (elle le dit en portugais). Tu vois ? Les filles, ou les garçons. Que le maman ou le papa qui fait tout pour elle. Et normalement, I smile, you have no idea what I have been through in my life. PARce que les gens ils ont l'habitude.

Bénédicté : Tu crois que ça a un rapport avec ton apparence, que tu sois bien habillée, souriante.

Lucia :oui, je pense que oui. ici, non les gens normalement, ils me disent pas ça direct, mais je le ressens; Spécialement, des amis de mon ex. Parce qu'en même temps, j'aime beaucoup prendre soin de moi, beaucoup. Et je crois que parfois. Si je veux acheter quelque chose, spécialement pour Elias. Je n'ai pas trop d'argent, mais je laisse, je me dis t'inquiètes pas, te stresses pas. Après. Sometimes, I like I don't know, I want to do this. and then, i always find a way. Par exemple, même si je vois pas, je n'ai pas assez d'argent pour acheter de l'argent ... je trouve une manière d'avoir de l'argent.

Bénédictte Tu travailles ?

Lucia :non non, mais je parle avec les gens. J'avais l'application le bon coin. Je fais du ménage, ils me paient cash. Mais pas c'est tout le temps, parce que parfois y'a des clients qui sont .. ils m'appellent, ils me disent des choses, des bêtises. JE leur dit, non c'est juste pour mon travail. Et tout ça.

Bénédictte il y a des clients qui te demandent autre chose ?

Lucia :Oui, y a des clients qui disent, oui, mais quand tu finis, tu peux faire extra job. quel extra job. Je dis que je suis juste professionnelle Si tu veux que je fasse le ménage, je vais faire.

Bénédictte Et ça arrive souvent ?

Lucia :Oui oui, il y en a un qui m'appelle tout le temps. From his voice, he's not young. Je l'ai jamais rencontré, il a essayé de m'appeler. J'ai dur d'arreter de m'appeler. Je le reconnais de sa voix, qu'il a 50 ans. je dis non no this is not my thing, I am just here to be professional. I am just here to do my things. Et pour ça, je pense qu'il ya des messages. je reçois de messages; Je veux dire que maintenant, j'ai arrêté. Parce que je ne fais pas confiance. Maintenant, y'a juste un gars, chez qui je suis allée pour faire du ménage. Mais il ne fait pas de problème.

Bénédictte ça te fais donc un peu de sous.

Lucia :oui, oui. Parce que c'est compliqué parfois pour rester comme ça. C'est compliqué. Normalement, il m'appelle pas tout le temps. Few times in the month. Very nice, very respectful.

Bénédictte et ça t'aide financièrement, parce que c'ets trop juste avec l'ADA ?

Lucia :Oui, spécialement, quand je suis restée, ici, ils ont coupé un peu de l'argent. Parce que je suis hébergée. Maintenant c'est 300 euros par mois, pour deux personnes. Oui. Et pour ça aussi, je vais au marché, y'a des fruits et des légumes frais. Et de la viande aussi.

Bénédictte tu vas a quel marché .

Lucia :ca dépend. y'a un grand marché juste a coté, et y'a un autre, tu prends le métro 17. Et y'a ici le lundi ici à Villeurbanne. Et spécialement la viande, je préfère aller au marcher, parce que c'est plus frais.

Bénédictte Et a part le marché, est ce qu'il y a des endroits ou tu vas régulièrement, le coiffeur ?

Lucia :Non les cheveux, je fais moi-même. je fais moi même la couleur, mais ça je mixe, le blond je mixe. Je mets un tout petit peu de blond.

Bénédictte Et ça c'est tes cheveux. (elle me fait toucher ses cheveux). Ah ils sont tout doux.

Lucia :Parce que j'ai un petit secret. ça c'est le meilleur shampoing du monde.

Bénédictte ça c'est tout naturel. (elle me montre son shampoing). Castor oil ?

Lucia :Oui c'est de l'huile. Il y a de l'huile dans le shampoing. C'est trop bon pour ton cheveux.

Bénédictte Et où tu achètes cela ?

Lucia : A Saxe Gambetta, dans les boutiques africaines. Mais sur internet, c'est mieux.

Bénédictte Mais ça c'est pour les cheveux .. on n'a pas exactement les mêmes cheveux.

Lucia : Non mais mon ex, il l'a essayé. Quand il a essayé, il a dit ah mais mes cheveux.

Bénédictte Et tu vas souvent dans les boutiques à Saxe ?

Lucia : Oui j'achète les tresses, normalement je fais pas toute seule les cheveux, dans mon pays. Pas tout le temps, maximum chaque trois mois, je vais aller .. oui en général, chaque trois mois. Je vais aller au carrefour, pour faire mon cheveux. Je fais les extensions. J'ai acheté les cheveux humains. pour avoir les cheveux longs. Les cheveux curly, et tout le temps, les personnes ont pensé que c'est mes cheveux. Parce que moi, j'aime pas tout le temps. Et quand j'avais ça, ça va. je peux laver mon cheveux.à la maison, je peux hydrater, mais pour faire les extensions, c'est compliqué. Mais ici, en France, c'est très très cher (rires).

Bénédictte Donc tu vas pas acheter des mèches.

Lucia : Ici, en France, je fais beaucoup mon cheveux. Je fais toute seule.

Bénédictte Et au foyer, vous faites pas entre vous ?

Lucia :Les tresses ? Heu, non. J'ai jamais essayé ça. Moi, je vais faire le mois prochain. JE vais faire pour d'autres personnes.

Bénédictte Qui sont ici, ou dehors ?

Lucia :Non, c'est mes voisins, qui ont trouvé. Copines ou copains. Ah je vais te montrer ça. Le sac que je t'ai dit que je fais.

Bénédictte Ah la broderie.

Elle sort ses sacs, et son matériel de broderie.

Lucia :Y'a beaucoup de sacs, que j'ai besoin pour faire. J'ai donné deux. ça c'est toutes les couleurs.

Bénédictte Waw.

Lucia :ça c'est ... ca c'est des aiguilles. J'ai acheté plus.

Bénédictte T'achètes ça où du coup ?

Lucia :J'ai acheté un magasin Saxe Gambetta.

Bénédictte Ah wow. C'est très beau ça.

Lucia :fait ça. J'ai fait avec ça.

Bénédictte Et ça t'as appris ici ? ou en Angola ?

Lucia :ça j'ai appris en Angola. ça c'est pour vendre.

Bénédictte Et tu les vends à qui ?

Lucia :Non j'ai jamais vendre encore, mais je veux les finir pour les vendre. ça c'est plus simple.

Bénédictte et ça tu les achètes, comme ça et après tu dessines dessus ?

Lucia :Oui.

Bénédictte Et les modèles, tu les inventes ? Ou tu les trouves sur internet.

Lucia :Non, c'est moi qui les dessine. Et ça c'est différent. Un petit peu comme ça, pareil. Parce que ça tu fais grand comme ça. Le dessiner, pour faire ça c'est plus grand. mais ça c'est exactement comme ça. ça c'est plus facile. C'est plus simple comme crochet. Mais, en général, l'idée est pour faire, very colorful. Très colorée. Ok. Ouais. je me sens que j'ai du talent.

Bénédicté:et est ce que tu aimerais qu'il y ait des activités ici ?

Lucia : Oui, ah oui. Oh même, autre chose. Parfois, . Normalement, je travaille comme réceptionniste dans mon pays.

Bénédicté : dans un hôtel ?

Lucia : Oui, et première, je travaille dans un bureau. Une compagnie, une entreprise de pétrole. Well paid (rires). Et après, y'a pas de beaucoup de travail. Comme maintenant, y'a crise économique et tout ça. Et après, je trouve un autre travail qui m'a fait beaucoup de temps. je suis resté beaucoup de temps à la maison avant le travail à l'hôtel.

Bénédicté:Et là tu étais dans ta famille, ou toute seule ?

Lucia :Non, j'étais toute seule. J'habitais tout le temps toute seule avec mon fils. Et .. quoi alors. J'ai jamais pensé qu'un jour je vais travailler dans le hôtel, parce que les horaires, c'est compliqué. les salaires. Je sais pas ici en France.

Bénédicté:Je connais pas trop, mais ou, ce n'est pas très bien payé.

Lucia :Et ça c'est compliqué. Mais j'aime beaucoup travailler avec des gens. Aussi. Je veux pas travailler. JE veux pas travailler toute la journée, comme un robot. Je veux pas ça. J'aime bien les rencontres avec des gens différents. Et bouger aussi. Mais en même temps. J'ai essayé de commencer à penser si je peux faire un travail, que j'utilise, que je vais apprendre, que j'utilise mes mains. Mais je vais prendre un travail moyen .. at least average job. Je veux ça, mais en même temps, je regarde mon âge.

Bénédicté:Je peux te demander ton âge ?

Lucia :Le 3 juin, je fais trente ans. Lundi prochain. Et en même temps, je fais la calculation, mon âge, et quand je vais finir toutes les procédures et tout ça. Tu comprends.

Bénédicté:Pour faire une nouvelle formation ? Trouver un nouveau boulot ?

Lucia :Oui, mais quelque chose que je vais apprendre. mais je sais pas quel travail que je peux faire. Mais c'est un peu compliqué. je peux essayer comme réceptionniste. OU travailler dans une bonne entreprise. Je sais pas.

Bénédicté: Peut-être que ça peut se faire étapes par étapes. Tu peux d'abord trouver un travail comme réceptionniste. et ensuite quelque chose qui te plairait vraiment.

Lucia : Oui, mais en même temps, mon âge. Oui, mais c'est compliqué. You don't have your permanent job ... Je vois que le temps, ça passe trop vite. Et tu fais rien.

Bénédicté:Oui, ça c'est quelque chose de difficile.

Lucia :Oui, ça ça me stresse. Je sais que tu peux pas te comparer avec les autres gens, because we are not on the same landscapes. But at the same time, it comes to your mind sometimes. I don't compare myself to others, but sometimes we are humans.

Bénédicté:Et si tu pouvais faire ce que tu voulais faire, tu sais ce que ce serait ?

Lucia : ah oui, si je trouve pas un travail, je veux apprendre a travailler avec mes mains; Je veux travailler avec une entreprise, et en même temps, je veux choisir pour faire une chose que j'aime. En même temps. Deux travail. Parce que en général, j'aime beaucoup faire du travail avec mes mains. Et peut être quand je me sens que je vais

rester en France, que tout va bien, que j'ai un travail, que mon compte en banque c'est ok (rires), je voudrais vraiment. Mais ça, je vais essayer pour faire ça. Vendre en ligne, des perruques. Oui, parce que c'est. ça rapporte de l'argent, oui beaucoup. Et si le business goes well, you can make it good money out of it. Because, je connais, les qualités des cheveux. ça, les cheveux comme ça. spécialement ici en France, les cheveux sont très chers. Mais en Angola, les prix ça va. Mais ici, c'est trop cher, spécialement, 100% cheveux humains. Ils sont très très chers. Et ils viennent de India. Et en ce moment, j'attends une amie de moi. Il va arriver bientôt. IL est a Abidjan, il va arriver bientôt pour m'aider pour faire une page internet. J'ai une connexion en Chine. La chine, is a business place. I want to do a worlld wide selling. Mais, that would not be right now. Before all that, I want to get ready. especially Instagram, is the main social media, where you can find. Et en même temps, tu peux voir le price. Et spécialement, ici, en France. human hair are very expensive. Spécialement, quand tu fais des couleurs. Et aussi, j'ai besoin pour investiguer, connaitre, comment ça marche, pour vendre, et aussi les taxes. Faut faire tout à la maison. Et en même temps, j'ai peut être, je vais créer une chaine YouTube, pour vendre les produits.

Bénédictte : T'as déjà tout ton plan bien prêt !

Lucia : C'est pour ça, quand le temps va arriver, pour commencer de faire, de vendre, je vais voir, si je peux faire tout ensemble. En parallèle. Sinon, je vais arrêter, pour faire l'autre travail. To do that job, your image. I will work with my image. J'aime bien ça. At some point, I think I can also use my image to do something. Like selling my image. Mais je suis très timide, with the camera things .. Well for you. It's fine. in general, I have problems, with camera things. Parfois, quand j'ai commencé pour faire mon travail, avec des perruques. Oui parce que je suis timide. Oui, je vais, y'a beaucoup de choses dont j'ai besoin. Après quand j'ai calculé les taxes, j'ai besoin de l'argent pour acheter tout ... pour les perruques ... Je veux avoir une idée, pour commencer juste les perruques. Et après je vais voir les taxes, les troisième chose, j'ai besoin d'acheter une camera professionnelle, pour faire des photos et des vidéos. Et un autre, la lumière. Et peut-être je vais voir quand je vais louer ma maison ici en France. Je vais louer avec une chambre, même si c'est top petite, ça va pour faire mon travail. On va voir.

Bénédictte: est ce qu'en attendant, il y a des choses dans le foyer, ici au CADA qui pourraient être améliorées. Est ce que tu aurais des propositions. Pour que le quotidien soit plus facile.

Lucia : Juste une chose ... Par exemple, la cuisine. Spécialement les toilettes, pour rester propre. Parce que l'hygiène, c'est pas très. comme tu vois. Mais maintenant c'est propre. Mais pas trop. je suis un petit peu maniaque. Moi pour faire nettoyage, c'est pas juste. it's like deep cleaning. je suis un petit peu maniaque.

Bénédictte: Et est ce qu'il y a des activités qui pourraient être proposées ?

Lucia : Pour moi ça va, il y a beaucoup d'activités. Je pense qu'aujourd'hui, il y a du yoga.

Bénédictte: et tu y vas de temps en temps ?

Lucia : J'ai jamais essayé encore.

Bénédictte: et tu a déjà été bénévole dans une association ?

Lucia : Oui avant, quand j'étais ensmeble avec mon ex. Oui à Vénissieux. Mais comment ça s'appelle ? J'ai oublié, mais c'est une association, qui donnait la nourriture, pour les personnes.

Bénédictte: Toi tu faisais la distribution ?

Lucia : Moi j'organisais chaque panier. Et le jour dernier, y'a d'autres personnes qui donnait.

Bénédictte : et tu aimais bien faire ça ?

Lucia : Oui, ça va. Je pense que une fois par semaine. Mais en ce moment non. Oui, je préfère pour faire. Et aussi je préfère pour faire le petit travail, les petits ménages, ça c'est la première chose.

Bénédictte: C'est le plus important, oui, et j'imagine que la procédure ça t'occupe aussi.

Lucia : Oui, ça, ça fait dedans, tu as besoin de rester, tu as besoin d'avoir de la patience. Parce que c'est pas facile. Hier, j'ai eu un RDV avec le professeur de mon fils. Il m'a dit qu'il va très bien. Oui, très très bien. Il est en CE1.

Bénédicté: Et pour lui, de venir ici. Comment ça s'est passé ?

Lucia : Lui, il aime beaucoup, parce qu'il y a d'autres enfants, et aussi il y a des parcs juste à côté.

Bénédicté: Et toi, en tant que maman seule, comment ça se passe ?

Lucia : ça va, parfois je reste toute seule ici, il me laisse. Parfois je lui dis de rester ici avec moi, il me dit non. Parfois il reste, mais après 5 mn, il veut sortir. IL veut rester ici avec ses amis. Mais, je le force, à sortir. Oui. Mais, il aime. Son professeur m'a dit qu'il fait des progrès, pour écrire, pour lire. Parce que là bas tu vois. Il a des BD. Son professeur, il m' a dit aussi que il va me donner des adresses. Et il m' a dit qu'il va écrire. Sur son carnet, pour l'adresse. Il m' a dit qu'il y a des bibliothèques pour les enfants. Mais je le fais ça aussi tout le temps. Il fait des progrès pour lire. Comme je dis, je suis une mère douce mais en même temps, très dure. (*rires*). J'ai eu une enfance, ça va mais avec les relations avec ma mère. C'était très dur. Même pour me sentir confortable pour parler avec ma mère, c'est très compliqué. Et je veux pas avec mon fils. Je veux qu'il comprenne que je suis sa mère. mais en même temps, il peut parler avec moi. Par exemple, tous les jours quand il arrive à la maison, je lui demande, qu'est ce que tu fais, comment ça c'est passé, avec tes amis, à l'école. Oui, et je m'intéresse plus comment il pense. Même si je fais quelque chose, on est pas parfaits. Oui, je fais des erreurs. Parfois je lui pose des questions. Je fais ça, je voudrais faire ça, est ce que tu es d'accord. Des choses que ma mère, elle m'a jamais. Toutes les nuits, avant quand il va dormir, il m'a donné le bisou, il m'a dit je t'aime, tu es la meilleure maman du monde. Et moi aussi je lui dis la même chose, et moi, je lui dis une chose que je pense es tres important, pour la vie des enfants. Parce que y'a des choses qu'il dit. Your childhood can have a huge impact when you're older. And I tell him, everyday, how he is a good kid, I am very proud of him. When he did something good, I tell him. I tell him to keep going .. i am very happy, I am very proud of what he did And I tell him I am very proud of him. ça c'est des choses, que ma mère elle m'a jamais dit.

Bénédicté: Et, il comprend la situation ? il pose des questions ?

Lucia : La situation de quoi ?

Bénédicté: Les papiers, l'attente ,

Lucia : je lui explique parfois. Mais y a une chose qui me pose encore, même parfois ici, il m'a dit, ha, maman, je voudrais ça. S'il veut aller à Mc Donald, pour aller acheter des choses, des jouets. Tout le temps, il me dit ça. Je voudrais avoir ça, mais t'inquietes pas tu pourras m'acheter quand tu auras de l'argent. Il comprend. Il est très sensible aussi.

Bénédicté: Il parle de l'Angola parfois ?

Lucia : Non, non. Mais il m'a dit qu'il préfère rester ici. Il ne veut pas rentrer en Angola. Je préfère ici, parce qu'ici, c'est plus propre, les rues. Il n'y a pas de sable, ce n'est pas sale. Il comprends, il est très intelligent. Même les autres personnes qui le connaissent à l'école, tout le monde il m' a dit il est très respectueux, très très. Je veux que quand il grandit. Parce que moi, j'ai parlé avec lui, comme un adulte. Et parfois, même mon ex, il m' a dit, tu ne devrais pas le faire grandir ici. Non pas trop, mais en même temps, la vie, c'est pas comme une fleur. Moi ,individuellement, je veux dire que j'ai grandi mentalement très vite. Et lui aussi. Mais en même temps, j'ai fait différent. Je le laisse pour choisir. Lui tout seul, il choisit, pas moi tout le temps. Parce qu'il est pas une fille. Mais spécialement, il est un garçon, il va devenir un homme un jour. Et pour ça, je suis plus ...

(*Son fils frappe à la porte et il rentre*). Je vois un grand homme, qui aura des responsabilités. des petites choses, qui comme mère. Y'a des mères qui laissent "oh non, c'est un enfant, etc". Parfois, y a des choses qui quand ton fils arrive. Y'a des choses que tu le laisses. When he's starting to feel tired, or complaining. Just don't try to quickly help him or her. Sinon, s'il grandit, si tu as habitude ton enfant comme ça. Life is very difficult. You have to mold your child, when he becomes an adult, to be strong enough, to be ready for any problems in life. C'est pour ça, qu'il y a beaucoup e gens avec des dépressions. Non non non, life is not full of sweet things. Pour moi, I want to make him ready. when he gets out. Même à cet âge, je commençais à parler de la vie. je lui ai dis, un jour, quand tu sors, tu vas rencontrer des gens qui sont très méchants, des bonnes personnes. Mais tu vas pas laisser les gens

méchants pour changer ton coeur. Les personnes que tu es. Les gens comme ça, tu laisses. Les gens que tu fais que tu te sens pas bien. Laisse. Et je vais parler avec lui de ça. Sometimes, I take him out of his own world, to listen to the reality. Parce qu'un jour, quand il sort là bas, cet enfant, va se sentir très très choqué. Pour moi, je pense comme ça. When I arrived in France, I realized that all people are not mentally strong. they complain a lot. People here, they easy complain about. For me, for my point of view, they complain, they take very heavy. Just a litte small things, and then you're done. They take it very heavy, they have like a burden. I don't want my son to be like that. He's very young. And yeah, if you're not mentally strong. In Africa, it happens yes. But here, people are easily. It's easy for them to have a mental breakdown. In general, our mental health is very important. You know when you're put the machine on your body, it goes up and down? That's life. If you want to live, you have to accept anything you face. Pour moi, spécialement, quand je suis arrivée en France. Je me suis regardé dans le miroir, je suis tellement prête pour tout. Tout ce qui va arrive (rires). Oui, je suis prêt. Je me sens, que j'ai atteint ma limite. From there, Like to have difficulties, you know. To face in general life problems. being in tough situations. I can face anything now. I believe I went through a lot. Because I think, i have been through a lot of things. With him, I remember, there was a day, I didn't have a job, I didn't have food, in Angola, when he was two years. It was. I cried on that day. The only food. I made him puree. Sauce tomate. Only that, and I gave him, and he doesn't want to eat that. and there was a day, he was very sick. It was the only time, he was very sick. He had malaria, I took him the hospital, and then I rememberd, it was late. There was a high way. I was all alone. There was no transport. Why his gather, eating and enjoying his life. I am here, struggling. That day, was difficult. Yeah. Well. You know there say, the child, they want a happy mother. I just try to put my smile, all the time. Sometimes, I feel I am not normal human being, the way I take problems. deeply, I would like to know if there is something wrong with me. In some situations, it's like, I don't feel connected. I don't know. I don't take it, I get worried, but at the same time, I don't take the heaviness. Some point I reach, a level I don't feel connected to what's happening. Because of this, my ex boyfriend, he though I was not having feeling for him. Sometimes, I can be very cold. The people in front of me. They will see me. I am a very cold person. I have no feeling. Very strong. but at the same time, it is not the reality. And sometimes, I feel disconnected. Yeah, well. People think different. Sometimes, I really feel I need a psycjologist, to know exactly. I feel ok, but at the same time, when you are having in mind, but at the same time, I don't care. I am able to face all my problems. But at the same time, deeply. In my case, I really feel i need to talk with someone. A specialist. Not just a friend, but you know. I advice you to do this, or to do that. I feel, I really feel, I really hope to see him or her, as soon as possible.

Bénédictte: And there is a lot of time to wait ?

Lucia : Usually it takes one or two months. I am kind of curious, something maybe is reflecting from my childhood. I would like to understand that too. Sometimes, I feel i don't really know myself. You know deeply, it's different. So, from my childhood experience, from my life experience. for my son, I want all the good things, and the bad things, I put them aside. The bad things is to be my friend. I want hom to feel comfortable, I don't want him to have fear. I used to have a big fear, with my mother. Yeah, we are here in France. I will stay and next week, I am turning 30. I am here, I am turning 30. I didn't do university.

Bénédictte: You went to school until which grade.

Lucia : I was about to go to the university, but then you know (elle fait référence à son mariage forcé). when I was younger, I was always dreaming to have a degree, having a diploma. But I don't have that.

Bénédictte: Do you remember what you wanted to sudty.

Lucia : I realized I really like arts, that's what I want to do. At school, they usually the best students. I was the second best students. they do accounting, I didn't choose, I betrayed myself in the arts. After, one or two months. Many many different schools. Just to rearrange. "You're not supposed to do accounting, you're supposed to do arts". That's not what i really want to do. I know i deeply feel i have a talent, anything I can learn with my hands. In general, I am not someone who like to sit in the office. Arts, I love it. I don't want to be like many people, to work because they have to work. Thinking about that can be depressing.

Bénédictte: And how do you see yourself as a woman in the future.

Lucia :In the future, i see myself achieving all the things I always want to do And to find, to settle down, finally; having my house, my family. I don't know if i want to remarry, or have a child. Having another child, yes, Two more. (rires). Why ? Because, if I was with only one person, I would have only two. Because I want to have kids who are from the same mother and father you know. and I am the same time, I am a little bt scaed. i am a single

mum. I am taking care of him. I don't want to have a child, with someone else. Even, if the father is present. But that's specific, that is the thing that makes me go back. At the same time, I want to have a child with someone I choose to be with, someone i want to live with. And of course, that's his father, but my son is my son, he's not like his father. You understand what I mean. I would like to know, to feel that, to have a child with someone you choose to be with. I would like to tell the person you are pregnant, when you discover you're pregnant. i want to see his face full of hapiness, you know. I want to experience that. In general, i just say I am ok, this experience, I haven't experienced yet. And your kids are growing together, you getting old, you're taking care of your kids. I would really love to experience that. and that the same time, I don't want to be with someone, just to be with someone, just because, I want to have another child. I have to stay with this person, to see the child growing up. You know it's one thing I said. I am a mother yes. I play mother's role. yes. But at the same time, I should not stop doing my own things, my individual things. I have a kind of a phobia, like a suffocation, of the fact of being a mother, and only mother, not focusing on me, on being only a mother. Sometimes I go out to party, to do the things i Like.

Bénédictte: This way of leaving, is it something that can be judged ? Being an independant.

Lucia :No, no. There are woman who are very independant, providing for their family. In my country, there are independant woman. They are working, but they are taking care of their family, etc. In Angola, we are independant, compared to other africans country. There some, depend on the money. as I told you. They are living together with the partner, the woman can be independant. But at the same time. For the man, it's not really a pressure, they know it's their duty, it's in our culture, to do that. The woman's money is special. The men's money you spent for everything, but at the same time, they help each other. it happens she makes more money than him. Sometimes, they're having more money than him. it happens. It's there.

Bénédictte: Do you think it's different in France, to be a single mother.

Lucia : Here in France, at least you can have some help from the government. There it's even worse Here, it's better. They was a day, I didn't have nothing at all. But here at least, the government can help you. In Angola you will die. So, here, I would say, there is more opportunity.

Bénédictte: Alright, thank you so much for everything. We'll meet on friday for the selection of the pictures. Yes. I think in the morning it's better. Thank you so much.

Annexe 4 – Tableau d’analyse thématique

Thèmes	Sous thèmes
Parcours migratoire	<ul style="list-style-type: none"> • Avant le départ • Motif de départ et conditions de départ • Parcours avant l’arrivée en France et Lyon • Parcours avant l’arrivée au CADA
Procédure d’asile / attente / incertitude	<ul style="list-style-type: none"> • Attente • Gestion de l’incertitude
Vie quotidienne au CADA	<ul style="list-style-type: none"> • Description vie quotidienne • Isolement / solitude • Interactions avec les autres personnes hébergées / voisinages • Interactions avec les personnes de sa communauté / pays d’origine • Potentielles formes de solidarités ponctuelles • Interactions avec l’équipe • Sentiment d’appartenance / de se sentir chez soi • Sécurité / insécurité

Vie quotidienne à l'extérieur du CADA	<ul style="list-style-type: none"> • Interactions sociales à l'extérieur du CADA avec • Les associations • Les services (santé, éducation) • Les connaissances / ami.es • Activités extérieures • Potentielles réseaux de solidarités ponctuelles à l'extérieur du CADA • Expériences du racisme / sexisme • Violences liées au genre
Maternité	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences en tant que mère célibataire • Grossesse • Parentalité
Agentivité / ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes d'agentivité / ressources mobilisées : relationnelles, économiques / débrouille ; culturelles ; psychosociales ; symboliques • Les différentes formes de présentation de soi
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux psychosociaux, sentiment de déconnexion avec soi-même

Annexe 5 – Analyse thématique des images

Nom	Nb de photos prises	Soi	Chez soi, son appartement	Le CADA / ou l'extérieur au depuis son appartement / sa chambre	Le CADA depuis les espaces collectifs	Le CADA comme présence du passé	Images extérieur / oints de repères dans la ville / services / transports publics	Lieux extérieurs / points de repère de son parcours migratoire	Son / ses enfants	Les amies à l'extérieur	Les voisins	Symboles métaphoriques	Objets du quotidien	Autre
Anastasia	46	3	5	3	0	0	9	5	15	4	0	0	0	5
Adana	27	4	3	3	0	0	6	0	0	0	0	0	8	0
Miranda	148	8	11	11	0	0	58	0	55	0	0	1	3	1
Fatoumata	34	6	0	3	4	0	0	0	0	0	18	0	0	6
Hawa	29	0	1	2	0	4	16	0	5	0	0	1	0	0
Aïcha	45	2	1	0	7	3	13	18	1	0	0	0	0	0
Lucia	26	0	2	0	0	0	20	1	2	0	0	0	1	0
Bintou	41	3	0	0	4	4	7	0	11	0	7	0	0	0
Gloria	23	0	3	2	0	0	4	2	8	2	0	1	0	0
Total	419	26	26	24	15	11	133	26	97	6	25	3	12	12
=		6%	6%	6%	4%	3%	32%	6%	23%	1%	6%	1%	3%	3%

Annexe 6 – Images de l'exposition finale au CADA



